

M. Stanfield paraît résigné à attendre les prochaines élections

OTTAWA (DNC) — Le chef de l'opposition progressiste-conservatrice aux Communes, M. Robert Stanfield, a reconnu implicitement, hier, que son parti devra probablement attendre de nouvelles élections générales avant d'avoir l'occasion de former un nouveau gouvernement. M. Stanfield a toutefois prêté que les libéraux, malgré tous leurs efforts, ne parviendraient pas à restaurer suffisamment leur position devant l'électorat pour empêcher les progressistes-conservateurs de prendre le pouvoir.

La possibilité que l'opposition remplace les libéraux sur les banquettes gouvernementales, a dit M. Stanfield, dépend du laps de temps qui s'écoulera entre l'ouverture du parlement et la défaite du gouvernement aux Communes. "J'ai déjà dit que si cette défaite intervenait dans les premiers mois du parlement,

je m'attendrais à ce que l'on me demande de former un nouveau gouvernement. J'ai déjà dit en outre que la durée du présent gouvernement dépendait de la période pendant laquelle il serait capable de s'attacher le Nouveau Parti Démocratique."

"Or il apparaît à l'heure actuelle que le NPD est solidement arrimé au parti libéral et qu'il le demeurera pendant un certain temps, a poursuivi M. Stanfield. Il se pourrait que, sur une question fondamentale, le NPD soit incapable de ravalier ses positions et qu'il vote lui aussi contre le gouvernement. Mais il faut bien voir quelle est leur attitude en Chambre, combien leurs questions sont complaisantes, comparativement à ce qu'elles étaient avant les élections. S'il faut se fier à ces indices, il sera difficile d'amener les néo-démocrates à voter

avec les progressistes-conservateurs sur toute question de confiance."

Auparavant M. Stanfield, qui participait à l'émission "Question Period" du réseau CTV, avait longuement traité des disparités économiques régionales, particulièrement entre le Québec et le reste du pays, ainsi que de la position de son parti sur le bilinguisme et ce que celui-ci entendait faire pour obtenir les suffrages des Québécois.

Le chef de l'opposition a reconnu que l'économie québécoise avait besoin de mesures spéciales d'assistance, particulièrement dans certaines régions comme la Gaspésie, "dont la situation n'est guère différente de celle des provinces de l'Atlantique", il a reconnu aussi qu'il était difficile d'accorder une assistance spéciale au Québec sans susciter du res-

sentiment dans les autres régions du pays.

"Les gens ont l'impression que l'on a dépensé beaucoup d'argent pour lutter contre les disparités régionales, au Québec comme dans d'autres régions, sans obtenir beaucoup de résultats. Pendant la dernière campagne, j'ai dit dans les provinces de l'Atlantique que nous n'avions peut-être qu'une dernière chance de s'attaquer efficacement aux disparités régionales entre cette région et le reste du pays, parce que la population des autres régions commençait à en avoir assez de dépenser plus ou moins inutilement des montants considérables pour ce faire."

Selon M. Stanfield, il ne suffit pas de décentraliser l'effort fédéral de développement régional, comme les libéraux se

Voir page 6 : Robert Stanfield



Quatre autres années : c'est le même signe des quatre doigts de la main qui a accueilli Nixon à tous les bals d'investiture samedi soir à Washington. Les quatre meilleures années de notre histoire, a répliqué le président. (Téléphoto AP)

Jamais plus de Vietnam, promet Nixon

WASHINGTON (par l'AFP) — Le président Richard Nixon n'a pas annoncé la fin de la guerre du Vietnam dans le discours qu'il a prononcé samedi pour inaugurer son second mandat.

Mais en faisant de la paix, et du rôle de l'Amérique dans le monde, le thème principal de son discours, M. Nixon a entendu signifier que la nouvelle politique étrangère qu'il a introduite empêchera le retour d'autres guerres du Vietnam.

Le président n'a fait que deux allusions au conflit, sans même employer le mot Vietnam, pour dire que la guerre la plus longue et la plus difficile dans l'histoire de l'Amérique touche à sa fin. (voir page 8)

Les observateurs ont noté que le président avait délibérément pris le contre-pied du discours prononcé au même endroit par le président John Kennedy il y a 12 ans pour prévenir le monde que les Etats-Unis étaient prêts à payer n'importe quel prix, supporter n'importe quel fardeau, soutenir n'importe quel ami et s'opposer à n'importe quel ennemi pour assurer la survie et le succès de la liberté. C'était un serment dans lequel beaucoup ont vu depuis l'origine de l'engagement américain au Vietnam.

C'est en tout cas à cela que M. Nixon faisait allusion lorsqu'il a parlé d'édifier la paix en se détournant de la vieille politique qui a échoué sans abandonner pour autant les responsabilités des Etats-Unis dans le monde.

Son discours inaugural a été une nouvelle réaffirmation de la doctrine Nixon qui consiste à aider les autres à s'aider eux-mêmes mais à laisser à chaque pays la responsabilité d'assurer son propre avenir et de préserver sa propre paix.

Si l'histoire doit conserver une seule phrase de ce discours, ce sera sans doute que le temps n'est plus où l'Amérique doit faire siens les conflits de chaque nation, assumer la responsabilité de l'avenir de chaque nation, ou s'arroger le droit de dire aux peuples des autres nations comment ils doivent mener leurs propres affaires.

A l'étranger comme chez nous, a-t-il dit, la clé de cette nouvelle politique consiste dans la répartition des responsabilités. Nous avons vécu trop longtemps avec les conséquences de la tentative de rassembler tous les pouvoirs et toute la responsabilité à Washington.

Un rayon de soleil a percé le ciel gris qui recouvrait la capitale américaine depuis l'aube, au moment où le président Nixon est apparu sur la tribune dressée devant les marches du congrès.

La cérémonie commença par la prière prononcée par un pasteur baptiste noir de Los Angeles: nous avons voulu la paix, mais nous avons la guerre: que Dieu nous donne la paix.

Le sourire qui éclairait le visage de M. Nixon à son arrivée sur la tribune avait fait place à un air grave, les yeux fermés. Madame Nixon, madame Eisenhower étaient assises à la droite du président avec leur famille.

Et ce fut d'abord le vice-président

Voir page 6 : Richard Nixon

Le scénario de la paix est mis au point à Paris

Le président Richard Nixon a passé plus de deux heures hier à préparer la dernière phase des négociations de paix au Vietnam avec M. Henry Kissinger et le général Alexander Haig.

Le président et M. Kissinger se sont réunis à deux reprises dans l'après-midi avec le général Haig aussitôt après son retour d'Extrême-Orient où il a notamment conféré avec le président Thieu sur les termes du dernier accord de paix négocié entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a annoncé que M. Nixon s'entre-



Le dénouement du drame de Brooklyn a commencé hier après-midi, vers 13h, lorsque les neuf otages des quatre rebelles noirs ont réussi à s'échapper par le toit du magasin de sport où ils étaient tenus captifs depuis vendredi soir. Arrivés sur le toit, les otages ont été recueillis par un groupe de policiers qui s'y étaient embusqués. (Téléphoto AP)

Les quatre rebelles se rendent après la fuite de leurs otages

BROOKLYN, New York, (AFP) — Retranchés pendant 47 heures dans un magasin d'articles de chasse et de sport, largement pourvu dans un magasin d'articles de chasse et de sport, largement pourvu en armes et en munitions, les quatre Noirs, qui tenaient en respect quelque 500 policiers à Brooklyn depuis vendredi soir, se sont rendus sans résistance peu avant 17h hier après-midi.

Trois des rebelles, qui avaient dé-

claré à plusieurs reprises au docteur Thomas Matthew, qui faisait office de médiateur qu'ils étaient prêts à mourir, sont sortis du magasin John and Ab's Sports Inc, vers 16h30, portant sur une civière leur quatrième camarade grièvement blessé. Après avoir déposé la civière sur le trottoir, ils ont mis leurs mains sur la tête et les policiers ont immédiatement procédé à leur arrestation. Le blessé, atteint à l'abdomen vendredi soir, était emmené dans un hôpital, tandis que ses camarades étaient conduits dans le commissariat du quartier.

Cette reddition a autant surpris la police que les badauds qui avaient afflué dans le quartier. En effet, les quatre hommes avaient affirmé à plusieurs reprises leur détermination de combattre jusqu'au bout et ils disposaient dans leur forteresse d'un véritable arsenal d'armes et de munitions.

Mais, ce n'est qu'un des mystères qui plane encore sur cette affaire puisque ni les motivations des quatre hommes, ni leur but, ni leur identité, ni les circonstances de la fuite des neuf derniers otages, plus tôt hier après-midi, n'ont encore été précisés clairement.

L'affaire a commencé vendredi en fin d'après-midi. Quatre hommes pénétrèrent dans le magasin d'articles de sport, demandant des armes et de l'argent. Une employée a le temps d'action-

ner le signal d'alarme et une voiture de police arrive au moment où les malfaiteurs sortent du magasin, poussant un homme devant eux. Les quatre hommes refluèrent vers l'intérieur laissant sur le trottoir leur otage, le propriétaire du magasin.

Aussitôt l'alerte est donnée et le siège s'organise. A l'extérieur, la police boucle le quartier sur une zone d'un kilomètre carré. Un engin de trans-

Voir page 6 : Les quatre rebelles

Trois sur dix ne lisent jamais

OTTAWA (CP) — Alors qu'environ trois Canadiens sur dix ne consacrent pas une minute de leurs loisirs à la lecture, plus d'un Canadien sur dix regarde la télévision au moins 30 heures par semaine.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par Statistique Canada en mars dernier. Un questionnaire remis à 67.000 Canadiens a permis aux statisticiens d'établir comment 14,7 millions de Canadiens âgés de plus de 14 ans occupent leurs moments de loisirs.

Voir page 6 : Trois sur dix

Le leader nationaliste de Guinée-Bissau assassiné à Conakry

DAKAR (par l'AFP et Reuter) — Amílcar Cabral, secrétaire général du parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert (PAIGC), a été assassiné à Conakry, devant sa propre maison, samedi à 22h 30, a annoncé hier après-midi M. Ahmed Sékou Touré, président de la république de Guinée, dans une allocution radiodiffusée.

M. Sékou Touré a annoncé que les principaux exécutants de l'assassinat avaient été arrêtés. Il a ajouté qu'il s'agissait de tueurs à gages et de professionnels de la subversion, préparés et corrompus par les services spéciaux du "colonialisme anachronique".

Le président de la république de Guinée a également adressé un message à tous les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ainsi qu'au secrétaire général de l'ONU pour les informer de l'assassinat d'Amílcar Cabral par des mercenaires du colonialisme portugais.

C'est un crime contre toute l'Afrique qui a été commis, déclare notamment le président Sékou Touré dans ce message, qui a été également adressé aux chefs d'Etat du Chili, de Cuba, du Mexique et de Suède, ainsi qu'à diverses organisations panafricaines.

Souvent comparé à Che Guevara, Amílcar Cabral a dirigé l'insurrection contre les Portugais depuis 1961 dans leur colonie de Guinée-Bissau, en Afrique de l'Ouest.

Ingénieur en hydraulique, Amílcar Cabral a participé à la fondation du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) qui a rapidement opté pour l'action révolutionnaire lorsqu'il a réalisé que les Portugais n'étaient pas disposés à se retirer.

Déjà en 1965, Cabral affirmait que ses hommes contrôlaient 40 pour cent de ce territoire entre le Sénégal et la République de Guinée.

Il y a seulement trois mois, il déclarait au cours d'une conférence de presse donnée aux Nations unies que la Guinée-Bissau devrait proclamer son indépendance au début de 1973 par l'intermédiaire d'une assemblée nationale de 120 membres élus dans la colonie.

Pour sa part, l'agence d'information portugaise ANI estime qu'Amílcar Cabral a pu être assassiné par un des chefs guinéens de son parti ou a pu très bien être victime de certains de ses guerilleros musulmans.

L'agence qui commente l'assassinat du secrétaire général du Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert souligne qu'une tension existait dans les cadres du PAIGC entre les guinéens et les caboverdiens, tension qui s'était aggravée ces derniers mois.

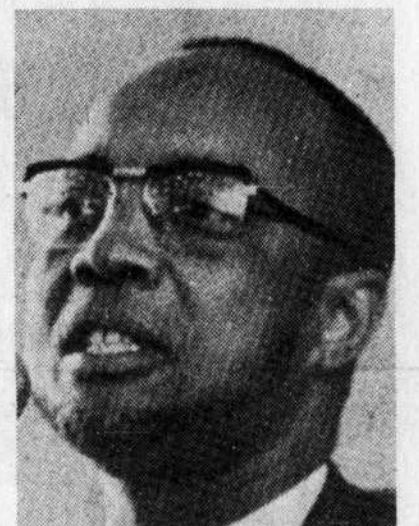
L'agence officielle portugaise cite une déclaration faite récemment selon l'agence par Amílcar Cabral à un journaliste américain, dans laquelle il se serait montré mécontent des Russes et aurait affirmé: je préfère être dominé par les Portugais que par les Russes. Cabral, selon l'agence ANI, aurait confié à des intimes que certains manœuvraient à l'intérieur du PAIGC pour lui retirer le secrétariat général du mouvement.

Amílcar Cabral aurait également fait état auprès de ses amis d'un accord secret entre le président Sékou Touré et le président Leopold Sedar Senghor pour partager la Guinée portugaise entre la Guinée et le Sénégal selon la ligne de la rivière Cacheu.

Enfin, l'agence ANI déclare qu'Amílcar Cabral s'est toujours montré extrêmement hostile aux Foulas, puissante tribu qui se trouve entre la Casamance sénégalaise, le Gabon portugais et le Fouta Djallon de la république de Guinée.

Au cours d'une interview donnée en Algérie, dit ANI, Cabral aurait déclaré: les Foulas sont les pires ennemis de notre cause. Ils sont plus impérialistes que les Portugais. L'agence n'écarte donc pas la possibilité qu'il ait

Voir page 7 : Leader nationaliste



Amílcar Cabral

Bâtiment : la FTQ tente de négocier sans la CSN

par Pierre Richard

Alors que le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) manœuvre en vue d'écarter la Confédération des syndicats nationaux (CSN) des négociations qui doivent débiter sous peu dans l'industrie de la construction, les associations patronales de ce secteur ont demandé aux deux groupes, la CSN et la FTQ, de soumettre le plus tôt possible leurs demandes pour le renouvellement du décret.

Interrogé par LE DEVOIR, M. Jean-Yves Gagnon, représentant de l'Association de la construction de Montréal et de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, a catégoriquement nié que les associations patronales aient commencé à négocier avec la FTQ, en l'absence de la CSN.

M. Gagnon démentait ainsi M. André Desjardins, directeur du Conseil provincial des métiers de la construction et vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui annonçait, vendredi dernier, par voie de communiqué, que la négociation dans la construction avait démarré entre les associations patronales et la FTQ sans la CSN.

Le porte-parole patronal a affirmé qu'il est vrai que les associations patronales ont rencontré, jeudi dernier, à Québec les représentants du Conseil

Voir page 7 : Le bâtiment

L'Art Culinaire au Restaurant

Chez Vito

La Pizza "Michelangelo" c'est tout un poème

Tél. 735-3623

5412 Côte des Neiges

Montréal

ENFIN TRADUIT!

"THE ODESSA FILE"

Une fantastique chasse à l'homme chez les anciens

ODESSA

par Frederick Forsyth
Mercure de France

ODESSA

PAR FREDERICK FORSYTH
L'AUTEUR DE CHACAL

ODESSA ne désigne ni le port soviétique sur la mer Noire, ni la petite ville américaine qui porte ce nom. C'est un mot composé de six initiales qui, en allemand, signifient "Organisation Der Ehemaligen SS Angehörigen", c'est-à-dire "Organisation des anciens membres de la SS".

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE \$8.95

Pierre Bourgault, victime d'une ambiguïté, n'a jamais accepté les règles du jeu d'un parti

par Michel Roy

A 39 ans, Pierre Bourgault est l'un des derniers pionniers du mouvement pour l'indépendance à quitter l'action politique. Il fut, avec Raymond Barbeau, Marcel Chaput, Raoul Roy, André D'Allemagne, Andrée Ferretti et quelques autres, à l'origine ou à la naissance de cette grande opération politique, longtemps tenue pour utopique, et qui devait déboucher sur la création, à l'automne de 1968, du Parti québécois.

Régisseur, comédien, journaliste, orateur exceptionnel, Bourgault n'était pas présent, toutefois, le 10 septembre 1960 quand fut lancé, par une vingtaine de personnes, le Rassemblement pour l'indépendance nationale. Il y adhéra quelques mois plus tard, dirigea longtemps le journal du RIN et assumait durant quelques années la présidence de la section montréalaise avant d'accéder à la présidence générale.

Il n'était pas davantage présent au congrès de fondation du Parti québécois: les négociations qu'il avait laborieusement entreprises avec M. René Lévesque en vue d'une fusion des deux groupes avaient été brusquement rompues au lendemain de la grande manifestation du 24 juin 1968 au cours de laquelle M. Bourgault avait été arrêté.

Mais, constatant bientôt que le groupe de M. Lévesque répondait mieux que le sien aux attentes de la majorité des indépendantistes, voyant d'autre part que le Ralliement national créditiste de M. Gilles Grégoire s'était fondu dans le nouveau Parti, M. Bourgault décida de convoquer, au début de 1969, le congrès de dissolution du RIN au cours duquel, la mort dans l'âme, il engagea résolue-

ment ses militants à rallier le PQ au nom de la nécessaire unité des souverainistes.

L'entrée de M. Bourgault et des rinvités dans le Parti québécois suscitait de vives appréhensions parmi les partisans de M. Lévesque qui voyaient en lui un dangereux radical prônant le recours à la violence et cherchant peut-être à supplanter M. Lévesque lui-même.

Mais les événements devaient, peu à peu, dissiper ces craintes, M. Bourgault ayant fait preuve d'un remarquable esprit de collaboration au sein du PQ, d'abord comme simple militant, puis comme membre de l'Exécutif auquel il fut élu en février 1971 (après une première et vaine tentative l'année précédente).

Pour réaliser l'unité des indépendantistes, il consentit à plusieurs compromis, au plan idéologique, et surtout, au plan stratégique. Ce n'est qu'au chapitre de la politique linguistique qu'il mena à l'intérieur du Parti une lutte farouche qui donna lieu à d'âpres débats, obligeant M. Lévesque à jeter tout le poids de son prestige dans la balance pour empêcher l'adoption d'une résolution en faveur de l'unilinguisme. Aujourd'hui encore, les deux hommes sont en complet désaccord sur ce sujet.

Pourtant, à l'intérieur du conseil exécutif, Pierre Bourgault se montra différent de l'homme qu'il avait été au RIN. Il n'entreprit aucune action qui aurait pu porter atteinte à l'unité du PQ ou remettre en cause le leadership

de son chef. Sur ce point, M. Lévesque lui a du reste rendu un hommage mérité.

Malgré cette apparente concorde, ce n'est pas par hasard que MM. Bourgault et Lévesque ont été considérés dans l'opinion comme des adversaires irréductibles. Certes, le premier admirait et admire toujours le second dont il a gagné le respect, sinon l'amitié. Et le second reconnaissait à l'ex-président général du RIN toutes les qualités qu'il possédait. Mais, par tempérament, les deux hommes n'étaient pas nés pour s'entendre facilement. M. Lévesque se méfiait de l'action impétueuse et du radicalisme verbal de son jeune collègue dont les dons d'orateur, parmi les plus riches dans toute l'histoire politique du Québec, lui permettent de conquérir et de rallier à ses points de vue, non seulement une foule, mais encore un groupe de militants bien informés et au départ sceptiques à son endroit. Les discours de M. Bourgault ont toujours été construits comme des tableaux synoptiques, d'une logique en apparence rigoureuse et assortis d'exemples saisissants. Il ne se borne pas à les "prononcer": il les "joue" et les "vit".

Cette facilité à séduire et à convaincre par le discours atteint chez lui un tel degré qu'il s'est un jour avisé du danger que pouvait présenter son action oratoire, notamment en périodes de crises.

Au moment de prendre congé du conseil exécutif, la semaine dernière, M. Bourgault a rappelé en conférence de presse les points sur lesquels subsistent entre lui-même et M. Lévesque d'importants sujets de désaccord: la politique

linguistique au sujet de laquelle leurs positions sont irréconciliables; l'attitude trop timide et qui, à son avis, expliquerait la démobilitisation politique des jeunes; enfin, l'insuffisante promotion d'une politique de gauche, déjà inscrite dans le programme, précise le démissionnaire. "mais trop rarement présentée comme telle au peuple québécois".

A l'exception de la question linguistique, qui constitue une source évidente de difficultés dans le Parti, M. Lévesque attribue plutôt les autres points de divergence à une conception différente des "moyens" et du "style".

Plus fondamentalement, M. Bourgault est victime d'une ambiguïté profonde qu'il n'est jamais parvenu à lever complètement depuis son entrée au Parti québécois et qui, dans une large mesure, explique encore aujourd'hui son départ, sans égard aux autres motifs, tous valables, qu'il a invoqués publiquement.

L'ancien président du RIN a accompli une action appréciable dans sa lutte pour l'indépendance. Mais celle-ci s'est toujours située dans le cadre d'un "mouvement" politique, ce que fut et n'a jamais vraiment cessé d'être le RIN. En entrant dans un véritable parti politique, M. Bourgault ne s'est jamais résigné à admettre que les règles du jeu devaient nécessairement changer. Il n'appartenait plus à un "groupe de pression", comme l'avait été le RIN, toujours prêt à courir des risques pour sensibiliser l'opinion, mais à un groupe politique nord-américain dont le programme, l'action et la stratégie sont principalement ordonnés à la conquête

du pouvoir. C'est une distinction capitale aux yeux de M. Lévesque qui s'est toujours abstenu d'employer le vocabulaire sonore des idéologues quand il s'adresse aux Québécois qu'il croit connaître et connaît effectivement beaucoup mieux que M. Bourgault. Ce dernier, quand il souhaite que le PQ insiste davantage sur son programme "de gauche" et s'efforce de reprendre contact avec "les jeunes" (lesquels, au fait?) tient le langage qui était le sien au RIN, raisonne encore comme les animateurs des partis idéologiques d'Europe, oublie que le PQ va, dans 16 ou 18 mois, peut-être même plus tôt, briguer les suffrages des Québécois.

Cette confusion persistante entre les démarches d'un parti politique et celles d'un mouvement d'éducation et de propagande a compromis le rôle que M. Bourgault aurait pu tenir dans le PQ.

A cette ambiguïté de fond se greffe un autre malentendu: M. Bourgault a été victime de son "image". Les uns le suivaient parce qu'ils le croyaient plus radical qu'il ne l'est en réalité; les autres le fuyaient parce qu'il passe pour trop radical aux yeux des premiers.

En réalité, Pierre Bourgault n'a jamais été aussi radical que ses discours et son comportement ne pourraient le laisser croire. Mais, pour remettre les choses au point, il lui faudrait refaire une image dont il est insensiblement devenu prisonnier. Peut-être y parviendrait-il durant ces quelques années d'absence et de silence qu'il veut consacrer à se "refaire intellectuellement, moralement et financièrement".

La piraterie aérienne

L'OACI n'a encore rien accompli

Après deux semaines de travaux, le comité juridique de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) réuni à Montréal pour élaborer d'ici au 30 janvier une nouvelle convention internationale sur la piraterie aérienne, en est encore à la phase exploratoire, n'ayant encore examiné aucun projet de convention.

Sur la proposition de la Suède, le comité a en effet décidé de se prononcer d'abord sur un certain nombre de grands principes sous-jacents aux projets que présenteraient ultérieurement les différents pays, afin de restreindre le nombre des hypothèses de travail.

Cette façon de procéder a permis d'écartier, sans heurt, la proposition américano-canadienne d'une convention répressive qui prévoyait la définition de toute une gamme de sanctions collectives contre les Etats qui donnent asile aux pirates de l'air, que ces pays soient ou non parties à la dite convention. Dès mercredi en effet, le comité s'opposait, de façon nettement majoritaire, à ce que le nouvel instrument contînt des sanctions, des actions, ou la possibilité de faire des enquêtes à l'égard d'un Etat non partie à cet instrument. Tout au plus, le nouvel instrument pourrait-il permettre au conseil de l'OACI d'adresser

des recommandations à un pays tiers.

Aussi les Américains sont-ils très pessimistes quant à la capacité du comité d'aboutir à mettre au point un projet efficace au cours des onze jours de session qui lui restent. Ce pessimisme n'est pas partagé par la délégation française qui considérerait depuis longtemps que le principe d'une éventuelle application de la nouvelle convention à des pays tiers (élément clé de la proposition américaine) serait considéré par de nombreux pays comme contraire au principe de non ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat.

Les Français proposent que le comité se contente de recommander que la convention de La Haye (adoptée en 1970) qui fait obligation aux pays signataires de punir sévèrement ou d'autoriser l'extradition de pirates de l'air, soit incluse dans la convention de Chicago (charte de l'OACI) sous forme d'amendement. Le comité n'aurait pas besoin alors de se prononcer sur d'éventuelles sanctions pour assurer l'efficacité du nouvel instrument. Il suffirait de faire jouer l'article 94(B) de la convention de Chicago, selon lequel l'assemblée de l'OACI peut stipuler que l'Etat qui refuserait de ratifier le dit amendement cessera d'être membre de l'organisation.

Ce seraient alors les Etats eux-mêmes qui, en refusant de ratifier l'amendement, s'exposeraient à être exclus de l'OACI, et non l'OACI qui devrait prendre des actions contre ces Etats.

Bien que la procédure d'amendement de la convention de Chicago soit assez lente, les Français pensent que le fait que la convention de La Haye soit un texte bien connu, déjà ratifié par 46 Etats, peut accélérer le processus. Toutefois, une proposition déposée par la Suisse et la Grande-Bretagne, qui, dans le même esprit que la proposition française, prévoit de procéder par amendement à la convention de Chicago, défend le principe d'un texte nouveau, qui serait plus ferme encore à l'égard de la piraterie aérienne, que ne peut l'être la convention de La Haye.

Les députés créditistes ont tous fait leur choix

QUEBEC (PC) — Les députés créditistes provinciaux sont maintenant tous "casés" derrière le candidat de leur choix en vue du congrès à la direction du parti qui doit avoir lieu au début de février.

C'est ce qu'a révélé un porte-parole du parti, qui a, par la même occasion, mentionné qu'une femme avait manifesté le désir de se présenter. Il n'a cependant pas voulu en dire davantage, car il voulait la rencontrer auparavant, soit mardi prochain.

L'ex-député libéral au fédéral et animateur radiophonique montréalais, M. Yvon Dupuis a reçu l'appui de la majorité des députés provinciaux, soit quatre. MM. Yvon Brochu (Richmond), Paul-André Latulippe (Frontenac), J.-Aurélien Roy (Lévis) et Ronald Tétrault (Abitibi-Est).

Pour sa part, le chef démissionnaire et de nouveau candidat, M. Camil Samson (Rouyn-Noranda) a gardé l'appui des deux députés qui l'avaient suivi lors du schisme du Ralliement créditiste provincial en février dernier, sans pouvoir réussir à s'en rallier d'autres. Ce sont MM. Bernard Dumont (Mégantic) et Aurèle Audet (Abitibi-Ouest).

Le leader parlementaire à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy (Beauce) est appuyé par deux de ses collègues, soit MM. Florian Guay (Dorchester) et Jean-Louis Béland (Lotbinière).

Le chef intérimaire, M. Armand Bois (Saint-Sauveur), se retrouve ainsi seul dans cette course, aucun de ses collègues ne lui faisant con-

fiance, alors que le groupe des neuf lui avait accordé son appui lors de la crise de l'année dernière.

M. Antoine Drolet (Portneuf) agit comme président du congrès et de l'organisation, et à ce titre il a dû rester en dehors de ce "duel" entre MM. Dupuis et Samson.

Au cours d'un entretien, M. Ronald Tétrault, qui est également directeur général du parti, a mentionné que M. Réal Caouette a reçu, comme membre du Ralliement créditiste provincial, une lettre d'invitation au congrès, comme tous les autres membres.

M. Tétrault a précisé que M. Caouette n'a pas été invité à titre de chef national des créditistes mais comme militant dans le parti provincial québécois.

M. Caouette ne sera donc pas invité d'une façon officielle, à prendre la parole lors de cette réunion, à moins qu'un des candidats manifeste le désir d'être présenté par lui aux délégués.

M. Tétrault a aussi mentionné que trois membres de l'exécutif provincial appuyaient la candidature de M. Dupuis, soit M. Phil Cossette, président, son adjoint M. Clément Patry, et M. André Bernier, organisateur provincial.

Selon M. Tétrault, l'organisation officielle du comité de Lévis doit également accorder, sous peu, son appui à M. Dupuis. Il a ajouté que plusieurs présidents de régions avaient déjà posé ce geste.

Avec l'approche du congrès au leadership, les quatre candidats accélèrent le rythme de

leur campagne à travers le Québec. A Montréal hier, le candidat Armand Bois défiait ses adversaires, Camil Samson, Yvon Dupuis et Fabien Roy de l'affronter au cours d'un débat télévisé.

En formulant cette suggestion, M. Bois précisait que l'affrontement devra avoir lieu avant le 26 janvier, diffusé sur le réseau de Radio-Canada ou de TVA, et avec la participation d'un panel de journalistes. MM. Samson, Dupuis et Roy n'ont pas encore fait connaître leurs réactions mais il est peu probable qu'ils acceptent de relever le défi.

Commission scolaire Outremont et Ville Mont-Royal

COURS DU SOIR

Cours offerts:

Batik • Céramique • Tapisserie • Macramé • Photo • Échecs • Français • Anglais • Espagnol • Allemand • Gestion de la petite entreprise • Dactylographie • etc.

Inscription de 19h. à 21h.:

le 22 janvier à 690, rue Champagneur, Outremont

le 23 janvier à 1101, Rockland, Ville Mont-Royal

Il est possible de s'inscrire durant le jour aux Bureaux de la Commission Scolaire, 666 Rue Champagneur.

Pour informations: 276-9426

PAESANO

LE RESTAURANT ITALIEN DE MONTRÉAL 731-8221



Chez les techniciens en prévention-incendie

L'Association des techniciens en prévention-incendie du Québec, lors de sa dernière assemblée, a procédé à la nomination de son exécutif pour l'année 1973. Ont été élus, à la présidence, M. Paul Gagnon, de la Compagnie d'assurances provinces-unies; à la vice-présidence, M. Gratien Gagnon, chef-inspecteur de la

prévention-incendie de la Ville d'Outremont et André Gonneville, ingénieur à la Ville de Montréal; à la trésorerie, M. Robert Desjardins, assistant-directeur du service-incendie de la Cité de Saint-Léonard et au secrétariat, M. Bernard Dessureau, assistant-coordonnateur de la prévention à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

l'actualité diplomatique

Hanoï souligne le rôle d'Ottawa

Dans une dépêche datée de Pékin, le "Globe and Mail" révélait samedi que les autorités nord-vietnamiennes attribuent au Canada un "rôle indirect" dans la reprise des négociations de Paris, lesquelles conduiraient, enfin, à la signature prochaine d'un accord de cessez-le-feu entre Washington et Hanoï.

Ces informations proviennent du député néo-démocrate Andrew Brewin, qui séjourne à la semaine dernière dans la capitale nord-vietnamienne en compagnie d'observateurs socialistes d'Italie, de Norvège et de Suède. M. Brewin a été rejoint par téléphone à Hanoï par le correspondant pékinois du Globe and Mail, M. John Burns.

M. Brewin, comme les autres membres de la délégation, a été reçu par le premier ministre nord-vietnamien, M. Pham Van Dong. Il a pu également s'entretenir avec d'autres fonctionnaires de Hanoï, dont le rédacteur-en-chef de Nhan Dan, le principal quotidien du pays.

Selon M. Brewin, qui est le porte-parole du NPD sur les questions de politique étrangère, le premier ministre nord-vietnamien aurait affirmé que la résolution adoptée à l'unanimité par les Communes, le 5 janvier, pour déplorer la reprise des bombardements américains dans la région de Hanoi-Haiphong,

aurait contribué à ramener les Etats-Unis à la table des négociations de Paris.

Au surplus, le rédacteur-en-chef de Nhan Dan, M. Hoang Tung, aurait confirmé à M. Brewin que les négociateurs, MM. Henry Kissinger et Le Duc Tho, étaient bel et bien parvenus à s'entendre sur le texte d'un accord de cessez-le-feu. Selon le porte-parole nord-vietnamien, seule l'approbation du président Nixon (dont un émissaire, le général Haig, tentait la semaine dernière de rallier le gouvernement Thieu aux clauses de l'accord) est désormais requise pour que l'accord entre en vigueur.

D'autres fonctionnaires nord-vietnamiens auraient au surplus signifié à M. Brewin que la participation du Canada à une commission internationale de surveillance du cessez-le-feu était bienvenue. "Ils semblent croire que nous pourrions contribuer efficacement au maintien de la paix," a dit le député néo-démocrate.

Enfin, M. Brewin a pu constaté "de visu" l'étendue des dégâts causés par la reprise récente des bombardements américains massifs dans la région de Hanoi-Haiphong.

A son retour au Canada, en début de semaine, M. Brewin rendra compte de ses observations au ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Aide canadienne aux sinistrés du Nicaragua

Le Canada fournira au Nicaragua 1.6 million de dollars en aide alimentaire, équipements et services pour appuyer les opérations de secours et de reconstruction, a annoncé le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Des mesures spéciales sont actuellement prises pour assurer l'achat et la livraison de la nourriture et de l'équipement dans les plus brefs délais.

Quelque 40 pâtés de maisons du centre de Managua, capitale de ce pays d'Amérique centrale, ont été détruits par un tremblement de terre survenu le 22 décembre 1972.

Service de presse de l'ONU au Canada français

A la suite de représentations faites par l'ancien ambassadeur du Canada auprès des Nations-Unies, M. Yvon Beaulne, le bureau francophone de presse de l'organisation acheminera directement ses dépêches par télex au bureau montréalais de la Presse canadienne, pour redistribution aux abonnés de l'agence. Inauguré à titre expérimental au début de janvier, ce service de presse deviendra permanent si les abonnés de la PC le jugent utile.

VENTE DE JANVIER MAINTENANT EN COURS

Les cartes de crédit CHARGEX ou AMERICAN EXPRESS acceptées ou ouvrez un COMPTE COURANT MAX BEAUVAIS

Il n'y a qu'un seul

Max Beauvais de la rue St-Jacques

Le centre reconnu de l'élégance masculine à Montréal

385 RUE ST-JACQUES • 288-9261

(A quelques pas de la station Métro Square Victoria) Stationnement gratuit: coin St-Pierre et Notre-Dame

faits divers

Le feu détruit un hôtel d'Acton Vale

L'hôtel Windsor, le plus vieux d'Acton Vale, a été détruit par un incendie hier matin et cinq personnes âgées manquaient toujours à l'appel, au moment de mettre sous presse.

Le bâtiment construit il y a une centaine d'années avait trois étages et était la propriété de M. P. H. Gravel, de Deauville, près de Sherbrooke. Depuis quelques années, il servait de pension pour vieillards.

On évalue les dégâts à environ \$150.000. L'immeuble évalué par la municipalité à \$80.000 était assuré pour \$207.000.

L'escouade des incendies criminels de la Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes entourant l'incendie.

Début de panique Place Ville-Marie

Un léger incendie a créé un début de panique hier après-midi au septième étage de la Place Ville-Marie alors que le feu a pris naissance dans une salle d'ordinateur de la compagnie IBM.

Une dizaine d'employés travaillaient dans les locaux de IBM au moment de l'incendie qui a pris naissance dans des papiers.

Personne n'a été blessé et les pompiers ont rapidement éteint l'élément destructeur. Les dommages peu considérables sont surtout attribuables à la fumée.

Une fillette meurt dans un incendie

Jocelyne de Carufel, une adolescente de 12 ans, a péri dans un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble de l'est de Montréal, dans la nuit de vendredi à samedi, et qui a nécessité cinq alertes. L'incendie s'est déclaré un peu avant 2h00 a.m. dans un supermarché du rez-de-chaussée et s'est rapidement propagé aux appartements de l'étage supérieur, de même qu'à des immeubles voisins. L'incendie a également laissé 10 familles sans abri.



Le fleurdelisé, drapeau national du Québec, a eu 25 ans hier à 15 heures précises. C'est en effet le 21 janvier 1948 que M. Maurice Duplessis, alors premier ministre du Québec, faisait hisser le nouvel emblème officiel de la province au mat du parlement. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Les féministes n'ont pu parvenir à l'unité

par Renée Rowan

Deux éléments ressortent nettement de la rencontre des féministes de Montréal qui avait lieu samedi au YMCA, rue Dorchester ouest, en vue de créer une association qui regrouperait tous les mouvements féministes de la mé-

tropole, tant de langue française que de langue anglaise.

● A cause de l'idéologie même de chaque groupe et des moyens d'action qui sont très divers et ne peuvent rallier l'opinion générale, les quelque 125 participantes à la plénière se sont rendus compte qu'il était prématuré de créer une association générale qui chaquait tous ces groupements. L'assemblée a voté en faveur de la mise sur pied d'un "groupe de coordination" entre les divers mouvements en vue d'en arriver à un échange d'informations sur ce qui existent à Montréal et les formes d'action de chaque groupe.

● Très peu de francophones ont assisté à cette journée d'étude où tous les mouvements féministes de la métropole avaient été invités qu'ils soient de langue française ou anglaise. Elles représentaient au plus entre 10 à 15% de l'assistance. Dans l'atelier sur le mariage qui comptait une vingtaine de personnes, une seule était francophone, trois comprenaient le français, toutes les autres étaient de langue anglaise.

A différents moments au cours de la journée, des efforts de traduction ont été faits, mais le gros des délibérations s'est déroulé en anglais.

Quelques francophones sont venues à la rencontre à titre personnel, "pour voir ce qui se passerait", comme Marcelle Dolment dont le livre "La femme au Québec", écrit en collaboration avec Marcel Barthe, devrait paraître d'ici une dizaine de jours aux Editions des presses libres.

D'autres y étaient à titre d'observateurs; à ce titre, nous avons noté la présence d'une délégation des femmes de l'UQAM qui organisait en décembre dernier un teach-in sur la femme.

D'autres encore ont refusé carrément l'invitation tel le Centre des femmes dont les membres se définissent comme indépendantistes, socialistes, féministes. L'incompatibilité idéologique est grande entre ces Québécoises pour qui il n'y a "pas de libération des femmes sans libération du Québec" et vice-versa, et les groupes anglophones pour qui l'orientation politique est secondaire.

Nos concepts sont différents, commente Anu Bose, une des organisatrices de la rencontre. Du côté anglophone, il n'est pas question dans les groupements féministes d'identité nationale. Nous sommes féministes avant d'être révolutionnaires; nous sommes opprimées, discriminées parce que nous sommes d'abord des femmes. Du côté francophone, on lie tout le problème de la libération de la femme à une aliénation sur le plan politique.

La rencontre de samedi a regroupé la plupart des mouvements féministes anglophones de Montréal: Women's Caucus (un groupe de femmes univer-

Voir page 6: Les féministes

Le militant de la CSD entend rester maître de son mouvement

par Pierre-L. O'Neill

Le militant de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) exigera d'être consulté, insistera pour participer et entend demeurer maître de l'orientation du mouvement.

Cette ligne de force se dégage d'une journée d'étude à laquelle ont participé hier au Centre de formation professionnelle de Saint-Hyacinthe, des délégués de 136 syndicats de la centrale.

Sous le thème "La CSD, ce sera quoi?", ces délibérations animées par le vice-président, M. Jean-Paul Héty, visaient essentiellement à dégager des tendances concernant les droits du syndiqué et l'orientation de la centrale.

A l'aide d'un document préparé par l'exécutif de la centrale, les participants répartis en cinq ateliers de travail, ont tenté de répondre à une trentaine de questions pour constituer ainsi les premiers éléments d'un nouveau texte qui sera d'abord soumis à une prochaine assemblée plénière puis deviendra au congrès des 9 et 10 juin à Québec l'orientation officielle de la Centrale des syndicats démocratiques.

Au nombre des autres thèmes qui ont suscité l'intérêt des participants à la journée d'étude, il faut noter: la gestion participative, le chômage, le droit de grève dans la fonction publique, les élections des officiers de la CSD ainsi que leur comportement, les négociations et les exigences syndicales, la formation et les qualifications professionnelles.

Encore traumatisés par l'expérience qu'ils ont vécue au sein de la CSN, les membres de la CSD s'efforceront de profiter des leçons du passé. Ils refuseront de se laisser manipuler, ils craindront toujours l'endoctrinement et s'opposeront à la politisation du mouvement syndical.

Bien plus, les militants de la CSD expriment la ferme intention d'empêcher leurs dirigeants de se prononcer, "à gauche et à droite" sur toutes les grandes questions d'actualité. Chaque fois, disent-ils, une consultation préalable est indispensable, de sorte que l'orientation du mouvement soit identifiée au militant de la base. A titre d'exemple, ils exigent être consultés sur le projet de loi 89 qui réglemente l'exercice du droit de grève dans les services publics et la décision finale se prendra lors de l'assemblée plénière de février. Il en sera ainsi sur le débat entourant la langue de travail et de communication au Québec.

Pour ce qui est de l'élection des dirigeants de la CSD, les participants à la journée d'étude ont exprimé le vœu d'un scrutin en deux étapes. Une première liste de candidatures sera soumise aux suffrages d'un référendum à travers les syndicats de la province. Seront automatiquement éliminés les candidats qui auront recueilli moins de 33% des voix. Ceux qui auront subi avec succès ce premier test poursuivront leur campagne jusqu'au congrès qui élira ses nouveaux leaders. Les frais de campagne des candidats seront limités et remboursés par la CSD.

Cette journée de réflexion au sein de la CSD, a par ailleurs laissé croire que les militants syndicaux ne veulent rien savoir de la gestion participative. En rejetant ce concept, les participants aux travaux en ateliers ont conclu que c'est par la seule voie de la négociation que le travailleur doit tenter de défendre

ses droits et définir ses responsabilités. Par la même occasion, les militants de la CSD soulignent que l'Etat également devrait savoir laisser la gestion à l'entreprise privée et ils ne croient pas plus aux sociétés mixtes qu'aux sociétés d'Etat.

Un élément étonnant de cette journée d'étude concerne les exigences des syndicats envers les employeurs. Les intervenants ont opté pour une certaine modération, des négociations mieux préparées et qui tiennent compte de la santé de l'économie. Ainsi, disent-ils, il faudrait que chaque négociation, que

les exigences syndicales, coïncident à un dossier étoffé sur la hausse du coût de la vie, le rendement de la productivité ainsi que la rentabilité du secteur concerné de l'industrie.

Enfin, les militants de la CSD estiment que les partis politiques de l'opposition, lors de la dernière campagne fédérale, ont fait montre de démagogie en alléguant une trop grande générosité du gouvernement dans l'administration du régime d'assurance-chômage. C'est pourquoi, ils s'opposent à ce que le gouvernement amende la loi pour la rendre plus restrictive.

Le travail reprend à Nordair

Un contrat de deux ans a été signé samedi entre la société Nordair Ltée et l'Association internationale des machinistes mettant ainsi un terme à une grève déclenchée il y a neuf semaines par les quelque 250 employés au sol de la compagnie aérienne.

Les employés ont accepté, par 127 voix contre 125, le nouveau contrat qui est rétroactif au 30 mai 1972, date à laquelle le contrat précédent avait expiré.

Le contrat accorde une augmentation

salariale de 18% répartie sur deux ans ainsi qu'une hausse pour les équipes d'après-midi, pour celles de nuit et pour les horaires brisés, une hausse au temps supplémentaire, une amélioration des conditions de travail dans les bases du Grand-Nord et plusieurs autres bénéfices marginaux. Un communiqué conjoint de la compagnie et du syndicat affirme que la plupart des employés reprendront le travail au cours de la semaine.

Les vols de Nordair entre Montréal, Hamilton, Pittsburgh, Windsor et Detroit reprendront jeudi prochain. Les liaisons entre Chibougamau et Montréal seront de nouveau assurées à compter de vendredi. Le service recommencera le 29 janvier entre Montréal, Val d'Or et Fort George, Qué.

Le personnel d'entretien, les manutentionnaires, les agents de réservation et d'aide aux passagers avaient débrayé le 13 novembre pour appuyer leurs revendications portant sur des hausses salariales, sur la sécurité d'emploi, et sur une amélioration des relations entre le personnel et l'administration.

Semaine de l'Unité

A 12h00, célébration (bilingue) à la cathédrale catholique Marie-Reine-du-Monde, rue Dorchester ouest.

A 19h00, célébration évangélique présidée par M. Gaston Racine chez les Pères du Saint-Sacrement, 4450 St-Hubert.

A 20h00, la paroisse Saint-Viateur, rue Laurier ouest, reçoit fraternellement les sept autres communautés chrétiennes vivant sur son territoire.

COLLOQUE DE LA S.S.J.B.

L'ÉCOLE ANGLAISE POUR TOUS?

mardi 23 janvier
8 heures du soir

Centre communautaire
Université de Montréal
2332, Édouard-Montpetit
Outremont

INVITÉS

M. Guy Bouthillier, politologue, professeur à l'Université de Montréal, auteur du récent ouvrage: Le choc des langues;
M. Fernand Daoust, secrétaire général de la F.T.Q., membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal;
Dr Camille Laurin, chef parlementaire du Parti Québécois à l'Assemblée Nationale;
M. Jacques Poisson, linguiste.

Président d'honneur
M. François-Albert Angers
Président général de la S.S.J.B.

Président du colloque
M. Marcel Chaput
Président de la section d'Outremont-
Côte-des-Neiges

ENTRÉE LIBRE

IDEAL HOME IMPROVEMENTS

DIVISION DE — RÉNOVATIONS BONAVENTURE

TOUTES RÉNOVATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

TERMES FACILES

10 ANS POUR PAYER

- Salles de jeux ■ Salles de bains
- Cuisines planifiées
- Pièces additionnelles, etc.

331-2860

4621 DE SALABERRY



LE CEGEP EN QUESTION

- Les implications du projet de régime pédagogique
- L'expérience des Cegeps: urgence d'un bilan
- L'insertion des Cegeps dans le milieu régional

DANS LE NUMÉRO DE JANVIER DE

Maintenant

En vente dans les kiosques et les librairies

Je désire recevoir MAINTENANT
Abonnement ordinaire \$7.
Abonnement étudiant \$5.

REVUE MAINTENANT,
9820, Jeanne-Mance
Montréal
739-2758

Nom
Adresse



La Chambre
de commerce
de Montréal

Déjeuner-causerie
hebdomadaire
LE MARDI, 23 JANVIER



M. RODRIGUE J. BILODEAU
président
Honeywell Limitée

Le sujet: "l'apport du Québec
dans l'industrie canadienne"

Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 h 30
Le public est admis
Renseignements: 866-2861

un visage sans rides

avec le
lifting biologique
la séance \$15.00

josette ghedin

2030 rue crescent
téléphone 845 9323 845 7611

VIENT DE PARAÎTRE...

AUX ÉDITIONS DU JOUR

LES MERVEILLES DE LA NATURE

par le Dr FERNAND CORMINBOEUF, Ph.D.

- Les algues marines, les sources minérales, les laits fermentés, autant de merveilles qui concernent votre santé et dont l'auteur vous révèle les secrets.
- Une redécouverte de la nature.

En vente partout au prix de \$4.25 — distribuée par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551



ÉDITIONS DU
JOUR...
Président et
directeur général
Jacques Hébert

Les Dr Fernand Corminboeuf
Merveilles
de la
Nature
Une redécouverte des plus
simples ressources
alimentaires, des eaux
minérales, des algues marines
Éditions du jour

éditorial

Le vrai déblocage reste à venir

Ainsi que l'a signalé à plusieurs reprises M. John Turner, il faudra attendre la présentation du prochain budget fédéral, dans deux ou trois semaines, pour connaître les résultats concrets de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui a eu lieu les 18 et 19 janvier à Ottawa. Si l'exposé budgétaire du ministre fédéral des Finances reflète vraiment et substantiellement les recommandations de portée immédiate qui lui ont été faites par les provinces — surtout par la bouche de M. John White, le ministre ontarien du Trésor — il est vraisemblable qu'apparaîtront alors un climat favorable à la négociation d'un compromis conduisant à la mise en oeuvre d'un nouveau régime de financement conjoint des services de santé assez près de celui proposé vendredi par M. Marc Lalonde à ses collègues provinciaux.

Il suffirait, ensuite, que le ministre fédéral de la Santé et du bien-être social fasse preuve d'assez de souplesse et d'adresse pour effectuer d'une manière qui satisfasse les provinces (en particulier le Québec), les rajustements aux pensions de vieillesse et aux allocations familiales promis dans le discours du trône, pour que puissent s'amorcer, sous des augures singulièrement favorables, la révision de deux éléments fondamentaux du régime fédéral canadien qui ont été la source, ces dernières années, d'affrontements constants et stériles entre Ottawa et les provinces:

● Le partage des revenus du secteur public entre les deux ordres de gouvernement, dans la réforme, après avoir été préchée sans succès par le Québec dans le désert de l'hostilité fédérale et de l'indifférence provinciale, est maintenant réclamée avec insistance par au moins cinq provinces;

● Le cadre dans lequel la politique sociale est élaborée et mise en oeuvre, tant dans ses aspects constitutionnels qu'administratifs et financiers.

Si, au contraire, M. Turner choisissait de traiter les provinces, dans son budget, avec la pingrerie que la trésorerie fédérale a manifestée sans répit depuis 1968, alors les provinces auraient toutes les raisons de conclure que ce serait perdre leur temps que de poursuivre plus avant, jusqu'à nouvel ordre, les "consultations" avec Ottawa. Les capitales provinciales auraient alors les meilleures raisons du monde de renvoyer aux calendes grecques la série ambitieuse de conférences fédérales-provinciales auxquelles le premier ministre Trudeau les conviait la semaine. Mieux vaudrait dans cette éventualité — même pour le gouvernement libéral de Robert Bourassa — attendre patiemment la défaite du gouvernement libéral minoritaire et son remplacement par l'équipe de M. Stanfield.

On voit donc que l'enjeu posé par la conférence de la semaine dernière est capital pour le parti de M. Trudeau. Reste à voir si John Turner, en concevant son prochain budget, sera capable de l'emporter; reste à voir, aussi, si le caucus libéral saura

exercer sur le ministre des Finances les pressions qui l'obligeront à renouveler la problématique économique et financière du gouvernement central.

D'ici là, il est prématuré de parler de "déblocage", comme certains observateurs n'ont pas craint de le faire, sur la foi d'un ton nouveau, de quelques sourires et de bribes de phrases plus coulantes que d'habitude, que la conjoncture politique issue du 30 octobre a forcée les porte-parole fédéraux à exhiber devant la presse. Ce qui a été évident tout au long de la semaine dernière, c'est plutôt le "blocage" de quatre provinces — l'Ontario, l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan — derrière les positions défendues avec acharnement par le Québec depuis le début des années soixante en ce qui a trait à la fiscalité fédérale-provinciale, blocage qu'est venu renforcer la neutralité bienveillante, quoiqu'encore doublée de réticences profondes, affichée par la Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique (ces dernières pour la première fois) devant les propositions presque identiques du Québec et de l'Ontario.

C'est là un véritable renversement des alliances fiscales au pays, que l'on doit attribuer au moins autant au succès de la "diplomatie" interprovinciale du gouvernement Bourassa qu'à la prise de conscience, par les neuf autres provinces, de la convergence de leurs intérêts avec ceux du Québec. Ce front commun des provinces a paru d'autant plus efficace qu'il a su éviter le double écueil d'une collusion trop évidente contre Ottawa et d'une agressivité qui a souvent, par le passé, rendu l'opinion publique antipathique aux propositions québécoises.

Reconnaissons, néanmoins, que l'attitude des diverses provinces n'était pas motivée exclusivement par le souci du bien commun, la reconnaissance subite des vertus de la logique québécoise et de la convergence de leurs intérêts en matière fiscale. De même qu'on a pu fréquemment, par le passé, déceler une influence partisane sur l'attitude du gouvernement Bourassa devant son "cousin" libéral d'Ottawa, de même la vigueur avec laquelle les gouvernements Davis de l'Ontario et Lougheed de l'Alberta s'est ressentie des gains réalisés le 30 octobre par le "cousin" Stanfield et la perspective que les progressistes-conservateurs, avec un peu de chance, soient appelés prochainement à former un nouveau gouvernement fédéral.

Dans le cas des trois provinces néo-démocrates, cependant, ce sont surtout des considérations d'ordre politique qui ont joué; et assez curieusement, elles ont joué inversement, en Colombie-Britannique, qu'au Manitoba et en Saskatchewan. En effet, dans les deux provinces des Prairies, les gouvernements Schreyer et Blakeney ont tenté, depuis deux ans, de concevoir et de mettre en oeuvre une politique sociale assez proche de celle préconisée au Québec par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, et ils se sont heurtés aux mêmes difficultés d'ordre administratif et financier dans l'arène fédérale-provinciale.

ce qui les a incités à examiner d'un oeil plus sympathique les revendications québécoises.

Le gouvernement Barrett, porté au pouvoir en Colombie-Britannique il y a moins de six mois, vise les mêmes objectifs; mais comme il n'a pas encore eu le temps de trouver sur son chemin les embûches des "Feds", comme on dit à Winnipeg, sa volonté réformatrice en matière sociale l'incite à être réticent devant le remplacement éventuel des programmes conjoints par ce qui l'obligerait alors à traiter, non plus seulement avec le seul gouvernement fédéral, mais aussi avec ceux des neuf autres provinces du pays. "Mais ce n'est qu'une question de temps: il apprendra comme les autres", prédisent les collègues néo-démocrates de M. Barrett.

Tant de fermeté, de la part des provinces, a considérablement affaibli les arguments traditionnels d'Ottawa en faveur du statu quo. Pour le moment, il convient de s'en réjouir, dans la mesure où cet affaiblissement s'apaise l'impérialisme bureaucratique et politique qui empoisonne les relations fédérales-provinciales depuis 1945 et où il favorise la réforme fondamentale de toute la fiscalité fédérale-provinciale qui s'impose. Mais il faut bien constater qu'un transfert de points d'impôt aussi massif que celui préconisé par le Québec et l'Ontario pose des problèmes techniques qui n'ont pas encore été résolus.

Pour le démontrer, il suffit de poser les trois questions suivantes, qui sont étroitement reliées entre elles: Comment, avec une masse fiscale amputée de \$3 milliards (et bien plus, si le transfert réclamé pour les services de santé devait se doubler d'un autre, pour les services sociaux), le gouvernement fédéral pourrait-il conserver la maîtrise de la conjoncture économique? De quelle manière, concrètement, pourrait-on instaurer la coordination budgétaire extrêmement étroite qui s'imposera alors entre Ottawa et les provinces? Par quels mécanismes, en pareille occurrence, Ottawa pourrait-il imposer aux trésoreries provinciales la discipline budgétaire qu'exigerait la stabilisation de l'économie au niveau du plein emploi?

En ces matières, le gouvernement fédéral a de solides arguments à faire valoir. Mais s'ils veulent qu'on écoute désormais ces arguments avec l'attention et la sympathie qu'ils méritent, MM. Trudeau, Turner, Lalonde et compagnie doivent manifester leur bonne volonté et leur bonne foi. Le meilleur moyen de le faire, dans l'immédiat, c'est de présenter un budget fortement expansionniste, qui soulagera les contribuables fédéraux et donnera un peu de marge de manoeuvre fiscale aux provinces. En clair, M. Turner doit accepter les propositions de l'Ontario et du Québec, en évacuant de quelques points le champ de l'impôt sur le revenu des particuliers.

On pourra, ensuite, se remettre à discuter.

CLAUDE LEMELIN

Une dissimulation de \$20 millions

(...) Certains se demandent comment il se fait que les coûts de la police sur l'île de Montréal ont pu passer de \$50 à \$97 millions en l'espace de trois ans, entre 1969 et 1973, soit presque le double. Et l'on laisse entendre que cette croissance astronomique des coûts serait imputable soit à l'intégration elle-même, soit à la forme d'intégration adoptée par le législateur.

La population et les législateurs de 1969 furent induits en erreur par les informations fournies à l'époque. Au moment où l'intégration des corps policiers fut effectuée par la Loi de la Communauté urbaine de Montréal en décembre 1969, l'ancien gouvernement et les représentants de la Ville de Montréal avaient alors déclaré que les coûts des services de police intégrés se situeraient à quelques millions de plus que 50 millions pour l'année 1970, les coûts encourus pour 1969 étant établis par eux à \$50 millions. En fait, la ville de Montréal, dans son budget de 1970, avait un budget de \$41,344,000 au strict point de vue policier, mais elle factura la Communauté urbaine pour un montant de \$59,760,000. C'est que la ville de Montréal fit régler, par la Communauté, un ensemble d'autres

frais qui se rapportaient à la police mais qui étaient dissimulés jusque là dans différents autres postes de son budget. En voici la liste: les bénéfices marginaux et les fonds de pension représentaient 6 millions; l'entretien des véhicules 2 millions; l'achat d'équipement 1 million; l'achat et l'entretien d'appareils de communication 6 millions; les dépens supplémentaires \$3,500,000; les dépenses imprévues et les frais d'administration \$4,400,000.

Par conséquent, dans le budget intégré de 1970, la ville de Montréal est arrivée avec une facture totale et imprévue de \$59,760,000, à laquelle il faut ajouter, évidemment, les budgets des corps de police des autres municipalités. C'est ce qui explique pourquoi le coût total de la police sur l'île de Montréal, en 1970, a été de \$75,800,000 plutôt que de \$50 millions comme on l'avait prétendu à la Commission parlementaire. Les représentations de la ville de Montréal sont consignées aux pages 4036 à 4041 des débats des Commissions de l'Assemblée Nationale du 10 décembre 1969 (...).

(Extrait du discours de M. Jérôme Choquette, ministre de la justice, à la journée d'étude de la Commission de police, le 16 janvier 1973, à Québec.)

lettres au DEVOIR

On a oublié d'humaniser

"Aux postes, les communications entre employeur et employés sont presque inexistantes. C'est une ambiance que nous avons ressentie au cours des entretiens avec les parties." (Extrait du rapport du bureau de conciliation en vue de régler le différend qui oppose le Conseil du Trésor et le Conseil des unions des postes). A mon avis, cet état de relations malsaines existe depuis nombre d'années. Pourquoi?

1) Le manque de compétence de l'Administration postale au niveau national et local. Exemple: dernièrement, le ministère a fait imprimer des calendriers pour les offrir à tous ses usagers. A mon avis, c'est dépenser bien légèrement plusieurs milliers de dollars. Ce n'est pas tout! Les calendriers terminés, on s'est aperçu que le mois de février comportait trente-et-un jours au lieu de vingt-huit. Le ministère a alors décidé de faire imprimer d'autres calendriers... de 365 jours, et de jeter les calen-

driers de 368 jours. Quelle farce coûteuse! Le manque de dialogue. Le ministre décide d'automatiser les postes mais sans consulter préalablement le syndicat. On automatise mais on oublie d'humaniser. Notre syndicat ne s'oppose pas à l'automatisation, mais sagement il propose que les machines servent le travailleur et non pas l'inverse.

Voici un autre exemple frappant: M. Finkelman, président de la Commission des relations de travail de la Fonction publique, déclarait le 18 octobre dernier, lors d'une décision arbitrale relative aux codeurs des postes (nouvelle classe d'employés créée par le gouvernement) que "le défendeur (le gouvernement) a contrevenu à l'article 51 de la Fonction publique dans la mesure où il ne s'est pas déchargé de son obligation de tenir des consultations avec le requérant (le syndicat) de la façon prévue, en vue de tenter d'établir un taux pour cette clas-

sification (codeurs)". Pour réellement résoudre ce problème des relations malsaines, le ministre des postes devrait changer en profondeur son mode de promotions. Avant d'entreprendre tout changement majeur, le gouvernement devrait consulter le syndicat. Il pourrait même engager, après entente avec le syndicat, une équipe de spécialistes en relations humaines qui auraient pour tâche d'humaniser les postes et d'essayer de régler les conflits locaux entre les employés ou le syndicat et les représentants du ministère.

Le jour où l'on traitera l'employé des postes de façon humaine, l'on verra son rendement s'améliorer de beaucoup et, de ce fait, le service aussi sera plus efficace. Tout le pays en profiterait et l'on pourrait se vanter d'avoir enfin un service postal très rapide, tout en étant automatisé.

Michel LEGAULT
Montréal, le 18 janvier 1973

Les travailleurs oubliés des syndicats

Le Devoir du 6 janvier publiait en page 3 la nouvelle que deux employés d'une compagnie de sécurité avaient été brutalement congédiés pour avoir fait "circuler une pétition à leurs patrons".

Sans vouloir juger du travail accompli par "Canadians" pour la défense du gouvernement je dois dire que j'ai recherché en vain une déclaration de chefs syndicaux en

faveur de ces deux hommes congédiés pour activité syndicale. Je suis persuadé que les unions et syndicats feraient bien de se préoccuper beaucoup plus de travailleurs non encore syndiqués, tels que ceux de la compagnie en question. Après tout ils représentent plus de 65% des travailleurs de notre province! MM. Pepin et Laberge, que je connais et res-

pecte, se devraient de ne pas défendre seulement les seuls intérêts de "leurs membres" — dont les salaires les classent parmi les bourgeois, alors que les non-syndiqués restent dans leur grande majorité, parmi les pauvres!

Claude de MESTRAL
Montréal, le 18 janvier 1973.

Une quiétude inquiétante

Quelques précisions au sujet d'un article que j'avais fait paraître à propos des frais de scolarité. Une tournure imprécise disait que les universités prenaient exemple sur Laval pour justifier leur bonne foi en imposant le paiement des frais de scolarité en début de session... "Celui qui ne peut payer va ailleurs."

En fait, je n'impute pas une telle politique de laisser aller les étudiants ailleurs à l'Université Laval, et Monsieur Bouchard, directeur de la Vie étudiante, explique comment Laval essaie de contourner le problème (...).

M. Bouchard cite l'exemple de Laval où la Caisse populaire facilite les prêts avec un taux de 10%, et éventuellement sans endosseur. Malheureusement la situation n'est pas nécessairement la même ailleurs. En matière de prêts, la conférence des recteurs a adopté le 9 novembre le protocole d'entente avant de s'assurer que des moyens de contourner les préjudices aux étudiants soient trouvés, ce qui en dit long sur sa philosophie.

Le problème s'est posé à Sherbrooke en 1971, et le gérant de la Banque de Montréal (il n'y a pas de Caisse populaire de l'Université) m'assurait alors que la Banque n'autorisait que des prêts à 12% avec un endosseur; je faisais alors une démarche à titre de président des étudiants de l'Université parce que cette dernière se proposait ce que lui impose finalement la Conférence des recteurs. Que je sache, des mécanismes analogues à Laval n'étaient pas prévus, au moment de la rédaction de ma lettre, pour contourner les difficultés de pareilles mesures à l'Université du Québec (ou tout au moins, aucune information officielle ne fut publiée dans les journaux à cet égard).

La conférence des recteurs se réfère à des principes autres que

la démocratisation de l'enseignement préconisée par le rapport Pareau; il s'agit d'une mesure administrative; les attendus font état de ce qui suit: "attendu que la gratuité scolaire n'a pas encore été instaurée au niveau de l'enseignement supérieur; attendu que les universités et leurs étudiants, en regard des frais de scolarité, se trouvent en relation contractuelle," (extrait du protocole).

Comme la conférence des recteurs constitue, en matière de mise en marché de l'enseignement universitaire, un espèce de "cartel" ou de "monopole" auquel le gouvernement impose, selon les moments, certaines restrictions, il se trouve que les clauses du contrat étudiant-université sont déterminées unilatéralement. Si, sur le marché courant, l'achat d'un produit s'accompagne souvent de plusieurs mois de paiements sur versements, si cet achat s'accompagne d'une garantie de qualité, ces loies du marché capitaliste courant n'existent pas quant au monopole que constitue le réseau des universités.

Nous voilà déjà rendu dans un débat idéologique; M. Bouchard refuse par raison de goût et de temps de discuter de la gratuité scolaire à l'Université. Il songe néanmoins à son dernier rapport d'impôt, problème dont j'élaborais certains éléments dans le paragraphe "le concept d'accessibilité" dans mon article précédent.

Il trouve cependant le temps d'évoquer le principe suivant: "il vaut mieux procurer aux étudiants des moyens de s'autofinancer en assumant leurs propres responsabilités", pour justifier que l'université se décharge de la responsabilité de garantir ou de tolérer des paiements de frais de scolarité... en faveur... d'une caisse populaire. Il dit d'une part que l'attitude antérieure de tolérance

de l'Université "engendre trop souvent, chez celui qui en bénéficie, l'irresponsabilité et la négligence", alors que le gérant de la caisse populaire admire la grande responsabilité dont font preuve les étudiants face aux ententes avec la caisse. (...)

Je demeure convaincu que le meilleur moyen de procurer aux étudiants le moyen de s'autofinancer et d'assumer leurs propres responsabilités est un salaire, comme pour le reste de la population.

La situation actuelle veut que l'Université ou une institution d'emprunt assume un risque face à un montant qui n'appartient pas complètement à l'étudiant. Je suis heureux que les caisses populaires, fonctionnant sur le principe démocratique de la coopération de leurs membres, manifestent plus de confiance dans les étudiants que les hiérarchiques universités. Peut-être d'autres institutions bancaires sur le terrain de la clientèle. Souhaitons-le. J'estime néanmoins que l'obligation pour l'étudiant de payer des intérêts constitue un recul par rapport à l'idéologie gouvernementale d'accessibilité instaurée vers les années 1960.

Et la quiétude d'un directeur de Vie étudiante face à une mesure édictée par la conférence des recteurs et touchant la vie étudiante sans que pourtant la conférence interuniversitaire de Vie étudiante (C.I.V.E., comité de la conférence des recteurs) n'ait été consultée, cette quiétude, dis-je, m'inquiète, compte tenu de l'absence de garanties communes pour pallier les inconvénients d'une pareille modalité de paiement des frais de scolarité.

Hubert Wallot, étudiant, université de Sherbrooke, Sherbrooke, le 19 janvier 1973

Pour des rues françaises

Il est question de changer les plaques d'identification des rues de Montréal.

Il est temps que la deuxième ville française du monde identifie ses rues en français. Les rues de Toronto sont-elles identifiées dans des langues étrangères? Non. Pourquoi le bilinguisme est-il toujours une obligation pour le Québec seulement?

Il est temps de faire disparaître les mots Street, Hill, Road, et les abréviations St, West, W, et les incroyables Park Avenue, Pine Avenue et l'inconcevable Alexander de Séve Street.

Plus Montréal s'identifiera en français, plus notre ville deviendra rentable au point de vue touristique. Il faut identifier toutes les rues de Montréal en français NEMES si des Anglais menacent de partir et SURTOUT si des Anglais menacent de partir, car,

dans ce cas nous ferions d'une pierre deux coups.

Espérons que les conseillers municipaux de Montréal ont moins peur des Anglais que les ministres de Bourassa. Le ministre des Affaires culturelles du Québec est un ministre pour anglophones, c'est bien connu, sinon comment peut-il endurer encore le bill 63?

Il est temps de faire disparaître les mots Street, Hill, Road, et les abréviations St, West, W, et les incroyables Park Avenue, Pine Avenue et l'inconcevable Alexander de Séve Street.

Plus Montréal s'identifiera en français, plus notre ville deviendra rentable au point de vue touristique. Il faut identifier toutes les rues de Montréal en français NEMES si des Anglais menacent de partir et SURTOUT si des Anglais menacent de partir, car,

Allons, M. le Maire et messieurs les conseillers, un peu de courage et pour une fois, que le diable emporte nos Anglais qui de toute façon ne comprendront jamais rien.

Julius LEBEAU
Montréal, le 12 janvier 1973.

Vers une nouvelle "coopération internationale"

par JEAN-CLAUDE LECLERC

Comble d'ironie, pendant qu'on est désormais amené, par la force de l'évidence, à parler de plus en plus de pays en voie de sous-développement, le secteur de la coopération internationale connaît un essor considérable, notamment au Canada. Certains organismes gouvernementaux, comme l'ACDI, qui y consacrent des sommes relativement modestes mais quand même substantielles, sont devenus non pas plus réalistes, ils l'ont toujours été, mais plus francs et plus directs: une partie considérable de "l'aide" gouvernementale aux pays dits du "tiers monde" est en réalité une contribution financière aux compagnies nationales désireuses d'accroître leurs exportations internationales. Charité bien ordonnée commence par soi-même, et le Canada est à cet égard fort charitable: seuls les contribuables naïfs ne s'en étaient pas rendu compte.

Alors que le commerce va ainsi son train, cependant, une nouvelle conscience a commencé de surgir dans les milieux spécialisés de la coopération internationale, tant chez les mouvements d'inspiration religieuse que parmi les organisations non confessionnelles. Le virage survenu ces derniers mois au Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) est à cet égard révélateur et fort encourageant.

Programmes de l'ONU, de la papauté, de Jean XXIII pour l'Amérique latine, course entre les grands blocs politiques du monde, sous l'influence de ces nombreux facteurs, le tiers monde a été littéralement inondé de missionnaires de tous genres, d'éducateurs et de techniciens, oeuvrant, bénévolement ou non, selon une certaine conception du "développement". Suivant cette philosophie forcément peu réfléchie, il s'agissait de mettre au service des pays "en retard" les moyens de réduire leur écart avec les pays "plus avancés". De retour dans leur pays, nombre de ces coopérateurs, instruits par l'expérience, ont commencé de remettre en question un schéma aussi simpliste des relations économiques et politiques entre les nations "pauvres" et les Etats "riches".

Le Canada et le Québec n'ont pas échappé à cette réévaluation de la philosophie de la coopération internationale. Dans le dernier bulletin d'information de SUCO, entièrement consacré à la réforme et aux changements de structures qui ont été apportés à cet organisme, le nouveau directeur du secteur francophone, M. Michel Blondin, explique comment les anciens coopérateurs canadiens ont joué un rôle capital dans cette révision.

D'abord, de retour ici, les coopérateurs reconnaissent que leur contribution à l'étranger a été bien "minime" par rapport aux besoins du pays d'accueil. Plusieurs ont avoué que "ce n'est pas avec les expériences limitées qu'ils possèdent qu'ils peuvent apporter un changement valable à la situation de sous-développement du pays dans lequel ils ont travaillé durant deux ans." Il aurait en effet été plutôt surprenant que des jeunes n'ayant pu encore, pour la plupart, s'affirmer chez eux, dans une culture qui est pourtant la leur, puissent valablement le faire dans une société qui leur était étrangère.

Il n'est que de voir les défis qui se posent ici (pauvreté, disparités régionales, retards divers dans l'éducation, le logement, l'aménagement rural ou urbain) et les échecs parfois cuisants des gouvernements et des organisations pourtant bien armées qui ont tenté de les relever, pour conclure que, de jeunes Africains ou Asiatiques, séjournant ici pendant deux ou trois ans, n'auraient pas pu significativement "développer" la Gaspésie, par exemple, ou les quartiers "défavorisés" de Montréal ou de Toronto.

Durant leur séjour à l'étranger, cependant, les coopérateurs canadiens ont découvert "des richesses culturelles importantes", et de retour ici, ils voient plus clairement, pour reprendre l'expression du directeur français de SUCO "l'importance des problèmes que nous avons à solutionner n'est pas le seul fait du tiers monde".

Il faut avoir vu, par exemple, le film bolivien "Le sang du condor", pour comprendre l'exceptionnelle richesse que des coopérateurs d'ici peuvent rencontrer dans le moindre village latino-américain. Quand, par contre, ces mêmes coopérateurs, perdus dans une petite ville du continent, voient à l'affiche au cinéma de la place — quelle surprise — l'un ou l'autre des torchons cinématographiques "québécois", subventionnés ou pas, ils sont à même de comprendre que est "arriéré" et qui a besoin de "développement", de part et d'autre des Amériques.

À SUCO, donc, "l'échange" va devenir le "concept-clé" de l'éducation qu'il faut faire de la "coopération internationale", coopération trop faite jusqu'ici à sens unique, et dont l'apport aveugle fut souvent "néfaste et destructeur" des valeurs des pays d'accueil.

Une évolution analogue s'est produite à Développement et Paix, organisme fondé par les évêques catholiques canadiens, qui n'envoie pas de coopérateurs à l'étranger, mais y finance des projets socio-économiques locaux, et tente, tout comme SUCO, d'éveiller les citoyens d'ici aux réalités du sous-développement.

D'une campagne annuelle à l'autre, Développement et Paix a transformé la vision qu'il pouvait avoir des problèmes du tiers-monde. D'abord inquiet de "la faim dans le monde", on s'est ensuite montré attentif à "la volonté de changer" de ceux qui "subissent la faim". Puis, on passa à une "deuxième faim": l'éducation, secteur où la coopération internationale a investi en effet beaucoup d'efforts et d'effectifs. Ensuite il fallut parler de "développement et de libération", dans un sens nettement plus militant et forcément politique. Il eut en effet été paradoxal que le développement puisse revêtir un visage politique ici même au pays, et doive se voir la face à l'étranger sous des dehors simplément caritatifs et éducatifs.

Cette année, le thème de la campagne de Développement et Paix

LE DEVOIR: Edition quotidienne, 525 par année, six mois, \$19. A l'étranger, \$40 par année. Le numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les adresses sont: 1130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'agence Presse Conscience est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne, 525 par année, six mois, \$19. A l'étranger, \$40 par année. Edition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur, 50 cents par semaine. Tarif de l'abonnement sera par le poste aérien sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrément numéro 0838. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

La baie James consacrera la structure du chômage au Québec

par le Comité pour la défense de la baie James

De sérieuses questions d'ordre économique restent encore sans réponse au sujet du projet de développement de la baie James. Nous allons dans cet article traiter d'une de ces questions: les effets du projet sur l'emploi au Québec.

Il semble y avoir deux arguments majeurs, d'ordre économique, à la base de ce projet:

● Le Québec a besoin d'énergie électrique, et le développement hydro-électrique de la baie James semble être la formule la plus économique pour satisfaire la demande d'énergie future (d'après les projections réalisées).

● Le projet de développement de la baie James va contribuer à diminuer le nombre de chômeurs au Québec en créant plus de 100.000 emplois.

Ces deux arguments doivent être soumis à une analyse détaillée. Nous nous limiterons, dans cet article, à l'analyse du second argument. Puisque les autorités gouvernementales ont toujours relié étroitement le projet de la baie James au problème du chômage au Québec, il est essentiel de nous placer dans cette perspective pour entreprendre notre analyse. Le taux de chômage au Québec dépasse d'environ 2% celui du Canada entier. Depuis 1966, la situation est allée de mal en pis. Il serait irréaliste de dire que cette situation est temporaire et que le problème du Québec semble très sensible aux taux de chômage élevés. Ce point sera clarifié plus loin.

Ainsi il s'agit de savoir si le projet de la baie James aidera à régler le problème du chômage au Québec. Nous verrons que la promesse de 125-130 mille emplois créés par le projet n'a pas de fondements solides. Il sera démontré:

● que le projet de développement de la baie James ne peut directement ni indirectement créer un si grand nombre d'emplois. De plus le coût par emploi serait plus élevé que dans les autres secteurs de l'économie;

● que le projet de développement de la baie James

peut, à long terme, aggraver les problèmes de chômage au Québec en aidant à maintenir et à renforcer notre traditionnelle économie de matières premières.

Les emplois créés

Le fait d'investir \$5,8 milliards dans le projet de développement de la baie James ne peut que très faiblement atténuer le problème du chômage.

● **Le Comité pour la défense de la baie James a fait préparer diverses études sur les aspects sociaux, écologiques, et économiques du projet de développement hydro-électrique de la baie James. Un de ces rapports, préparé par un économiste, traite des effets de l'aménagement de la baie James sur la situation de l'emploi au Québec. En voici le texte intégral. Les sous-titres sont du DEVOIR.**

Le gouvernement semble fonder sa promesse de 125.000 emplois sur l'hypothèse que, pour chaque nouvel emploi créé directement par le projet, cinq emplois sont créés dans les industries indirectement reliées au projet. Autrement dit, ces emplois sont à l'effet de spirale provoqué par le projet. Les 100.000 emplois additionnels, dit-on, naissent dans les secteurs suivants:

(a) les industries produisant les matériaux, équipements et autres fournitures nécessaires pour l'exécution du projet;

(b) les industries utilisant l'énergie produite par le complexe, par exemple traitant du minerai;

(c) l'industrie du bois, des pâtes et papiers;

(d) le tourisme.

Un tel argument manque de vigueur. On nous propose un calcul assez fantastique: la multiplication de 20.000 emplois par le facteur 6, pour en arriver aux 120.000 emplois promis. Il n'y a aucune base solide à ce calcul, ni dans la théorie économique ni dans l'expérience pratique des projets semblables. Et même si la formule magique devait s'appliquer à ce projet, il ne faut pas oublier que ce résultat n'est que temporaire. Quand la construction du complexe est terminée, l'opération des centrales hydro-électriques requiert très peu de personnel et presque pas d'équipements venant d'autres industries.

Ceci implique que, bien qu'une augmentation rapide du nombre d'emplois soit normale au début, à cause des sommes d'argent déversées dans le circuit économique, la nature temporaire de la plupart des emplois et de l'utilisation des facteurs de production provoque une contraction très brusque du nombre d'emplois au moment où les travaux de construction sont terminés.

Nous ne voulons pas dire que le nombre total d'emplois permanents créés directement et indirectement par le projet se limitera aux 1.000 emplois reliés au fonctionnement du complexe. Quand le complexe commencera à produire de l'énergie, ces mille emplois devront être multipliés par 100 pour arriver au chiffre de 120.000 emplois, selon la promesse. C'est de la pure imagination.

De plus il faut bien voir que les industries qui seront amenées à s'installer dans la région de la baie James sont pour la plupart des industries d'extraction minière ou de coupe de bois à grande échelle: ces industries ne créent pas beaucoup d'emplois car leurs produits à l'état brut ou très peu transformés sont transportés hors de la région et souvent hors du Québec pour être traités.

Le coût par emploi

Maintenant que nous avons une vue plus réaliste du nombre d'emplois permanents et temporaires qui seront créés par le projet, nous pouvons traiter d'un autre aspect très important du problème: le coût par emploi.

Pour le projet de la baie James, le coût par emploi est si élevé que si on considère les effets du projet à long terme sur le chômage au Québec, les investissements et subsi-

des accordés à ce projet seront, socialement parlant, une perte totale. En prenant pour acquis que la somme des investissements pour la réalisation du complexe de la Grande sera de \$5,8 milliards selon les évaluations effectuées (on doit noter que les coûts de réalisation des projets hydro-électriques dans un passé récent ont dépassé d'environ 30 à 50% les coûts prévus), on

leur marché que ses concurrents. Au moins un point s'est éclairci au cours du 20ième siècle: c'est que cette tradition économique entraîne un développement aveugle, sans planification, et ne garantit pas le plein emploi au sein d'une économie.

Le Québec suit cette pratique traditionnelle. Le mot d'ordre est: puisque notre territoire est riche en ressources hydrauliques, nous devons produire de l'énergie hydro-électrique. L'exportation d'énergie électrique (directe) ne semble pas tellement importante (environ 10% de la production). Mais il ne faut pas se leurrer à ce sujet. On exporte beaucoup plus d'énergie indirectement dans les matières premières telles que les pâtes et papiers et les métaux de base. La production de ces matières premières n'engendre pas beaucoup d'emplois car c'est hors du Québec qu'elles sont traitées puis manufacturées pour la mise en marché.

Chose curieuse, l'engouement du Québec pour l'énergie hydro-électrique a maintenu une économie de matières premières au détriment de l'industrie manufacturière, secteur où les emplois sont plus nombreux et moins coûteux. La production de matières premières peu transformées a été encouragée par l'énergie hydro-électrique bon marché dont nous disposons (5). Par contre, les transformations qui demandent beaucoup de chaleur provenant de l'électricité sont plus coûteuses que celle provenant du charbon.

D'autres économies (par exemple l'Ontario), qui ont utilisé le charbon comme source de chaleur, ont pu s'engager dans l'industrie du fer et de l'acier. Ces métaux sortis des haut-fourneaux sont prêts à alimenter l'industrie manufacturière. Au Québec, l'absence

Effets sur le chômage

Nous nous devons maintenant d'analyser les effets à long terme des investissements dans ce projet, sur le problème du chômage au Québec.

Le fait important à retenir pour entamer la discussion, est que le Québec a une structure industrielle très faible et très peu développée. Son économie dépend en grande partie de la production et de l'exportation de matières premières. En d'autres termes, nos richesses naturelles sont exportées sous des formes brutes ou semi-transformées vers des économies où le secteur manufacturier est plus développé. Le Québec ne peut transformer, faute d'outils, ses matières brutes en produits finis et en tirer les avantages économiques et les ouvertures qui en découlent.

Le comment et le pourquoi d'une telle situation nous mènerait bien au-delà du but de cet article. On peut cependant dire que cette situation est due en grande partie à une vieille tradition économique qui veut que chacun produise et vende ce qu'il peut produire à meil-

de combustibles pouvant produire de la chaleur nous a forcés à exporter des produits bruts (6).

Le projet de développement de la baie James va renforcer cette structure traditionnelle. On dit que la région est riche en gisements d'asbestos, de nickel et de fer. De plus, environ 1.000.000 de tonnes de bois doivent y être coupées chaque année (7). Le projet n'apportera donc rien de neuf à la structure industrielle de notre économie.

Il faut cesser de mettre l'accent sur l'énergie hydro-électrique et adopter d'autres sources d'énergie (énergie atomique, énergie thermique) pour mener le Québec à développer tous les secteurs de son économie. De plus, on pourrait diriger les investissements de façon à renforcer le secteur manufacturier où l'embauche est plus important par dollar investi. Autrement dit, le choix d'investissements qui apparaît le plus profitable à court-terme, devient à long terme un frein au développement d'une économie saine au Québec.

Conclusion

(a) Le projet de développement de la baie James ne peut donner que des solutions partielles et temporaires au problème du chômage au Québec. La majorité des emplois créés seront temporaires. Le nombre d'emplois permanents créés est minime. La promesse de 125.000 emplois est non-fondée.

(b) Le coût par emploi créé par ce projet est beaucoup trop élevé par rapport à ceux créés dans d'autres secteurs de l'économie.

(c) Les investissements dans ce projet vont accentuer le caractère de notre économie basée sur les matières premières et du même coup le problème du chômage.

(d) Le problème du chômage sera aggravé du fait des milliers d'indiens qui perdront leur moyen de subsistance et qui se retrouveront sur le marché du travail.

(e) On peut ajouter que, même si les lignes de communication et les sources d'énergie sont mises à la disposition des industries, rien ne nous assure que celles-ci s'installeront dans la région et que de nouveaux emplois seront créés. Si par contre ces industries sont attirées dans cette région par des exemptions de taxes et autres subsides, ceci peut constituer une allocation des ressources encore plus mauvaise et une hausse du coût par emploi.

Jusqu'ici on a discuté du projet de la baie James en rapport avec ses effets possibles sur l'embauche. Ces effets n'ont pas été étudiés ni discutés publiquement par le gouvernement. A moins que le gouvernement ait des plans très détaillés et certaines garanties de la part des différents secteurs et marchés, la promesse de 100.000 emplois semble être totalement fantaisiste. L'investissement dans le projet de la baie James apparaît comme une perte sociale totale si son but est aussi de trouver une solution au problème du chômage au Québec.

Et finalement, on doit se demander comment le gouvernement peut être assuré d'un marché domestique pour l'énergie de la baie James si un pourcentage considérable de la population est en chômage et de ce fait est incapable de s'acheter les appareils fonctionnant à l'électricité.

(1) Valanne Gloschenko, "The James Bay Power Proposal", page 6.

(2) Les Editions du Parti Québécois, Dossier - L'Affaire de la baie James, 1972, page 16.

(3) Commons Debates, April 28, 1972, page 1733.

(4) Les Editions du Parti Québécois, page 25.

(5) John H. Dales, Hydroelectricity and Industrial Development Quebec 1896-1940 (Cambridge, Harvard University Press) 1957, page 3.

(6) Ibid., page 163.

(7) James Bay Development Corporation, Development of the James Bay Temporary Initial Phase, page 7.

Voyages inédits

MARDI GRAS EN RUSSIE

Paris - Leningrad - Moscou
Départ 1er mars, retour 15 mars

Prix par personne (Can.) \$699.

PÂQUES EN RUSSIE

Paris - Leningrad - Moscou
Départ 19 avril, retour 3 mai

Prix par personne (Can.) \$699.

FÊTES DU 1er MAI À MOSCOU

Paris - Leningrad - Moscou
Départ 26 avril, retour 10 mai

Prix par personne (Can.) \$720.

TAHITI - PAPEETE

15 jours
Départs tous les jeudis

Prix à compter de (Can.) \$1,032

KENYA-NAIROBI TANZANIE

18 jours, plusieurs départs-groupes

Prix à compter de (Can.) \$1,700.

BEAUMONT INC.

Suite 1505
1155 ouest,
Boul. Dorchester
Montréal 102, Que.
Tél.: 866-5472

La Vogue au Féminin

Collection printemps-été '73

Chères amies,

J'ai reçu de France et d'Italie deux collections vraiment extraordinaires. La collection de France, très originale, est composée de douze styles exclusifs qu'il faut voir. Conçue et réalisée par des créateurs à grand succès en France, ici pour la première fois, elle est destinée à la jeune fille et la jeune femme vraiment "IN". Exécutée en tricot de filet de pêche (bouclé), cette collection comprend deux robes longues, quatre robes courtes et six modèles de chandails style débardeur, croisé, cache-coeur ou grand-vent.

La collection d'Italie comprend 20 robes et ensembles; un bijoux, mode tout-à-fait exclusive et originale. Prix très raisonnables, Styles grande vogue, élégance raffinée et racée, imprimés très distinctifs. Vêtement de classe pour la femme économe.

Vous serez admirée et discrètement désirée.

Toutes les grandeurs sont disponibles et vous aurez le choix de la couleur. Vous épargnez toujours chez moi, et vous savez pourquoi maintenant. Livraison après le 26 février prochain.

Venez choisir dès maintenant le modèle que vous préférez. Laissez un dépôt et dès l'arrivée du vêtement je communique avec vous. D'accord, je vous attends. A bientôt,

Sinette

tel.: 270-1182

6970 rue St-Denis (1er étage)
près station Métro Jean-Talou
ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

LECTURE RAPIDE

2 sessions d'hiver à prix d'étudiant

Informations:

Centre de lecture rapide

681-4545

AUTO-ÉCOLE ?

De préférence

LAUZON



6370-6375 ST-HUBERT, MONTRÉAL — 277-4143

CHATEAU

d'aujourd'hui

VIENT DE PARAÎTRE...

AUX ÉDITIONS DU JOUR

RÉFLÉCHISSEZ ET DEVENEZ RICHE

par NAPOLEON HILL

• Ce livre passionnant prouve à chaque lecteur qu'il a en lui d'innombrables possibilités, dont il lui appartient de tirer parti.

En vente partout au prix de \$3.00 — distribuée par Les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

suites
de la première
page

LES QUATRE REBELLES

port de troupes blindé est amené sur place et, tout autour du magasin, dans la rue et sur les toits avoisinants 500 policiers prennent position.

A l'intérieur, les quatre hommes prennent comme otage 11 personnes. Très rapidement une fusillade éclate. Un policier est mortellement touché à la tête et deux autres sont blessés, dont l'un grièvement. On devait apprendre plus tard qu'un des rebelles était également atteint sérieusement à l'abdomen. Ce devait être les seules victimes.

Puis l'attente commença. Dans la nuit de vendredi à samedi une jeune fille était libérée sans raison. Les rebelles demandèrent ensuite des médicaments et un médecin. La police accepte, à condition que les 10 otages soient libérés. Les hommes retransmis répondent par des coups de feu puis coupent les fils de leur téléphone.

Samedi matin, la situation est toujours la même. Les otages ont passé la nuit dans des sacs de couchage. Au milieu de la matinée, un porte-parole d'une secte de noirs musulmans se rend dans le magasin pour parlementer, mais en ressort cinq minutes plus tard.

Dans l'après-midi de samedi, la situation semble se débloquer. Un médecin noir, le Dr Thomas Matthew, un militant noir modéré, président de l'Organisation de la croissance et de la reconstruction économique nationale et premier neurochirurgien noir des Etats-Unis, se rend au chevet du rebelle blessé et emmène avec lui en walkie-talkie. Un des otages est alors libéré.

Le médecin reviendra plusieurs fois auprès du malade et servira de médiateur entre les assiégés et la police. Mais, il faut attendre le début de l'après-midi hier pour que le premier signe de dénouement se dessine. Vers 13h, hier, les neuf personnes, sept hommes et deux femmes dont une jeune fille de 15 ans apparaissent sur le toit de l'immeuble dans lequel les quatre rebelles les retenaient. Immédiatement, elles ont été secourues par les policiers qui se trouvaient là et rien ne permettait de savoir si elles avaient été libérées ou si elles avaient déjoué la surveillance de leurs gardiens.

Plus tard, la police a précisé qu'un des otages, qui connaissait bien le magasin, avait demandé aux rebelles qu'ils soient tous enfermés dans une certaine pièce pour éviter d'être atteints par les balles. Les noirs devaient accéder à cette demande. Restés seuls et conduits par leur camarade, les otages em-

pruntaient alors un escalier dérobé dont l'entrée, cachée par une planche, donnait sur la pièce. C'est ainsi qu'ils purent atteindre le toit et être sauvés par les policiers.

Peu avant la libération des otages, le Dr Thomas Matthew était ressorti du bâtiment avec une lettre que les quatre Noirs voulaient voir publiée dans la presse.

"Nous proclamons notre solidarité avec tous les musulmans et avec tous les gens opprimés du monde", déclarait la lettre des quatre hommes qui se définissaient comme des "rebelles impliqués dans une guerre sainte". "Nous n'avons rien à perdre, mais nous avons à gagner la victoire ou le paradis", ajoutaient-ils, affirmant être entrés dans le magasin pour s'emparer d'armes qui auraient été utilisées dans leur guerre.

Le Dr Matthews avait déclaré qu'il préparait une proposition d'amnistie qu'il soumettrait ce matin au procureur Eugene Gold, sans toutefois révéler si les termes de cette proposition avaient été définis par les quatre hommes baricadés. Selon lui, les quatre demandaient de la nourriture et des médicaments, mais ne formulaient aucune autre exigence.

La police de son côté se refusait toujours à lancer l'assaut, ne voulant pas d'une effusion de sang. Et, près de trois heures plus tard, les quatre hommes décidaient de se rendre. Il n'a pas encore été possible de savoir pourquoi ils ont pris cette décision alors que, depuis le début, ils avaient affirmé leur volonté de combattre jusqu'à la mort.

RICHARD NIXON

Spiro Agnew qui prêta serment sur une bible de famille, répétant lentement les 68 mots du serment, après le président de la Cour suprême, M. Warren Burger.

Autre prière par un patriarche orthodoxe-grec en l'honneur de M. Agnew, qui est d'origine grecque, suivie d'une récitation de America, The beautiful et c'est le serment du président à la minute prévue, midi à Washington.

Le président debout, derrière une vitre à l'épreuve des balles, lève la main droite et répète le serment présidentiel, 35 mots en tout, après M. Burger.

La musique militaire entonne Salut au Chef, tandis qu'une salve de vingt-et-un coups de canon éclate. M. Nixon, 37^{ème} président des Etats-Unis, a commencé son second et dernier mandat.

Assis derrière lui, le vice-président Agnew et le sénateur Edward Kennedy, qui risquent de se disputer la présidence en 1976, ont l'air pensif.

Le président a parlé d'une voix forte, égale, sans effet oratoire, pendant dix-huit minutes. Il n'a ajouté à son discours qu'un court appel aux prières de son peuple pour l'aider à accomplir sa tâche.

Les adversaires de M. Nixon et les partisans de la paix immédiate au Vietnam lui ont immédiatement reproché de ne pas avoir tenu la promesse qu'il aurait faite lors de sa première

élection en 1968 de mettre fin à la guerre du Vietnam pendant son premier mandat.

Mais les partisans du président ne manquent pas de répondre qu'il n'a jamais pris un engagement aussi formel. Tout ce qu'il a dit avant les élections de 1968 c'est que ceux qui avaient eu quatre ans pour faire la paix et ne l'avaient pas faite ne devaient pas avoir une autre chance.

En le réalisant triomphalement en novembre dernier alors que la guerre n'était pas encore finie, le peuple américain a clairement décidé de donner une autre chance à M. Nixon.

LE SCÉNARIO

séances plénières de la conférence de Paris, servira de cadre à cette cérémonie solennelle qui mettra un terme, tout au moins officiellement, aux combats au Vietnam.

Le scénario a été achevé hier et Paris sera le point de ralliement des protagonistes de cette cérémonie: M. M. Henry Kissinger arrive aujourd'hui, Mme Nguyen Thi Binh y est déjà après être passée par Moscou. M. Le Duc Tho, l'interlocuteur habituel de M. Kissinger et M. Nguyen Co Thach, vice-ministre des affaires étrangères de la république démocratique du Nord-Vietnam, sont à pied d'œuvre. On annonce, en outre, de Saigon, le départ pour Paris de M. Tran Van Lam, ministre des affaires étrangères du Sud-Vietnam.

Le général Alexander Haig est revenu, dit-on, de Saigon, emportant l'accord du président Thieu pour la signature du cessez-le-feu. Le général Haig qui s'est, en outre, rendu à Vientiane, Phnom Penh, Bangkok et Séoul, était porteur, dit-on, de l'accord général sur le cessez-le-feu, sur lequel MM. Le Duc Tho et Kissinger se sont mis d'accord à la séance du samedi 13 janvier, laissant aux experts nord-vietnamiens et américains le soin d'en mettre au point les modalités d'application, c'est-à-dire les mesures qui seraient prises sur le terrain pour assurer l'application du cessez-le-feu.

Il s'agit de volumineux protocoles annexes de l'accord général sur lesquels se penchent minutieusement les experts depuis des semaines et dont ils ont poursuivi hier la rédaction.

Une délégation militaire sud-vietnamienne dirigée par le général Vinh Loc, commandant de l'école militaire, est d'ailleurs arrivée samedi matin à Paris, sans doute pour voir de près ces mesures que les militaires seront chargés de mettre en place sur le territoire du Sud-Vietnam.

Le scénario paraît donc se présenter de la manière suivante. Les représentants des Etats-Unis et du Nord-Vietnam parapheraient l'accord général qui, d'après certaines indications serait très voisin du texte dont une analyse en neuf points a été publiée le 26 octobre dernier, et sur lequel s'étaient mis d'accord MM. Kissinger et le Duc Tho au cours de la phase précédente de leurs entretiens.

A cet accord général mettant fin à

l'engagement américain au Vietnam et préfigurant un règlement politique du conflit seraient annexés les protocoles qui, eux, seraient signés par les deux côtés, formule en usage à l'avenue Kléber, c'est-à-dire, d'une part les Etats-Unis et le Sud-Vietnam et de l'autre le Nord-Vietnam et le G.R.P.

Les dirigeants du Sud-Vietnam n'ont cessé d'affirmer jusqu'à présent, que le gouvernement de Saigon n'apposerait, en aucun cas, sa signature aux côtés de celle du G.R.P. en tant que tel. Il reste donc à savoir comment la difficulté aura été tournée.

Pour sa part, Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P. a déclaré hier soir qu'elle est revenue à Paris avec pour instruction de déployer tous ses efforts pour la signature de l'accord sur la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix au Vietnam.

Nous réaffirmons, a-t-elle dit, que le G.R.P. est prêt, une fois l'accord signé, à engager des conversations avec l'administration de Saigon et toutes les autres forces politiques dans le respect mutuel.

En fait, le cessez-le-feu n'est pas encore signé au Vietnam que, déjà, la phase qui suivra sa mise en place, celle de la lutte politique, s'annonce extrêmement dure et acharnée.

TROIS SUR DIX

On constate ainsi que 29,2% des répondants ne lisent pas du tout et que 14,2% d'entre eux regardent la télévision au moins 30 heures par semaine.

De ceux qui occupent leurs loisirs par la lecture, 28% lisent de une à trois heures par semaine. Parmi les amateurs de télévision, 27,3% regardent le petit écran de huit à 14 heures par semaine.

Statistique Canada précise que les résultats de son sondage peuvent refléter l'époque de l'année où il a été fait.

La proportion des personnes interrogées (23,4%) qui ont répondu avoir assisté à des spectacles sportifs du 1^{er} janvier 1972 à la mi-mars aurait probablement été plus élevée si le sondage avait été réalisé à l'automne, alors qu'il y a beaucoup de parties de football, de baseball et de soccer.

L'hiver, précise encore Statistique Canada, force probablement les Canadiens à rechercher les sports qui se pratiquent à l'intérieur.

Plus des trois-quarts des Canadiens (65,7%) ont avoué qu'ils ne pratiquaient aucun sport et 78,6% ont répondu qu'ils ne s'astreignaient à aucune activité physique.

De ceux qui pratiquent des sports, la plus grande proportion font de la marche (41,9%), puis 28,5% font de la natation. Seulement 7,1% ont répondu qu'ils faisaient du jogging.

Durant la période de deux mois et demi touchée par le sondage, 5,6 millions de personnes, soit 38,1% de la population âgée de plus de 14 ans, sont allées au moins une fois au cinéma et 3,4 millions, 97,23,4% ont assisté au moins à un spectacle sportif.

Par contre, seulement 1,7 million ont

assisté à une pièce de théâtre et 248,000 sont allées à l'opéra.

Les jeunes gens, de 15 à 19 ans, sont les meilleurs clients des cinémas et des théâtres. Soixante-cinq pour cent d'entre eux sont allés au cinéma et 20% au théâtre.

C'est aussi chez les jeunes gens qu'on trouve les amateurs de sports les plus assidus. Les statistiques montrent en effet que 44% de ces jeunes gens ont assisté de janvier à mars à un spectacle sportif.

ROBERT STANFIELD

proposent de le faire; il faut en outre assurer une coordination efficace de cet effort avec les interventions des autres ministères fédéraux, de même qu'entre l'ensemble de l'activité fédérale et celle des gouvernements provinciaux. A ce sujet, le chef de l'opposition officielle a dit comprendre les récriminations des gouvernements et fonctionnaires du Québec, qui se sont plaints fréquemment de la collaboration insuffisante d'Ottawa.

Mais surtout, a ajouté M. Stanfield, il faut rendre l'effort de développement régional plus efficace en adoptant des politiques économiques générales plus judicieuses, de manière à relancer l'économie dans son ensemble "voilà qui contribuerait puissamment à réduire le chômage et à relancer l'expansion dans la province de Québec et, ainsi, à réduire en longue période la nécessité de mesures spéciales d'assistance," a soutenu M. Stanfield.

Abordant ensuite la question du bilinguisme, le chef de l'opposition a encore une fois dénoncé vigoureusement les accusations de MM. Trudeau et Marchand, pour qui les progressistes-conservateurs auraient fait des gains, le 30 octobre, en capitalisant sur les préjugés anti-québécois des Canadiens anglais. "Ils n'ont pu produire la moindre preuve, a-t-il dit, que le gouvernement Trudeau a été battu parce que son chef était canadien-français ou parce que nous avons mené une campagne contre le Québec, ses revers s'expliquent plutôt par l'inefficacité de ses politiques économiques."

M. Stanfield a expliqué les attaques de MM. Trudeau et Marchand par l'amertume qu'ils ont ressentie à la suite des résultats du scrutin. "C'est pourtant moi qui devrais être amer, puisque les libéraux ont mené leur campagne en 1968 en m'accusant d'être trop mou sur la question du Québec."

Interrogé ensuite sur les positions de certains députés conservateurs sur le bilinguisme (notamment M. Peter Reilly qui affirmait, le 8 janvier, que ce n'était qu'un droit "moral" plutôt que constitutionnel des Canadiens français et M. Douglas Alkenbrack, qui a accusé à maintes reprises le gouvernement Trudeau de favoriser indûment les Canadiens français lors du dernier Parlement), M. Stanfield a répliqué que, bien sûr, "mon parti n'était pas sans défauts" mais qu'il refusait toute suggestion voulant que les propos de ces députés représentent la politique du parti. M. Stanfield a rappelé, en outre, qu'il n'avait

pas hésité pendant la dernière campagne à dénoncer l'utilisation, par certains conservateurs, de matériaux de propagande qui pouvaient être interprétés comme étant anti-québécois.

"Pourquoi donc nous opposerions-nous aux politiques de mise en oeuvre du bilinguisme du gouvernement Trudeau. Sauf quand elles sont mal appliquées? En principe, je n'ai rien à redire à cela, nous avons les mêmes objectifs en ce qui a trait à la coexistence des Canadiens français et des Canadiens anglais."

En prévision des prochaines élections fédérales, a signalé ensuite M. Stanfield, son parti avait entrepris d'élargir ses assises au Québec. "Nous avions de bons candidats lors de la dernière campagne mais nous n'en avions pas assez et surtout, ils n'ont pas eu grand chance de se faire élire parce que plusieurs sont entrés en lice trop tard. C'est pourquoi nous cherchons à renforcer notre équipe et notre organisation."

Abordant enfin la politique sociale, M. Stanfield a reconnu, avec le ministre québécois des affaires sociales, que la réforme des allocations familiales héméritait une haute priorité mais il a soutenu que la hausse "relativement modeste et très raisonnable" des pensions de vieillesse proposée par lui pendant la campagne électorale était nécessaire pour protéger les personnes âgées contre la hausse du coût de la vie.

LES FÉMINISTES

Suite de la page 3

sitaires): Flaming Apron (un petit groupe de femmes qui ont mis sur pied une boutique d'art et d'artisanat à NDG); le Pankhurst Collective (un groupe intéressé aux programmes d'étude qui s'adressent directement aux femmes); Sororité (mouvement bilingue qui est à rédiger un guide de référence pour la femme à Montréal); Féministe Information Collective qui publie la section féminine de Logos, le Centre des femmes du YWCA, le Women's Coalition for Abortion Law Repeal et le Women's Counselling Service, le Indoor Park Extérieur (groupe bilingue qui s'occupe en particulier des femmes qui ont charge de jeunes enfants), le Gay Liberation, etc.

Cette journée d'étude qui a beaucoup pêché par manque de leadership et de coordination, aura surtout permis aux divers groupements féministes de s'identifier et de faire connaître leurs moyens d'action. Elle aura clairement montré la nécessité d'un centre de référence et d'information, ne serait-ce que pour savoir ce qui existe actuellement à Montréal et assurer une liaison entre ces divers mouvements. Il n'existe aucun répertoire de ce genre.

Il appartiendra au "groupe de coordination" qui sera mis sur pied au cours des prochaines semaines de recueillir tous ces renseignements. Les personnes ou groupements intéressés à communiquer avec ce groupe en formation peuvent le faire en téléphonant à Shirley Gardner, 843-6673.



suites
de la première
page

LEADER NATIONALISTE

été assassiné par un Foula. Elle ajoute que, d'une façon générale, Cabral était hostile aux Musulmans de Guinée.

Selon ANI, la disparition de Cabral est un sujet de préoccupation supplémentaire, car le mouvement PAIGC pourrait passer entièrement des mains des Caboverdiens à celle des Guinéens partisans de Sékou Touré, ce qui, déclare l'agence, accentuerait le caractère terroriste du mouvement.

La lutte continue, a déclaré à l'AFP M. Luis Cabral, frère d'Amilcar Cabral ne pouvant qu'être déterminés, après cet ignoble assassinat, à poursuivre la lutte jusqu'au bout.

M. Leopold Sedar Senghor, président de la république du Sénégal, a qualifié de mauvaise nouvelle pour l'Afrique la mort d'Amilcar Cabral.

Le président du Sénégal, qui a accusé les réactionnaires, colonialistes et ca-

pitales qui mènent effectivement le Portugal d'avoir organisé cet assassinat, s'est cependant déclaré prêt à aider à réconcilier le peuple portugais et les peuples africains des colonies portugaises.

Pour sa part, M. Samora Machel, président du Front de libération du Mozambique, a déclaré que l'assassinat d'Amilcar Cabral, a eu lieu au moment où le PAIGC avait remporté de grandes victoires politico-militaires.

Le PAIGC s'appretait à proclamer l'indépendance et à constituer un Etat anti-impérialiste dans les zones libérées, a précisé M. Samora Machel, qui a ajouté que l'assassinat du leader intervenait également au moment où les combattants de la liberté ont remporté un succès sur le plan international, et après la tentative d'agression contre la Guinée du 22 novembre 1970, suivie de la liquidation de la cinquième colonne en Guinée.

Située à mi-chemin entre l'équateur et le Tropique du cancer, voisine du Sénégal au nord et de la Guinée à l'est et au sud, la Guinée-Bissau — ou Guinée portugaise — s'étend sur 36.125 km². C'est un pays plat, marécageux et boisé, dont la côte, baignée par l'Atlantique, est profondément découpée et bordée de petites îles, parmi lesquelles Boloma, l'ancienne capitale, et Bissau, la capitale actuelle. L'archipel des Bijagos, au large, lui est rattaché.

Ses 600.000 habitants, répartis en une trentaine d'ethnies, vivent de la culture du riz, des arachides et du bois, et de l'élevage des bovins.

Des trois provinces portugaises d'Afrique, l'Angola, le Mozambique et la Guinée, c'est cette dernière qui est la moins importante quant à l'étendue, les richesses et la population, mais c'est en revanche celle où les progrès de l'insurrection nationaliste sont les plus notables.

LE BÂTIMENT

des métiers de la construction, à la demande de ces derniers.

"A cette rencontre, il n'y a eu aucune négociation, ni dialogue et aucune décision n'a été prise. Les représentants de la FTQ nous ont seulement informé qu'ils étaient prêts à négocier et qu'ils veulent le faire sans la CSN", a expliqué M. Gagnon.

M. Gagnon a précisé que les associations patronales n'ont pas encore répondu à l'invitation de la FTQ et que, vendredi, elles ont demandé, par télégramme, à la FTQ et à la CSN de présenter le plus tôt possible leurs projets de convention collective ou de décret. Il a ajouté qu'il espère recevoir ces projets d'ici deux semaines.

Le représentant patronal a souligné que la loi 290 stipule que la CSN, la FTQ et les associations patronales doivent négocier conjointement mais que, dans les faits, soit la CSN, soit la FTQ, peut forcer les employeurs à négocier avec elles séparément.

"Pour ma part, a poursuivi M. Gagnon, je trouverais plus simple que la CSN et la FTQ acceptent de négocier avec nous à une même table. Mais nous ne pouvons pas les forcer à le faire."

Dans un communiqué, M. André Desjardins déclarait: "La paix étant revenue dans la construction et la majorité de la FTQ étant maintenant chose reconquise, le départ complet de la CSN permettrait aux travailleurs de la construction de faire des gains appréciables."

Le leader de la FTQ a renouvelé sa demande à l'effet de tenir un vote général dans la construction, qui pourrait revenir à période fixe, afin que les travailleurs de cette industrie ne soient représentés que par une seule centrale syndicale.

M. Desjardins a rappelé les grands objectifs de son groupe pour la période de négociation qui doit s'ouvrir sous peu: sécurité sur les chantiers, conditions d'emploi, amélioration des séculiers salariaux et de tous les bénéfices marginaux.

Vol de \$15,000 avec violence

Deux individus armés de revolvers ont perpétré, hier midi un vol avec violence au domicile de Mme André Kyrus du 2327 Chemin de la Côte Sainte-Catherine, propriétaire du magasin Four Brothers.

Les deux individus ont fait irruption dans la maison vers midi alors que Mme Kyrus se trouvait seule avec son garçon. Après avoir molesté la propriétaire et l'avoir frappée à la tête avec la crosse d'un revolver, les deux bandits ont fait main basse sur une somme de \$15.000 en espèces. Ils ont ensuite pris la fuite en automobile.

Mme Kyrus qui est âgée d'une trentaine d'années a été conduite au Jewish General Hospital pour les blessures subies à la tête.

L'enquête policière a été confiée aux sergents-détectives Laurin et Gagnon de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

TdH ouvre le 21 juin

Terre des Hommes ouvrira cette année le 21 juin, un jeudi, et restera accessible au public jusqu'au lundi 3 septembre. C'est ce que la ville de Montréal a annoncé hier.

Les autorités municipales ont en outre fait savoir que la Ronde commencera à recevoir des visiteurs dès le 12 mai, mais pour la fin de semaine seulement. Ainsi, pendant six fins de semaine, depuis celle du 12 et 13 mai jusqu'à celle du 16 et 17 juin, l'exploitation de la Ronde précédera celle de Terre des Hommes.

Les décisions relatives aux prix d'entrée et aux limites du territoire de Terre des Hommes n'ont pas encore été arrêtées mais devraient l'être prochainement.

Peter Lougheed :

L'Alberta n'entend pas se laisser intimider par la montée du NPD

CALGARY (CP) — L'Alberta n'entend pas se laisser intimider par la montée du Nouveau parti démocratique dans les autres provinces de l'ouest.

C'est du moins l'opinion exprimée par le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, devant les participants du congrès annuel du Parti conservateur provincial.

Le chef du gouvernement albertain s'est dit prêt à collaborer avec les gouvernements néo-démocrates du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, "mais jusqu'à une certaine limite".

Et cette limite, de préciser le premier ministre, c'est que nous refuserons de collaborer, directement ou indirectement, à toute forme de tentative d'imposer le socialisme dans l'ouest du Canada.

Comme Albertains et comme citoyens de l'Ouest canadien, ajoutait-il, nous entendons nous tenir debout pour protéger et favoriser l'entreprise privée, pour une société qui laisse place à l'opportunité, à l'initiative et à la liberté de choisir.

Les quelque milliers de délégués au congrès provincial ont chaleureusement accueilli la sévère intervention du chef conservateur. M. Lougheed n'a pas voulu révéler les raisons de son agressivité en précisant qu'il préférerait s'en tenir là pour l'instant.

Néanmoins, quelques instants plus tôt, le premier ministre confiait à un groupe de délégués son intention de jeter une note discordante dans les étroites relations que poursuivent libéraux et néo-démocrates et qui ont abouti à la proposition de tenir une conférence fédérale-provinciale sur les problèmes économiques de l'Ouest.

Selon un porte-parole du gouvernement, le premier ministre Lougheed est surtout concerné par la tenue de l'importante conférence fédérale-provinciale de juillet prochain. L'influence du NPD sur le gouvernement libéral minoritaire de M. Trudeau, ainsi que la présence de gouvernements néo-démocrates à la tête des trois autres provinces lui font craindre que les intérêts de l'Alberta pourraient être menacés.

Aux récentes élections fédérales, autant qu'aux élections provinciales a dit M. Lougheed, les Albertains ont clairement indiqué qu'ils ne veulent rien savoir du socialisme.

En 1971 dans cette province de l'ouest, les conservateurs ont mis fin à 36 ans d'un règne créditiste. Et aux élections fédérales du 30 octobre, ils ont balayé les 19 sièges de l'Assemblée nationale.

Enfin, le premier ministre Lougheed a affirmé que l'Alberta est bien préparé à jouer un rôle de premier plan à la conférence fédérale-provinciale de juillet.

A son tour, le ministre de l'Agriculture dans le même gouvernement, le Dr Horner, déclarait plus tôt aux délégués conservateurs que l'Alberta est décidé

à assumer le leadership de l'agriculture au Canada et que le gouvernement Lougheed et refusera que le gouvernement d'Ottawa lui dicte une ligne de conduite. Nous avons un défi à relever dans l'ouest du Canada, a dit le ministre Horner, parce que nous sommes entourés de gens qui voudraient prendre le contrôle de l'industrie agricole.

Les provinces se rangent à l'avis du Québec (Bourassa)

M. Robert Bourassa a déclaré hier que la force des provinces se manifeste de façon de plus en plus positive pour le Québec puisqu'elles adoptent progressivement son point de vue sur la plupart des sujets importants, comme, par exemple, le partage fiscal. Le chef du gouvernement répondait aux questions du journaliste Daniel McGinnis dans le cadre de l'émission hebdomadaire "Bourassa dialogue".

Le premier ministre a commenté en particulier sa rencontre récente avec le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

"Nous avons fait le point sur les problèmes communs auxquels nous avons à faire face, sur les échanges que nous faisons. Nous sommes également convenus qu'il était très important pour la solidité du régime fédéral au Canada qu'il y ait cette force des provinces, qui se manifeste d'ailleurs de façon de plus en plus positive pour le Québec puisqu'on s'aperçoit maintenant que les provinces adoptent nos points de vue sur la plupart des sujets importants. Que ce soit dans les domaines des communications, des affaires sociales ou du partage fiscal, on voit maintenant que le Québec n'est plus seul à insister sur l'importance d'un fédéralisme décentralisé: la majorité des provinces semblent d'accord avec les points de vue du Québec exprimés depuis plusieurs années."

M. Bourassa a déclaré que cet accord est le résultat d'une politique poursuivie depuis 1970.

"C'est une phase de notre politique et de l'attitude du Québec depuis que je suis au pouvoir, a dit M. Bourassa. Cette période a quand même donné des résultats très concrets."

"Il n'est certainement pas inutile que le Québec soit désormais appuyé par plusieurs autres provinces, ce qui est fait maintenant."

Le premier ministre a donné des précisions quant à la position ontarienne qui réclame également un transfert net de revenus.

"Ce n'est pas la première rencontre que j'ai eue avec M. Davis, mais c'est quand même une rencontre qui a permis d'établir que le Québec et l'Ontario, à la conférence fédérale-provinciale d'Ottawa, la semaine dernière, étaient solidement ensemble pour faire valoir leurs points de vue sur le partage fiscal. On a vu que le ministre des finances de l'Ontario avait des chiffres très convaincants: Quand on voit par exemple qu'il y a une augmentation des revenus de l'impôt fédéral sur les particuliers de 27 pour cent de 1972 par rapport à 1971 pour les 9 premiers mois — ce sont des chiffres qui ont été donnés par le ministre ontarien des finances, M. White — on voit une preuve et l'illustration très convaincante de la thèse de l'Ontario et du Québec, et d'autres provinces du Canada, afin d'obtenir un transfert net de revenu."

"En fait, on peut présumer que toutes les provinces sont d'accord pour un nouveau partage fiscal parce que les responsabilités provinciales augmentent plus rapidement que les responsabilités fédérales, et que les revenus fédéraux augmentent d'autre part plus rapidement que les revenus provinciaux. L'Ontario et le Québec ne sont pas isolés dans leurs demandes pour un meilleur partage fiscal. J'en ai même discuté avec d'autres premiers ministres et je pense que les provinces sont favorables à un transfert net de revenu qui leur permettra soit de baisser leurs emprunts, soit de ne pas hausser leurs impôts, soit de faire des dépenses conformes aux priorités provinciales. Je suis convaincu que, même si on peut discuter des modalités du partage fiscal, les provinces dans leur ensemble sont d'accord pour qu'il y ait un transfert net de revenu, donc d'accord avec notre position."

Faites connaissance avec l'autre vous-même.

Est-ce bien vous, cet être emmitoufflé de lainages, qui traîne ses pas dans la neige avant de réintégrer un appartement vide?

Non. Votre vrai moi est ailleurs.

Faites connaissance avec l'autre vous-même. Vous le retrouverez sur une plage du sud, bien loin d'ici. Étendu sur le sable chaud, il sirote quelque chose de frais et d'exotique à même une noix de coco.

Eastern peut s'en occuper.

Nous créerons des vacances exprès pour vous, où vous vous retrouverez en bonne compagnie, avec des gens qui vous plaisent.

Et puis, ce sera probablement plus pratique et plus économique avec nous. Appelez donc votre agent de voyages, ou bien Eastern. Nous vous rendrons cet autre vous-même que vous aviez perdu. Celui qui s'amuse...

Le soleil réchauffe les coeurs.

Mexique, Floride, Antilles: nous allons où brille le soleil. Vous y jouirez de prix spéciaux dans de grands hôtels, de voitures de location, de bateaux nolisés. Appelez-nous, ou bien votre agent de voyages, et nous vous préparerons de belles petites vacances exprès pour vous.

Faites connaissance avec la Floride.

A Miami Beach, on vit à plein 24 heures par jour. C'est là que vous retrouverez ce gai luron que vous étiez naguère. Vous logerez à l'hôtel Atlantic Towers au coeur de Miami Beach. Admission et apéritif gratuits avec spectacle dans une grande boîte de nuit, admission gratuite aux courses de chiens ou au jeu alai, coquetel "faites connaissance avec les amis", et vous voilà fin prêt pour bien vous amuser. Cette semaine en Floride coûte environ \$281, y compris le transport aérien.

Deux îles pour le prix d'une.

On ne s'ennuie jamais à San Juan. Allez y rigoler pendant 7 nuits, et on vous offrira gratis deux coquetels dans deux boîtes de nuit ainsi que l'admission à la piste El Comandante. Gratis également, un voyage à St-Thomas où vous pourrez faire le tour de l'île, magasiner hors douane et boire, pour vous mettre en train, une bouteille gratuite d'excellent vin. Tout cela pour environ \$356; transport aérien inclus.



Autres boni.

Dans plusieurs grands hôtels, on tient vraiment à vous plaire. Le Sheraton à Fort Lauderdale. Le Fontainebleau à Miami. Le San Jeronimo à San Juan. Indies House à St-Thomas. La Caravelle à St-Croix. Heritage Beach à Montego Bay. On y tient

Eastern s'occupe de vous, pas seulement de vos réservations.

EASTERN Les ailes de l'homme.

L'Amérique ne fera plus la guerre des autres

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a inauguré son second mandat samedi en assurant au peuple américain que la guerre du Vietnam touchait à sa fin et que les États-Unis ne feraient plus les guerres des autres.

Les cérémonies, grandioses et colorées, de la seconde investiture de M. Nixon ont été à peine troublées par quelques manifestations de protestation contre la poursuite du conflit d'Indochine.

Sur les marches du Capitole, devant tous les grands dignitaires du pays et

une foule d'environ 20.000 personnes, le président Nixon et le vice-président Spiro Agnew ont prêté serment, la main sur la bible.

Dans le froid rendu encore plus vif par le vent, malgré un pâle soleil d'hiver, M. Nixon a prononcé un discours qu'il a voulu historique sur le rôle nouveau des États-Unis dans le monde et sur sa conception du gouvernement. A l'étranger et chez nous, a-t-il dit, la clé de cette nouvelle politique consiste à répartir les responsabilités. Nous avons vécu trop longtemps avec les consé-

quences de la tentative de rassembler tous les pouvoirs et toutes les responsabilités à Washington.

Tandis que le président parcourait, debout dans une longue limousine découverte et entourée de "gorilles" la voie triomphale qui mène du Capitole à la Maison-Blanche le long de l'avenue de Pennsylvanie, quelques groupes de jeunes contestataires mêlés à la foule joyeuse ont lancé des insultes et des cris hostiles.

Mais M. Nixon, saluant des deux bras levés, ne s'est jamais départi de son lar-

ge sourire, même dans les deux occasions où des projectiles lancés par les manifestants furent attrapés de justesse par ses gardes du corps avant qu'ils puissent l'atteindre.

Arrivés à la Maison-Blanche, M. Nixon, sa famille, les membres du gouvernement et du corps diplomatique, ont pris place dans une grande tribune vitrée édifée devant le parc Lafayette pour assister à la traditionnelle parade marquant l'inauguration des présidents.

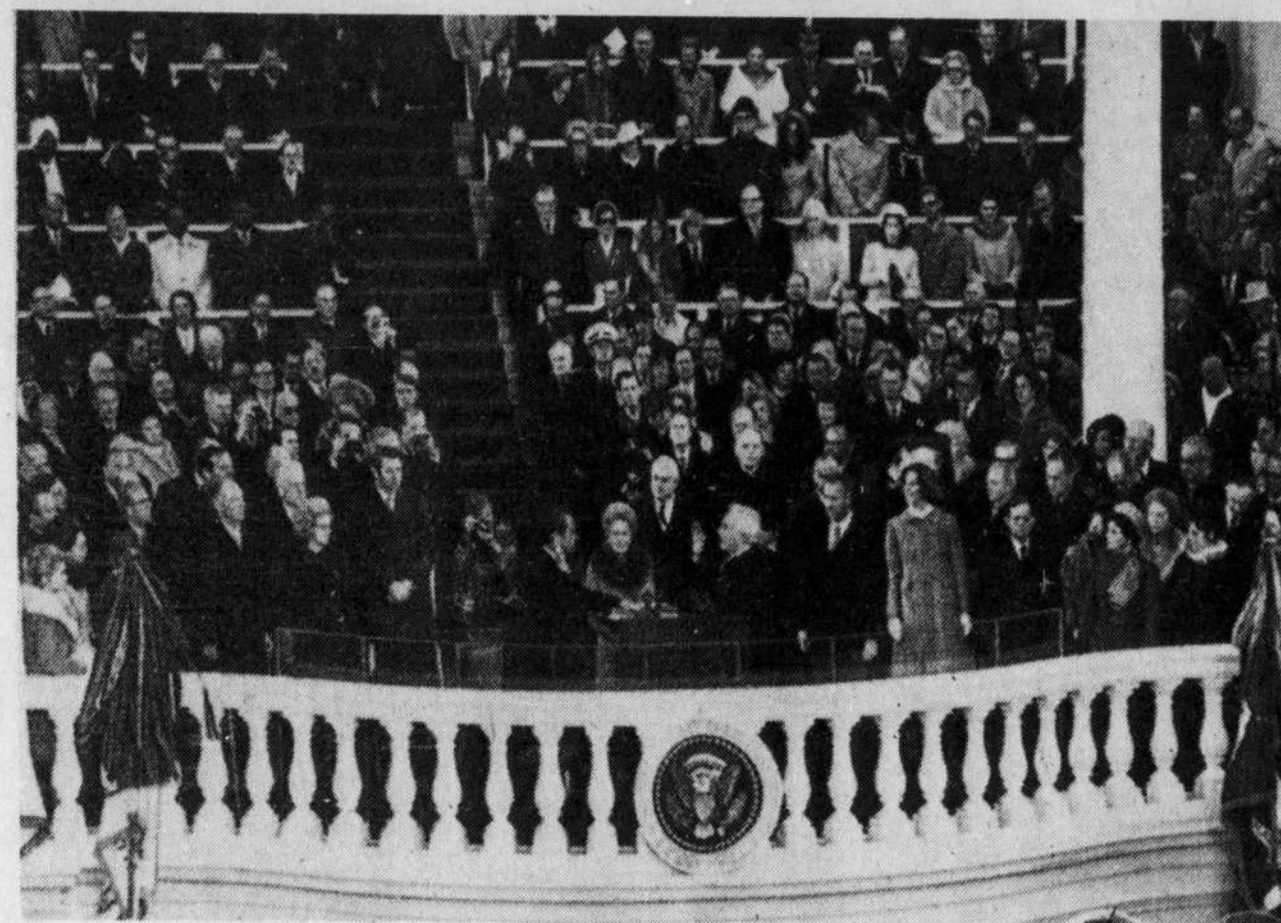
Pendant près de deux heures, drapeaux, fanfares, majorettes et cinquante chars représentant tous les États de l'union ont défilé sous les applaudissements de la foule. Les trois astronautes d'Apollo-17 et leur véhicule lunaire étaient de la fête.

Aux yeux de la plupart des observateurs, c'est bien d'un couronnement qu'il s'agit. Les membres du Congrès, qui est dominé par les démocrates, faisaient plus que jamais figure d'acteurs de second rang, venus là par devoir, applaudissant par politesse. M. Nixon ne les associe plus, depuis longtemps, à ses desseins politiques et le cabinet qu'il a formé au seuil de ce deuxième mandat a été façonné à son image. Il sera l'instrument docile d'un pouvoir dont le président va se servir pour modeler l'Amérique comme il l'entend, conformément au mandat que lui a donné sa majorité silencieuse, les 61 pour cent des électeurs.

Au-delà des aspects folkloriques de cette journée haute en couleur, par-delà son contenu politique, ce 20 janvier aura donc été avant tout la manifestation publique d'un triomphe personnel.



Une vue de la parade triomphale sur Pennsylvania Avenue. (Téléphoto AP)



La cérémonie de prestation de serment devant le président de la Cour suprême. Il est midi, le 20 janvier, à Washington. (Téléphoto AP)



Devant le monument de Washington, les manifestants pacifistes effectuent une marche contre la mort, au moment où le président Nixon est investi pour un second mandat. (Téléphoto AP)

Un tour de piste et un petit mot

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon, d'excellente humeur, a assisté samedi soir à cinq bals en l'honneur de l'inauguration de son deuxième mandat de quatre ans qui se sont tenus au Centre Kennedy d'art dramatique, au musée Smithsonian d'histoire naturelle, au musée Smithsonian d'histoire et de technologie, à l'hôtel Park Sheraton et au centre d'administration des pensions et retraites gouvernementales.

A chacune de ses apparitions, M. Nixon a fait une brève allocution soulignant particulièrement son affection et sa confiance en la jeunesse américaine dont l'avenir s'annonce des plus brillants. Le président a également rappelé qu'il ne dansait pas très bien mais qu'il ferait de son mieux avec sa femme pour commencer et qu'il était prêt à danser avec toutes celles qui le voudraient pendant sa brève visite. Il a été assailli par de nombreuses jeunes filles qui voulaient toutes être ses partenaires.

Fidèle à son habitude de se coucher tôt, le président est rentré à la Maison-Blanche dimanche vers une heure du matin pendant que les invités, qui avaient payé un minimum de quarante dollars par personne, continuaient à danser.

Des générations de paix

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a ouvert son second mandat en assurant le peuple américain que la guerre la plus longue et la plus difficile de son histoire touche à sa fin.

Le temps est passé où l'Amérique fera sien le conflit de toutes les autres nations, ou assumera la responsabilité de l'avenir de chaque nation, ou s'arrogera le droit de dire aux peuples des autres nations comment conduire leurs propres affaires, a dit M. Nixon.

La paix que nous recherchons dans le monde n'est pas une paix superficielle qui ne soit qu'un interlude entre deux guerres, mais une paix qui puisse durer pendant des générations.

Il est important que nous comprenions à la fois la nécessité et les limites du rôle de l'Amérique dans le maintien de cette paix.

A moins que nous, en Amérique, travaillions à la préservation de la paix, il n'y aura pas de paix.

A moins que nous, en Amérique, travaillions à la préservation de la liberté, il n'y aura pas de liberté.

Mais comprenons bien la nouvelle nature du rôle de l'Amérique à la suite de la nouvelle politique que nous avons adoptée pendant ces quatre dernières années.

Nous respecterons les engagements de nos traités. Nous soutiendrons vigoureusement le principe qu'aucun pays n'a le droit d'imposer sa volonté ou son autorité à un autre par la force. Nous continuerons, dans cette ère

de négociations, à travailler pour la limitation des armes nucléaires, et à réduire le danger de confrontation entre les grandes puissances.

Nous prendrons notre part dans la défense de la paix et de la liberté dans le monde. Mais nous attendrons des autres qu'ils prennent aussi leur part.

Tout comme nous respectons le droit de chaque nation à décider de son propre avenir, nous reconnaissons aussi la responsabilité de chaque nation à assurer son propre avenir. Tout comme le rôle de l'Amérique est indispensable pour préserver la paix du monde, le rôle de chaque nation est indispensable pour préserver sa propre paix.

Après avoir rappelé ses voyages à Pékin et à Moscou, le président Nixon a déclaré: Avec le reste du monde, prenons la résolution d'aller de l'avant à partir des débuts que nous avons faits. Continuons à abattre les murs d'hostilité qui ont divisé le monde et à construire à leur place des ponts de compréhension, de telle sorte que malgré les différences profondes entre les systèmes de gouvernement les peuples du monde puissent être amis.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS

La BEI fait des prêts à terme aux entreprises canadiennes pour l'acquisition d'immeubles, de machinerie, pour l'amélioration de leur fonds de roulement ou pour leur établissement. Nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à:

382-2891

Nos représentants seront aux endroits ci-dessous indiqués de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.:

Mercredi le 24 janvier 1973	Judi le 25 janvier 1973
DORVAL	CHOMEDEY
S. Bayer Hotel Hilton Aéroport de Montréal	L. Dupuis Chomedey Inn Ltd. 590, boul. Labelle
LAVAL	ST-LÉONARD
D. Blouin Le Vicomte Motel 1313 des Laurentides	J.J. Ledoux Motel Lido 5905 est, boul. Métropolitain
PTE-AUX-TREMBLES	POINTE-CLAIRE
J.J. Ledoux Hotel de Ville de Pte-aux-Trembles 11953 est, Notre-Dame	Michel Naggar Hotel de Ville de Pointe-Claire 451, boul. St-Jear

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

110 ouest, boul. Crémazie, Suite 601, MTL.
Vous pouvez communiquer en tout temps en téléphonant à: **382-2891**

Manifestations d'hostilité à Nixon à travers le monde

LONDRES (Reuter) — Plusieurs manifestations d'hostilité à M. Richard Nixon ont eu lieu dans le monde samedi au moment où, à Washington, le président américain prêtait serment pour un second mandat de quatre ans.

Non loin de la Maison-Blanche même, quelque 5.000 pacifistes se sont groupés sur le parcours que devait emprunter M. Nixon. Des tomates et des oranges ont été jetées sur le cortège officiel. Les manifestants avaient auparavant défilé près du Capitole, où le président a été investi.

A Paris, de violents accrochages ont opposé les forces de l'ordre aux militants de plusieurs groupes de gauche qui tentaient de se diriger vers l'ambassade des États-Unis. Casques et armées de barres de fer, les gauchistes ont incendié un car de police et plusieurs voitures particulières dans le quartier de l'Opéra. La police a fait usage de gaz lacrymogènes.

D'autres manifestations ont eu lieu en province. A Marseille, les policiers ont intercepté une fourgonnette dans laquelle était transporté tout un arsenal d'armes blanches. Les forces de l'ordre, qui ont eu plusieurs blessés légers, ont lancé des grenades lacrymogènes pour disperser des manifestants et la circulation a été perturbée.

A Londres, 12.000 personnes ont exprimé dans le calme leur hostilité à la politique vietnamienne du président Nixon, en se rendant à la délégation américaine.

A La Haye, les vitres de l'ambassade américaine ont été brisées par des pierres et le bâtiment a été aspergé du sang de plusieurs animaux; quatre personnes ont été arrêtées.

A Berlin-Ouest, un millier de gauchistes ont défilé devant le centre culturel américain pour protester contre "les meurtres" perpétrés par le président Nixon au Vietnam et ont dénoncé la "complicité" du chancelier Willy Brandt. Le centre culturel était entouré de barbelés et protégé par plusieurs centaines de policiers.

A Stockholm, 3.000 personnes se sont assises devant l'hôtel de ville. M. Nguyen Nuu Ngo, ambassadeur du Nord-Vietnam, était du nombre des manifestants.

A Copenhague, 1.500 personnes se sont rassemblées devant l'ambassade américaine, réclamant que les États-Unis retirent leurs troupes du Vietnam et mettent fin à la guerre. Les manifestants demandaient aussi que le Danemark quitte l'OTAN. Ils ont remis un chèque de 100.000 couronnes, fruit d'une collecte publique, au chef du Bureau d'information du Gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam.

A Tokyo, les manifestants se sont assis pendant une vingtaine de minutes devant l'ambassade américaine. Quelque douze cents gauchistes ont scandé Nixon-Hitler et Américains hors du Vietnam, La Paix Maintenant. Des portraits du président Nixon ont été brûlés au cours du rassemblement.



Un reflet de l'opinion américaine

Aucune mesure de sécurité n'est négligée. Ici, une vérification de routine sur l'itinéraire prévu. (Téléphoto AP)

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

Linette
vous offre

CHANDAILS
manches courtes
26 modèles
importés d'Italie

Rég. \$12.00
Spécial \$3.99

Mode ECUSSON Inc.
6970 St-Denis, 1er étage
près métro Jean-Talon
270-1182

DESIGNER D'INTERIEURS

YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BERUBÉ
DECORATEUR ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LÉONARD Mtl. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration.
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE

3995 est, Sherbrooke
MONTREAL 406
Tél.: 255-3611

Les architectes
**LONGPRÉ MARCHAND
GOUDREAU DOBUSH
STEWART**
MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

LA LASSIE DE MACDONALD

EXPORT "A"
LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Nouveau départ à Helsinki

Moscou accepte de débattre du dossier humain

HELSINKI (AFP) — Un sérieux obstacle à la progression des travaux de la réunion européenne d'Helsinki sera levé aujourd'hui avec l'acceptation par l'Union soviétique de l'inscription officielle du dossier humain à l'ordre du jour de la future conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Pour une majorité d'observateurs, la réaction positive de Moscou aux projets présentés par les pays du Marché commun à l'ouverture de la seconde session de la réunion, le 15 janvier, est un événement qui accroît considérablement les chances de succès de la CSCE, et celles d'une détente humaine entre l'Est et l'Ouest.

Le discours de M. Leonide Brejnev au Kremlin, le 21 décembre, et la réunion, en début de semaine, des ministres des

affaires étrangères du Pacte de Varsovie, laissent présager le sens de la réponse de Moscou, mais on attendait toutefois d'importantes réserves. L'ambassadeur soviétique Maltsev mettra certes l'Occident en garde contre toute tentative de subversion idéologique mais le caractère positif de la réponse de Moscou, selon des informations de source informée, éclipse les réserves attendues.

Toutefois, en présentant un projet d'ordre du jour en quatre points — sécurité politique, coopération économique, relations culturelles et humaines, création d'un organe permanent — l'URSS ne donnera pas pour autant son accord à la longue série des instructions détaillées (mandats) que l'Occident souhaiterait voir confier aux commissions.

Un profil de l'ordre du jour de la CSCE, comprenant les grandes têtes de chapitre, paraît pouvoir être établi rapidement. Mais on s'attend à une joute serrée par la suite entre les pays de l'Est, qui souhaiteraient l'adoption rapide par consensus d'un projet commun très court, et les Occidentaux, qui semblent tenir à ce que l'ordre du jour soit adoptée sous forme détaillée.

Les projets occidentaux contiennent en effet des suggestions concrètes notamment dans le domaine des relations humaines, comme la possibilité pour les Occidentaux de se rendre en URSS même pour des motifs privés et pour les citoyens soviétiques de voyager librement vers l'Occident.

Le oui soviétique à l'étude de ces questions ne signifie donc pas, pour les observateurs, que l'URSS ouvrira demain ses frontières, mais il permet d'augurer une amélioration dans ce domaine.

La réaction soviétique n'en donnera pas moins un coup de fouet à la réunion d'Helsinki où régnait un climat d'incertitude depuis les discussions sur l'ouverture à Vienne, le 31 janvier, de la conférence sur la réduction des forces.

La tenue à Vienne des MBFR serait acquise

VIENNE (AFP) — La tenue de la conférence sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR) à partir du 31 janvier à Vienne, semble acquise pour le quotidien conservateur Die Presse, qui titre dans son édition de samedi: "OTAN: feu vert pour Vienne."

Le correspondant à Bruxelles du journal rapporte, en se référant à des milieux proches de l'OTAN, que le conseil atlantique a accepté la proposition des pays du traité de Varsovie de tenir la conférence à Vienne, au lieu de Genève, comme initialement prévu.

La décision occidentale serait motivée par le souci de ne pas reporter l'ouverture des négociations, indique le quotidien, ajoutant que l'OTAN n'a pas formellement pris position sur la proposition est-européenne d'accroître le nombre d'états participants.

En revanche, le Arbeiter-Zeitung, organe du parti socialiste gouvernemental, se montre plus prudent. Son envoyée spéciale à Helsinki, qui accompagne le ministre autrichien des affaires étrangères dans son voyage officiel en Finlande, rapporte que personne ne croit que la date du 31 janvier soit réaliste, et ajoute: la saison des bals (qui, tout comme les grandes conférences internationales à Vienne sont organisées à la Hofbourg, l'ancien palais impérial) n'est guère en danger.

Le maire Jones en Cour suprême

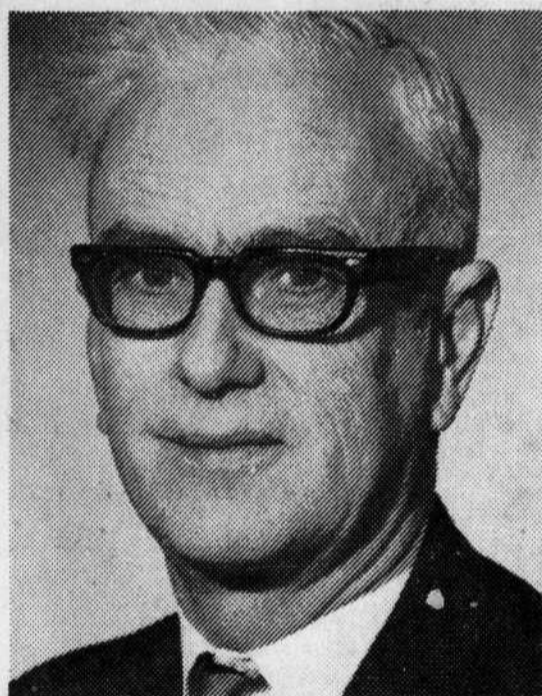
MONCTON (PC) — Le maire de Moncton, M. Leonard Jones, en appelle d'un jugement par lequel la Cour suprême du Nouveau-Brunswick avait confirmé la validité d'une loi du Nouveau-Brunswick qui dit que les procès dans cette province peuvent se dérouler aussi bien en français qu'en anglais. Irving Mitton, avocat de M. Jones, a inscrit l'appel à la Cour suprême du Canada.

En vous écoutant mieux, nos concessionnaires travaillent mieux. Et gagnent des prix.

Gagnants du Prix d'excellence décerné par le magazine TIME.



W.T.A. Flavelle, Saskatchewan



John G. Glassey, Nouvelle-Ecosse



Gordon L. Williams, Colombie-Britannique



William S. Hill, gagnant du prix de Vancouver et du Grand Prix national

Time Canada, en collaboration avec la Fédération des associations de marchands d'automobiles du Canada, décerne annuellement 12 prix d'excellence pour souligner le service de qualité exceptionnel des meilleurs concessionnaires au pays. Ces prix sont la plus haute distinction qui puisse être décernée à un concessionnaire automobile. Le Prix d'excellence récompense le concessionnaire pour son rôle civique et pour ses performances supérieures en tant que concessionnaire automobile.

Les gagnants de ces prix du magazine Time ont été choisis dans toutes les régions du Canada par les associations membres de la F.A.D.A.

Puis, un Grand Prix national a été décerné au plus méritant de ces concessionnaires par un panel de juges appartenant à la faculté des Etudes Commerciales de l'université de Western Ontario.

Chacun de ces gagnants a prouvé son leadership dans la façon d'administrer son entreprise et de communiquer avec ses clients. Chacun d'eux s'est révélé bon citoyen en participant activement à des projets communautaires de caractère civique, politique, éducatif ou religieux, ou en collaborant de quelque autre façon à des services communautaires.

Ford-Canada et ses concessionnaires Ford et Mercury vous écoutent

mieux. Ils le prouvent tous les jours. C'est une de leurs façons d'améliorer leurs standards de qualité et leurs relations avec les clients. Quatre détaillants Ford-Canada se sont mérité le Prix d'excellence du magazine Time et l'un d'eux, William S. Hill, s'est vu décerner le Grand Prix national, remis au meilleur concessionnaire au Canada.

En temps que membre de l'industrie automobile, Ford-Canada est fier des 12 marchands d'automobiles dont les efforts ont été reconnus et récompensés par ces prix. Cette heureuse initiative du magazine Time souligne le travail effectué par les marchands d'automobiles canadiens pour mieux servir leurs concitoyens et leurs clients.



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

COURS DU SOIR — 2e session 1972-1973

FORMATION GÉNÉRALE

Éducation de base: 1re à 4e année - Présecondaire: 5e à 7e année - Secondaire I et II: 8e et 9e années - Secondaire III et IV: 10e et 11e années - Secondaire V: 12e année.

COURS DE CONVERSATION (langue seconde)

Anglais - Français - Espagnol - Italien.

COURS POUR IMMIGRANTS

Anglais - Français.

CULTURE POPULAIRE

Aménagement intérieur - Artisanat - Arts plastiques I, II - Automobile I, II - Bridge - Cinéma amateur - Citoyen face au pouvoir - Comment administrer votre budget - Comment parler en public - Comment réussir avec vos enfants - Couture I, II, III - Cuisine pour vous I, II, III - Dactylographie - Dépannage à domicile - Économie québécoise - Famille et loisirs de plein air - Grands hommes du 20e siècle - Initiation à l'habillement - Initiation à la décoration intérieure - Initiation à la Musique I, II - Initiation à la photographie - La québécoise d'aujourd'hui - Les personnages de l'histoire - Les secrets du jardinage - Loi et vie courante I, II - Pays et voyages - Personnalité féminine I - Philosophie de la vie quotidienne - Pour comprendre les jeunes d'aujourd'hui - Qu'est-ce qui se passe en éducation? Relations humaines - Tricot au crochet - Vie sexuelle - Vivre à deux.

FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT ET COMMERCE: commis-dactylo, commis-comptable, sténographie bilingue, sténographie française, vente, ADMINISTRATION DES PETITES ENTREPRISES: Comptabilité administrative, administration du commerce de détail, vente au détail, gestion du personnel, marketing dans les entreprises de service, contrôle comptable.

CHAUFFEUR DE TAXI

COURS DE MÉTIERS (Perfectionnement)

INSCRIPTIONS: 5-6-7-8-9 février 1973
entre 7 h p.m. et 9 h p.m.

RENSEIGNEMENTS: 525-2531
de 9 h a.m. à 9 h p.m.

Dépliant envoyé sur demande

Écrivains et chercheurs protestent

Les manuscrits sont soustraits à la Bibliothèque nationale

par Jacques Thériault

Par suite de directives provenant du ministère des Affaires culturelles, la Bibliothèque nationale du Québec est forcée d'abolir son département des manuscrits et de se départir des collections prestigieuses qu'elle a acquises depuis des années.

Tous les manuscrits seront désormais déposés aux Archives de la province, au nouveau palais de justice, en vertu du principe suivant: la Bibliothèque nationale a juridiction sur tous les imprimés québécois selon la loi du dépôt légal appliquée en 1968, et les Archives publiques recueillent tous les documents non imprimés.

Cette décision ministérielle date du 9 juin 1972, mais elle est en application depuis le début de la présente année; elle signifie concrètement que la BN ne peut acquérir aucun fonds de manuscrits d'auteurs, qu'elle doit se départir des quelques millions de pièces manuscrites qui lui ont été confiées, et qu'elle n'a plus la possibilité de conserver les microfilms d'archives déposées dans d'autres bibliothèques de la province.

Le directeur des Archives publiques, M. André Vachon, n'a pas nié l'entrée en vigueur de ces directives, mais il préfère s'abstenir de les commenter avant que le ministère des Affaires culturelles fasse connaître sa position officielle.

Interrogé également à ce sujet, le conservateur en chef de la BN, M. Georges Cartier, a déclaré: "J'ai ordre de tout transférer aux archives de la province. Je n'ai pas le choix. Je dois me conformer aux directives, même si j'ai toujours cru exercer une fonction normale, appliquée dans toutes les bibliothèques nationales du monde entier."

Cette coutume de caractère universel n'avait jamais été contestée jusqu'à ce jour, elle était orientée vers la conclusion d'un protocole selon

lequel les manuscrits d'affaires publiques et politiques seraient tout naturellement déposés aux Archives de la province, alors que les manuscrits littéraires et culturels seraient conservés à la BN en accord avec les auteurs.

Ces documents dont dispose la BN ont été, en effet, ou déposés, ou donnés, ou achetés en vertu de contrats qui prévoient qu'ils seront conservés par la BN, ouverts librement aux chercheurs ou bien gardés confidentiels pour une certaine période de temps selon la volonté des donateurs. Parmi les collections de manuscrits les plus importants qui se trouvent actuellement au département des manuscrits de la BN, il faut mentionner les lettres écrites en prison par les Patriotes de 1837-38, les archives de la Société des écrivains, de l'ancien éditeur Valiquette, de la Société historique de Montréal (près de 500 caisses de matériel), du fonds Henri Poitras, de la correspondance de Marcel Dugas, des œuvres de Nelligan, Robert de Roquebrune, François Hertel, Marcel Dubé, Yves Thériault, Gilbert Langevin, Gilles Vigneault, Gaston Miron, etc. En somme une quantité considérable de pièces manuscrites dont les plus vieilles datent de 1844.

Compte tenu des contrats qui lient la BN avec les donateurs, le ministère des Affaires culturelles devra écrire à chacun d'entre eux pour obtenir une permission de transférer leurs manuscrits aux Archives publiques. Selon M. Cartier, plusieurs écrivains québécois, qui ont déjà été informés de cette nouvelle directive par l'entremise de chercheurs qui ne peuvent plus avoir accès à leurs écrits, ont manifesté leur désaccord en décidant de retirer ces manuscrits plutôt que de les laisser partir pour une autre institution.

"Je sais déjà, précise M. Cartier, que Gaston Miron et Michèle Lalonde vont tout re-

tirer. Personnellement, en tant qu'écrivain, je retire mon manuscrit du "Poisson pêche" qui m'a valu le prix du Cercle du livre de France en 1964. Malheureusement, je crains que le refus des écrivains sera massif; ils n'acceptent pas que leurs manuscrits soient entreposés dans un lieu isolé du contexte littéraire et culturel. Le problème est, en somme, beaucoup plus grave pour eux que pour les fonds historiques ou les greffes de notaires."

Fondée en 1915 et connue sous le nom de Bibliothèque Saint-Sulpice jusqu'au moment où le gouvernement québécois en a fait l'acquisition en 1967, la Bibliothèque nationale avait réussi à gagner la confiance des écrivains et des artistes québécois, à créer une habitude. C'est tout naturellement qu'on venait lui confier des manuscrits, et le travail de prospection des dirigeants de la BN ne doit pas être laissé pour compte.

Qu'en sera-t-il maintenant qu'on songe à appliquer cette nouvelle politique, en matière de conservation du patrimoine culturel? Il faudra attendre que le ministère des Affaires culturelles dévoile les mécanismes qu'il compte instaurer. Mais quelques constatations s'imposent d'ores et déjà.

Toutes les bibliothèques du monde regroupent les documents littéraires sous un même toit (œuvres publiées, manuscrits, correspondances, etc), afin que les chercheurs puissent efficacement comparer les deux. Comme on le sait, ces chercheurs littéraires ont besoin de recourir à des instruments de travail, à des dossiers critiques, des répertoires, des essais historiques et autres œuvres.

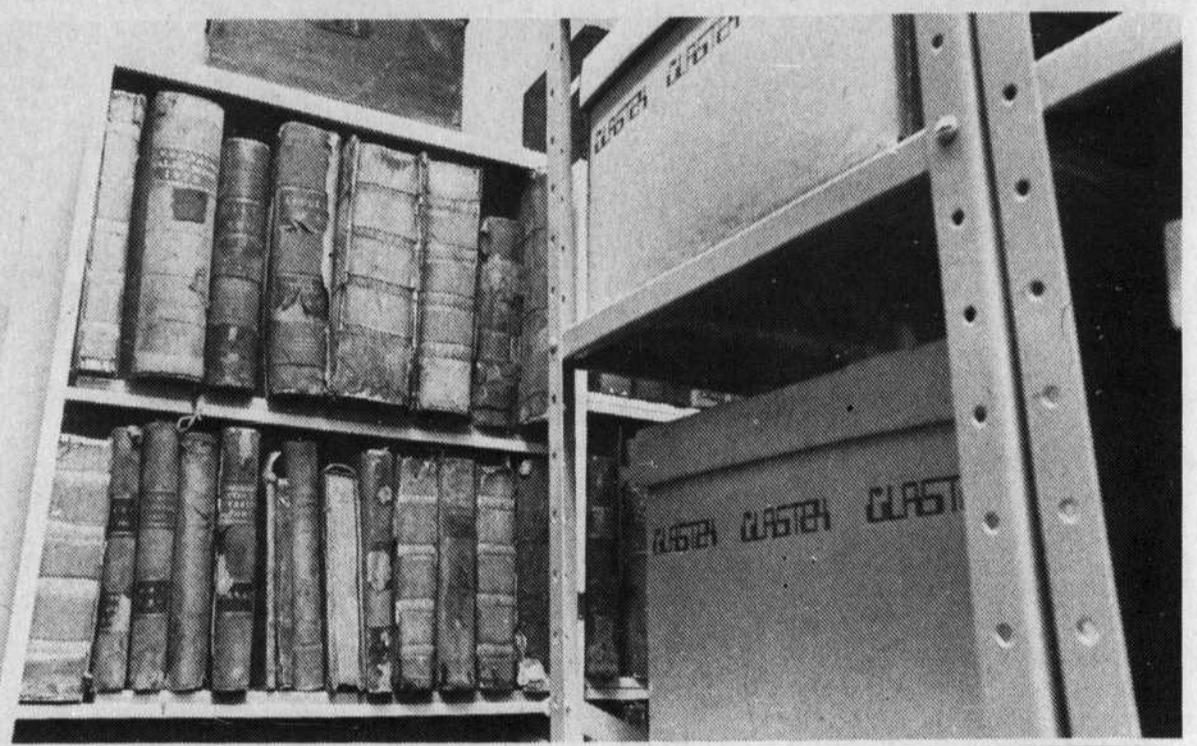
A Montréal, comme ces instruments ne se trouvent pas aux Archives, les chercheurs devront faire la navette entre le palais de justice et la Bibliothèque nationale (près d'où l'Université du Québec doit prochainement s'installer).

La directive pourrait également marquer la fin de la politique réfléchie et énergique des promoteurs de la BN pour découvrir, acquérir, récupérer et inventorier les manuscrits littéraires québécois.

Cela pourrait signifier qu'une absence de vigilance de la part de la direction des Archives publiques, qui arrive déjà difficilement à traiter la masse des documents administratifs, pourrait nous priver de certains fonds culturels. Il est arrivé, dans le passé, que de riches bibliothèques d'Ontario ou des États-Unis ont acheté certains manuscrits québécois importants. Citons, entre autres, ceux de Saint-Denis Garneau auxquels la BN a dû renoncer par suite de cette nouvelle directive!

Par suite d'une décision du ministère des affaires culturelles tous les manuscrits actuellement conservés à la Bibliothèque nationale seront transportés aux Archives publiques logées Place de la Justice à Montréal.

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)



COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. CLAUDE ROY, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. 1255, Université, Suite 618 866-3326	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A. Jean-Jacques Ouellette, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waguib Boulos, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Jacques Joyal, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun 204. 769-3871 7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie

Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

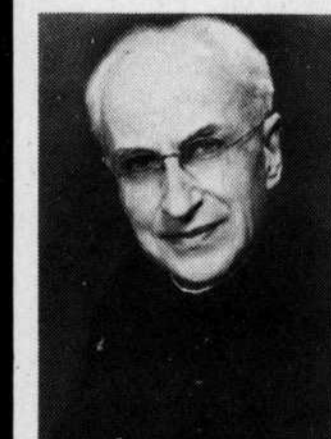
ASSURANCES GÉNÉRALES

Vie - Incendie - Vol
387-2849
Jean-Jules Poirier
courtier

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

ELIE Robert. A Montréal, le 19 janvier 1973 à l'âge de 57 ans, est décédé, Robert Elie, époux de Marie-Marthe Huot. Père de Jérôme (épouse de Christiane Gosselin), Hélène (Mme Richard Rippe), Bernard et Suzanne. Grand-père de Thomas et Julien Elie. Son frère Jean-Paul Elie, et sa soeur Berthe Cardinal Leduc. Les funérailles auront lieu lundi le 22 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Deslauriers Ltée No 5650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés.



VERREAU, R.P. Georges, o.m.l. Au Cap-de-la-Madeleine, vendredi le 19 janvier 1972, est décédé à l'âge de 87 ans le R.P. Georges Verreault, Oblat de M. I., fils de feu Eugène Verreault et de feu Adèle Perron. Né à Ottawa le 27 avril 1885, il entra chez les Oblats en 1905 et fut ordonné prêtre en 1911. Doué pour la comptabilité et l'administration, il exerça la fonction d'économiste dans plusieurs résidences oblates, surtout dans la région d'Ottawa. Il fut président du Conseil Canadien des Hôpitaux Catholiques, ainsi que conseiller administratif au journal *Le Droit* durant ses premières années d'existence. Il remplit la même fonction auprès de nombreuses communautés religieuses. Il était depuis 1938 économiste-général adjoint des Oblats de M.I. Le défunt laisse dans le deuil un frère et son épouse, Alfred. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Garneau, 405, boul. Sainte-Madeleine, au Cap-de-la-Madeleine. Le service sera chanté lundi, le 22 janvier, à 3 heures p.m., en la basilique Notre-Dame du Cap. L'inhumation se fera au cimetière Sainte-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:
LE DEVOIR
434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. 844-3361
Compétence: Bernard Lutz

Fonction publique Canada / Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES AVOCAT

Conseil de la Radio-Télévision canadienne Ottawa

La Commission de la Fonction publique lance un appel aux avocats, membres du Barreau québécois, qui ont de trois à sept ans d'expérience, de préférence dans les domaines suivants: droit des sociétés, procédure des tribunaux de droit commun ou des tribunaux administratifs et droit administratif. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle.

Sous la direction du chef du contentieux du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, le titulaire fournit au Conseil des avis juridiques sur les règlements et les lignes de conduite, interprète les textes de loi relatifs à la réglementation et à la surveillance de la radio-télévision, représente le Conseil au sein de comités interministériels, joue le rôle de conseiller du Conseil au cours des séances publiques et accomplit des tâches comme donner des avis sur l'interprétation et l'application des dispositions de la Loi sur la radiodiffusion, plaider, et conseiller, sur des questions juridiques, les membres des associations de radiodiffuseurs ainsi que les directeurs des organismes de radiodiffusion.

Les avocats qui remplissent ces conditions peuvent poser leur candidature à l'adresse suivante:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, SECTEUR DU DROIT
PLACE DE VILLE, TOUR "A"
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler: 73-471 CRT.

DESSINATEUR D'ARCHITECTURE

Expérience minimum 8 à 10 ans
Écrire avec curriculum vitae à:
Papineau, Gérin, Lajoie, Le Blanc, Edwards, architectes
3600, Van Horne, suite 400
Montréal 251

Une importante librairie de gros et de détail est à la recherche de REPRÉSENTANTS

Les candidats devront connaître le commerce du livre et posséder une bonne expérience de la vente.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1945, Le Devoir, Montréal

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES

recherche les services d'un CHEF TECHNICIEN EN RADIOLOGIE

Le candidat devra posséder une bonne expérience et de l'initiative.
Conditions avantageuses.
Adresser curriculum vitae à:
Directeur du personnel,
45, rue Père Divet,
Sept-Îles, Qué.

AGENT D'INFORMATION

Fonctions:
Au sein du Service des Relations Publiques, s'occuper principalement de l'information interne.
Accomplir toute autre tâche demandée par le directeur du service.

Exigences:
— Posséder une expérience d'au moins trois ans comme agent d'information.
— Posséder de bonnes aptitudes dans le domaine des communications verbales et écrites.
— Posséder une connaissance des arts graphiques et des techniques audio-visuelles.
— Une connaissance du milieu scientifique serait un avantage.
— Pouvoir s'exprimer parfaitement en français et en anglais.

Lieu de travail: Québec.
Avantages sociaux, fonds de pension, assurance-vie, assurance-maladie et assurance-salaire.
Salaire: Selon compétence et expérience.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé, en mentionnant sur l'enveloppe le numéro 3-01, à l'adresse suivante:

Directeur du Personnel,
Centre de Recherche Industrielle du Québec,
Édifice E,
555, boul. Henri IV,
C.P. 9038,
Québec 10, Qué.

AVOCAT BILINGUE

Une étude légale d'envergure moyenne est à la recherche d'un jeune avocat bilingue avec deux ou trois années d'expérience en pratique.
Rémunération selon les qualifications.
Discrétion absolue.
Pour un rendez-vous, communiquer avec
Mme Richard
861-0406

LE BRITISH COUNCIL

sollicite les candidatures de diplômés universitaires à un poste de:

AGENT EXÉCUTIF

à Montréal

Français et anglais essentiels ainsi que rédaction correspondance sur des sujets variés.
Bon sens administratif et un intérêt particulier envers l'éducation des arts.
Salaire du début environ \$9,300.
Pour de plus amples renseignements faire parvenir votre candidature à:
CASE 1947 LE DEVOIR, MONTRÉAL
avant le 10 février.

HÔPITAL DES LAURENTIDES

L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE PQ. 819-275-2118

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

Une institution hospitalière de 600 lits recherche les services d'un chef du service du personnel.
Qualifications:
Le candidat devra posséder une formation universitaire, de préférence en relations industrielles, et quelques années d'expérience dans le secteur hospitalier.
ou
une formation de base jugée satisfaisante et plusieurs années d'expérience dans un poste similaire dans le secteur hospitalier.
Traitement:
Selon les qualifications, l'expérience du candidat et suivant les normes du ministère des affaires sociales.
Faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 26 janvier 1973 au:
Directeur général,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Offres d'emploi

PROFESSEURS AU COURS SECONDAIRE DISCIPLINE

I- Anglais (hommes-femmes)
Exigences:
• Brevet d'enseignement de préférence.
• Connaissance pratique de la langue anglaise.

II- Éducation physique (femmes-hommes)
Exigences:
• Brevet d'enseignement de préférence.
• Formation spécialisée.

III- Comptabilité (hommes)
Exigences:
• Brevet d'enseignement de préférence.
• Formation spécialisée.

IV- ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
• Dessin technique
• Électricité
• Bois
Exigences:
• Diplôme technique ou à défaut, une formation professionnelle suffisante.
• Au moins (3) années d'expérience industrielle pertinente.

TRAITEMENT:
conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.
Les personnes intéressées sont priées de faire leur demande le plus tôt possible en composant 525-6311, poste 295.
Sylvio de Grandmont,
Le Secrétaire

Les Missions étrangères d'Espagne rapatrient leurs prêtres de Colombie

L'Institut des missions étrangères d'Espagne a décidé de rappeler ses 68 prêtres qui oeuvraient encore en Colombie. C'est à la suite d'une enquête menée par le supérieur général de l'Institut, le P. Arroz Lizarraga Genard que cette décision a été prise.

Il a en effet estimé que l'accusation de complicité avec des groupes subversifs portée contre trois prêtres était fautive et a décidé de rappeler les autres en guise de protestation. On se souvient que les pères Blancs s'étaient

retraités du Mozambique, il y a quelques années, pour ne plus se faire complice de la collusion existant dans ce pays entre l'Eglise officielle et l'Etat portugais.

"En Colombie, écrit La Croix qui rapporte la nouvelle, des qu'un prêtre s'occupe des pauvres pour les aider à s'organiser et à prendre leur promotion en main, il est accusé d'activités subversives. Le clergé est donc condamné à se faire le complice d'un régime qui favorise surtout une minorité de possédants. C'est contre cela que s'était élevé un Camillo Torres".

Jacques Grand'Maison :

Jésus a radicalement changé la raison d'être des conflits

par Jean-Pierre Proulx

Le Christ a radicalement changé la raison d'être profonde des conflits entre les hommes. De la lutte pour arracher le pouvoir à ceux qui le détenaient, le conflit, depuis Jésus, a sa source dans le choc des libertés rendues. Bref, "le Christ a déplacé le conflit du pouvoir à la li-

berté". La formule est de Jacques Grand'Maison. Pour lui, cet événement évangélique est au fondement de l'interprétation chrétienne de ce phénomène humain.

L'année qui commence sera pour les chrétiens du Québec celle de la réflexion sur le conflit. Dans quelques semai-

nes doit en effet débiter "Chantier 73", une opération d'éducation populaire lancée par l'Office de catéchèse du Québec et qui portera précisément sur ce thème.

De son côté, l'Institut de pastorale des dominicains a voulu s'aligner sur "Chantier 73" en faisant porter sur le

même sujet sa session annuelle tenue la semaine dernière à Châteauguay. Jacques Grand'Maison y a prononcé la conférence de synthèse. Il a accepté de résumer, au cours d'une interview, les propos qu'il y a tenus sur "l'interprétation chrétienne des conflits".

D'abord, a-t-il fait remarquer, "les hommes du temps de Jésus, comme les pouvoirs en place, n'ont pu supporter la liberté de Jésus face aux idées reçues. Il a prétendu que le pouvoir était au service de la liberté, soit exactement le contraire de ce qui était affirmé et vécu." Dostoïevsky, dit-il, a bien compris: dans un de ses romans, le "grand inquisiteur" reproche au Christ d'avoir donné aux hommes le goût de la liberté d'où les conflits et les divisions.

"L'histoire de l'Eglise, comme l'histoire tout court, a été jalonnée de conflits. Paradoxalement, poursuit-il, c'est dans les périodes de vitalité que l'Eglise a connu ses plus virulents conflits. La passivité des chrétiens est plutôt la marque des temps morts. On devrait s'inquiéter davantage de l'indifférence religieuse que des affrontements et des débats à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution".

Le Royaume à venir et l'Eglise ne se confondent pas et heureusement, car l'écart qui existe entre les deux renvoie les chrétiens à leurs responsabilités, leur créativité et à leur liberté. Mais cet écart dynamique entraîne aussi des possibilités de péché et de conflit.

Toutefois, note M. Grand'Maison, nous ne sommes pas entièrement sortis de nos réflexes "tridentins" qui nous font préférer "l'ordre social-providence" à une dynamique de la liberté et de l'espérance. Ces réflexes prennent plusieurs visages: ainsi, on aime "transcender" le conflit, à remonter dans l'univers des principes immuables comme le Boeing qui s'élève au-dessus des nuages pour éviter les perturbations. Mais pendant que l'on se tient ainsi au niveau des principes, on s'aliène de l'histoire et de l'événement.

On peut aussi "minimiser" le conflit comme, dit-il, une certaine Eglise post-conciliaire l'a fait à propos, par exemple, de la crise du clergé ou de la régulation des naissances. "Sacrifier le conflit à l'unité immédiate" est un autre bon réflexe: "Dans la réalité, il n'y a pas de diversité sans conflit. Accepter le pluralisme et nier en même temps le conflit, c'est de la schizophrénie".

"Liquider le conflit en posant d'abord la réconciliation comme première; "stopper" le conflit en opposant une résistance passive; "laver" le conflit pour sauver l'image de l'Eglise en refusant les ambiguïtés de l'histoire; "émasculer" le conflit en détruisant la fibre morale des chrétiens qui luttent pour des enjeux décisifs; "privatiser" le conflit en cachant par exemple le nombre de départs des prêtres, en refusant qu'il prenne une tournure publique". Voilà autant d'attitudes que M. Grand'Maison dénonce comme des réflexes tridentins.

Mais il existe, poursuit-il, des critères de discernements spirituels pour mesurer la qualité évangélique des affrontements de nos libertés. Le premier, c'est d'accepter une "confrontation commune à l'évangile" au-delà de nos idéologies. Aux audiences publiques de la commission Dumont, la seule qui était acceptée était, dit-il, de se placer ensemble face à l'évangile. Le second critère, c'est l'auto-contestation: "les instruments critiques que l'on applique aux autres, on doit être capable de se les appliquer soi-même. Au fond, c'est mettre en pratique la parabole de la paille et de la poutre dans l'oeil".

Trois-Rivières entreprend la dernière étape de son concile

Quelques mois à peine après la clôture des travaux du synode diocésain de Rimouski, le diocèse de Trois-Rivières entreprend la troisième et dernière étape de son "concile". L'assemblée conciliaire proprement dite.

La première session est prévue pour le trois février prochain. Convoquée solennellement par l'évêque Georges Léon-Pelletier, l'assemblée se tiendra au sous-sol de basilique du Cap-de-la-Madeleine. A l'ordre du jour: le mariage et la famille. Les délégués, au nombre de 170, aidés d'une dizaine d'experts se prononceront sur des recommandations précises concernant le sujet.

Trois autres sessions sont prévues pour le printemps. Le 3 mars, on débitera sur les problèmes de l'éducation chrétienne. Le 28 mars, il sera question des religieux et le 26 mai, de pastorale liturgique.

Onze autres grandes questions seront d'autre part examinées au cours de sessions qui doivent avoir lieu entre septembre 73 et juin 74: éducation de la foi et morale, responsabilité des chrétiens dans le monde, milieu hospitalier, âge d'or, travail et pauvreté, loisirs et tourisme, engagement chrétien des jeunes, travail et loisirs des jeunes, les prêtres et les laïcs, les finances, les vocations.

L'assemblée conciliaire compte 31 prêtres, 17 religieux et 122 laïcs élus ou choisis pour leur représentativité. Son rôle, précisait Mgr Pelletier, l'an dernier, est d'apporter "une collaboration réelle et effective à l'élaboration des décisions" qu'il doit prendre, précisant que "l'évêque ne peut abandonner aux autres membres de la communauté, la responsabilité d'autorité qu'il tient du Christ".

A l'issue des travaux, précise le règlement "Mgr l'évêque qui a mis en

branle le concile diocésain, a la responsabilité avec ses conseillers immédiats, spécialement le coordonnateur diocésain de la pastorale, le conseil presbytéral et le conseil pastoral, de donner des suites aux conclusions de ce travail qui pourront, selon les nécessités de juridiction, être acheminées soit à l'Assemblée des évêques du Québec, la Conférence catholique canadienne et Rome".

Rappelons que le concile de Trois-Rivières a été lancé officiellement le 8 mars 71. La première phase de consultation s'est déroulée de mars à juin 71: 40.000 personnes se sont exprimées

sur des sujets divers. La phase d'approfondissement a débuté en juillet 71 pour se terminer en décembre 72. Déjà de 600 à 1.000 personnes ont étudié ensemble les sujets à l'ordre du jour des quatre premières sessions.

(Nous faisons allusion au début de cet article au synode de Rimouski qui s'est terminé l'automne dernier. Ce diocèse vient tout juste de publier sous forme de brochure la totalité des recommandations adoptées en assemblée. La brochure, intitulée "Semences et récoltes", peut être obtenue gratuitement en écrivant au secrétariat du diocèse de Rimouski, c.p. 730 Rimouski.)

Les Églises de France condamnent le commerce des armes auquel se livre le gouvernement

L'hebdomadaire parisien "Témoignage chrétien" vient de publier en premier un document des Eglises chrétiennes de France qui condamne le commerce d'armements par le gouvernement français.

La France, écrit Hebdot-TC, est prise "dans l'engrenage diabolique du commerce des armes", auquel un chrétien ne peut se résigner. Les fournitures d'armes françaises "donnent force à des antagonismes générateurs de nouveaux conflits. Il y a là une inconscience, au regard de la volonté de paix que manifeste le peuple français. Les excuses invoquées sont précaires, qu'elles soient d'ordre politique ou économique".

Sans négliger le point de vue des non-violents et des objecteurs de conscience, une "action lucide et réaliste" pourrait amener, dans une première étape, à "une réduction et un contrôle de la fabrication, de l'emploi et de la vente des armements". Une politique de désarmement devrait être définie dans le cadre du VIIe plan, avec la participation "des personnalités représentatives des grands courants qui traversent l'opinion, notamment des courants opposés à toute organisation militaire et à toute politique d'armement".

Enfin, si une autorité publique de compétence universelle paraît indispensable pour un vrai désarmement, dans un premier temps un groupement de nations - l'Europe, par exemple - pourrait trouver "des solutions qui soient réduites au minimum strictement compatibles avec la sécurité des pays liés au sein de ce groupement, et cependant économiquement efficaces; des solutions qui échapperaient ainsi à la nécessité de rechercher des débouchés d'exportation, et qui par conséquent éviteraient les désastres ambiguïtés politiques du commerce international des armes".

Dès le lendemain de cette fuite, le cardinal Marty, président de la Conférence

épiscopale française, et la Fédération protestante de France ont immédiatement réagi. Le premier a, dans un communiqué, dit sa "nette désapprobation devant la divulgation de ce projet de document. Il demandait encore des mises au point. On doit dès lors le considérer comme un texte inachevé n'exprimant pas telle quelle la pensée exacte de l'épiscopat. Le conseil permanent a estimé que certains passages ne donnaient pas satisfaction. Surtout il a jugé que le texte proposé ne faisait pas ressortir suffisamment les exigences fondamentales de la morale publique en la matière. C'est pourquoi il avait été demandé que ce texte garde son caractère confidentiel et soit remis sur le chantier".

Pour sa part, la Fédération protestante a fait savoir que "la divulgation d'un texte resté confidentiel, parce que toujours dans sa période d'élaboration, présentait un caractère à la fois surprenant et fort regrettable. L'étude devait normalement se poursuivre et, après aboutissement, faire l'objet d'une communication".

Selon "Le Monde", les protestants auraient voulu que le texte soit publié pour Noël mais le côté catholique a invoqué le fait que le document n'était pas au point. "L'argument, écrit Le Monde, n'est cependant pas tout à fait convaincant. On peut penser que certains évêques se sont appuyés sur des imperfections du contenu parce qu'ils ne jugeaient pas opportun de publier un tel texte trois mois avant les élections législatives. Le cardinal Marty, président de la conférence épiscopale française, ne s'était-il pas interdit, le 11 décembre 1972, dans une lettre au "Nouvel Observateur", toute prise de position au cours de la campagne électorale? Que le conseil permanent qu'il préside condamne trois jours plus tard la politique militaire française, n'aurait guère été compris."

L'épiscopat espagnol demande la révision du concordat de 1953

MADRID (AFP) - Le document sur les relations de l'Eglise et de l'Etat, préparé par une commission ad hoc de la conférence épiscopale et demandant notamment une révision du concordat de 1953, a été approuvé par les évêques espagnols à la majorité requise des deux tiers, a annoncé samedi le secrétariat de l'épiscopat.

Les résultats du vote, qui s'est déroulé par correspondance, sont les suivants: votants 83, votes favorables 59, votes défavorables 20 abstentions (qui sont comptabilisées comme votes nuls): 4.

Le document sera à présent envoyé au Vatican, en même temps qu'il sera officiellement communiqué au gouvernement espagnol. On ne s'attend pas qu'il sera officiellement publié en Espagne avant quelques jours.

En approuvant à la majorité des deux tiers le document sur les relations de l'Eglise et de l'Etat, les évêques espagnols ont montré qu'ils entendaient préserver l'indépendance de leur Eglise face à l'Etat, tout en maintenant avec lui cette saine collaboration prônée par

le concile Vatican II. Modéré dans le ton, diplomatique dans la forme, ce document intitulé: "L'Eglise et la communauté politique" assigne aux ecclésiastiques espagnols une difficile mission: Celle de promouvoir la justice sociale et d'aider l'humanité à progresser vers une saine socialisation civile et économique tout en respectant les personnes et les institutions dans un esprit de fraternelle charité. C'est un appel à la modération lancé aux prêtres et aux évêques qui, au cours des derniers mois, n'ont pas hésité à adopter une attitude frondeuse, voire même ouvertement critique envers le régime.

Approuvé à un moment où les négociations pour la révision du concordat de 1953 semblent avoir été relancées par la récente visite au pape de M. Gregorio Lopez Bravo, ministre espagnol des affaires étrangères, ce document a également une valeur diplomatique. Il réaffirme les principales revendications de l'Eglise, et les points sur lesquels elle n'entend pas céder.

La réduction des prêtres à l'état laïc

Un document de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, concernant la réduction des prêtres à l'état laïc, est publié dans la Documentation catholique du 7 janvier. Ce texte commente et précise des normes établies il y a un an par la même congrégation et qui ont, semble-t-il, été interprétées de manière un peu trop souple par certains évêques.

La congrégation exhorte notamment les évêques auxquels des prêtres font part de leur désir d'abandonner leurs fonctions sacerdotales, de "ne pas agir avec précipitation".

Certains clercs, en effet, demandent la dispense du célibat "sous le coup d'une crise soudaine"... mais, "poussés par la grâce de Dieu et pris de remords", la refusent finalement.

Les évêques sont invités à n'accepter les demandes de dispense que pour de "graves motifs objectifs" - surtout lorsqu'il s'agit de prêtres qui ne sont ordonnés que depuis quelques années.

"C'est ainsi que ne peuvent être considérés comme suffisants: a) la simple volonté de se marier; b) le mépris de la loi du célibat sacré; c) le fait d'avoir engagé les démarches

en vue du mariage civil ou d'avoir fixé la date de la célébration du mariage en espérant pouvoir ainsi obtenir plus facilement la dispense."

Il est rappelé, d'autre part, que "la dispense est réservée uniquement et personnellement au souverain pontife. Par conséquent, le mariage qui aurait été célébré sans que le Saint-Siège ait accordé la dispense est dépourvu de toute validité."

La congrégation romaine précise enfin qu'aucune fonction d'enseignement ne peut être confiée aux prêtres dispensés, dans les facultés, écoles et instituts de sciences ecclésiastiques ou religieuses.

Partout... pour nous Radio-Canada est là!

Le Téléjournal
Toute l'actualité du monde dans un bulletin d'information de trente minutes, incluant des reportages.
Les vingt premières minutes de diffusion sont consacrées à des nouvelles d'intérêt national et international et des nouvelles québécoises aux sept dernières minutes.
Les dix dernières minutes sont exclusivement consacrées aux nouvelles québécoises.

Animateur: Bernard Derroma.
Collaboration de l'équipe de journalistes de la salle de nouvelles de Radio-Canada à Québec, Ottawa, Washington, New York, Lima, Paris, Londres et Hong Kong.
Du lundi au vendredi à 22h30.

On regarde Radio-Canada

VIENT DE PARAÎTRE...

LE MONDE AGRICOLE

PRÉCURSEURS ET CONTEMPORAINS PAR JEAN-CHARLES MAGNAN

Le **MONDE AGRICOLE** nous propose une exploration de la petite histoire du monde rural vue à travers les hommes qui l'ont structurée et animée. 150 hommes et femmes de toutes professions, de toutes tendances politiques, qui vouèrent leur vie à un même but: l'évolution et le développement du monde rural. Un bilan de 75 ans d'histoire.

L'auteur Jean Charles Magnan âgé de 81 ans est un des piliers du monde de l'agriculture au Québec. Il fut pendant plus de 20 ans directeur de l'enseignement agricole au Québec. Monsieur Magnan est Commandeur du Mérite agricole et du Mérite scolaire.

UN LIVRE DE 263 PAGES EN VENTE PARTOUT \$3.50

LES PRESSES LIBRES
955, rue Amherst, Montréal

On peut également se le procurer en s'adressant chez le distributeur exclusif.

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.
955, rue Amherst, Montréal 132 (523-1600)

"Eva Peron" et "En pleine mer" au Grand théâtre de Québec

de notre envoyé spécial, Michel Bélaïr

QUÉBEC — Deux pièces en un acte: une de Copi, le caricaturiste du "Nouvel Observateur", l'autre de Mrozek, l'auteur de "Tango". C'est avec cette programmation un peu étrange que le Théâtre du Trident entreprend la deuxième partie de sa saison. Production un peu molle et sans nerf, c'est toutefois là l'occasion de vérifier déjà les effets de la décentralisation occasionnée par la création du Grand théâtre de Québec.

Le Grand théâtre a deux ans; le Trident aussi. Il est sans doute un peu trop tôt pour parler en ce sens de la vocation de la troupe dirigée par Paul Hébert. Depuis la première saison du Trident, il s'est cependant passé bien des choses sur la scène théâtrale québécoise. Le spectacle Copi-Mrozek permet du moins d'écarter quelques-unes.

Ce qui frappe d'abord, c'est le choix même de ces deux textes: comme si Paul Hébert avait tenu à ce que le Trident ne soit pas assimilé à un certain type de théâtre, ainsi que les deux dernières saisons pouvaient le laisser penser, il semble que cela ait influencé directement l'orientation de la programmation pour cette année. Non pas que le Trident s'en soit tenu à un genre théâtral bien précis, mais plutôt qu'il a toujours montré certains penchants pour le théâtre américain dans le style Steinbeck et cie. Ainsi, après "La chatte sur un toit brûlant", "Eva Peron" et "En pleine mer" se posent comme

une sorte de temps d'arrêt. Les deux textes ne sont pas ce que l'on peut appeler des productions majeures: un peu faciles, "tranquilles aux portes" et sans prétention aucune, ils fournissent tout juste l'occasion d'aller passer une soirée au théâtre qui ne demande pas trop d'effort. On n'y rit pas trop: juste assez. On ne s'y ennue pas trop: juste un peu. Alors que "Eva Peron" devrait, en principe, être une pièce aux allures étranges, et que "En pleine mer" devrait rappeler Ionesco à travers une argumentation sur la lutte des classes, les deux spectacles réussissent à peine à se situer concrètement. De sorte que, à peine entré dans l'univers de Copi, il faut tout de suite passer à celui de Mrozek.

C'est qu'en fait, la production du Trident manque de souffle et d'envergure. La mise en scène de Paul Hébert est un peu trop rapide, superficielle presque. Comme si on s'était contenté de mettre en scène des situations concrètes au lieu de s'attacher à décrire les contours de deux univers fondés sur l'étrangeté. L'on sort du Grand théâtre dans le même état d'esprit qu'après une séance intensive de lecture rapide.

Les comédiens eux-mêmes ne semblent pas croire à ce qu'ils font. Bloqués eux aussi au stade de la lecture rapide, ils parviennent difficilement à donner à leurs personnages une existence autonome. Tout cela pour dire que "Eva Pe-

ron" et "En pleine mer" apparaissent comme deux pièces montées presque en attendant. Ce qui nous ramène d'ailleurs à la question de la vocation du Trident. Si le spectacle semble avoir été préparé trop rapidement, si la mise en scène est un peu lâche et si les comédiens eux-mêmes ne réussissent pas à "embarquer" vraiment, cela est sans doute dû au fait que l'on voulait montrer quelque chose avec ce deuxième spectacle de la saison: que l'on voulait faire la preuve que le Trident pou-

vait aussi faire autre chose que du théâtre américain. Pourtant, même là, cela se prépare.

POUR TOUS

tourné à Montréal

J.J. TRINTIGNANT
ROBERT RYAN
LEA MASSARI
ALDO RAY
TISA FANDROW

LA COURSE DU LIÈVRE A TRAVERS LES CHAMPS

IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102

12.15 2.20 4.40 7.00 9.35

Dir/Reg/Comp 9.20

BIENTOT

14 ANS

LA MORT D'UN BUCHERON

un film de gilles carle

carole laure
daniel pilon willie lamothé
marcel sabourin pauline julien
denise filiatraut

une production CARLE LAMY

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

BERRI
ST-DENIS, STE CATHERINE 878-2424

LAVAL GREENFIELD PARK

aussi GRANBY et BEAUHARNOIS

Cinéma ODEON

DANS LA TRADITION DE ANNE DES MILLE JOURS

POUR TOUS

"Marie Stuart reine d'Écosse"

CREMAZIE LUN. AU VEN. 7:00 - 9:20

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

UN FILM DE SERGIO LEONE

14 ANS

le bon, la brute, et le truand

VILLERAY LUN. AU VEN. 8:00

ST-DENIS JARRY 388-5377

UN FILM DE SERGIO LEONE

POUR TOUS

"IL ÉTAIT UNE FOIS LA REVOLUTION"

MERCIER CE SOIR 8:00

STE CATHERINE-PIE-IX 255-6224

14 ANS

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

CE SOIR 8:00

ATWATER 2 CE SOIR 6:00 - 9:00

PLAZA ALEXIS NIHOH le DAUPHIN

931-3313 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6000

14 ANS

Renaud

'Fellini Roma'

le DAUPHIN CE SOIR 7:30 - 9:30

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6000

POUR TOUS

Derniers jours

TIKI TIKI

de Gérard Pelletier scénario couleur (V.F.)

LE PUISSANT GORILLE KK. DANS UN FILM D'ANIMATION DRÔLE, SPECTACULAIRE, MOUVEMENTÉ.

7:00 9:00

2e sem. POUR TOUS

SANG DU CONDOR

un film Bolivien de Jorge Sanjinés

PRIMÉ À QUATRE FESTIVALS

DIGNITÉ, PUISSANCE ET CLARITÉ

Sous-titres français 3h, 7h, 9h.

Sous-titres anglais 5h, 9h.

Les Cinémas du Vieux Montréal

138 est. St Paul 861-7863

SALLE RESNAIS

5^e SEMAINE

14 ANS

l'amour l'après-midi

ZOUZOU-BERNARD VERLEY d'ERIC ROHMER

OLYSSÉE

35 MILTON 1842-6053

SALLE EISENSTEIN

POUR TOUS

ON WELLES
WOLFE
JOSEPH
ANTHONY
PERRINS
MICHEL
PICCOLI
DE CLAUDE
CHABROL

LA DÉCADE PRODIGIEUSE

d'après le roman de JEAN POUL TOUS

SIMONE SIGNORET · SIMENON · GABIN

LE CHAT

un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE

COULEURS

aussi: FRANCIS BLANCHE

Les GROS MALINS

COULEURS

Cinquième semaine

1590, ST-DENIS 845-3222

chevalier

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

dès ce soir!

Une oeuvre baroque, lyrique, baignée d'une tendresse infinie. Sans didactisme, avec un humour comosif dont les Français ont perdu le secret. — LUI
"Il faut voir BULLE OGIER, elle est incomparable." — L'AURORA

POUR TOUS

LA SALAMANDRE

UN NOUVEAU FILM À VOIR!

d'ALAIN TANNER avec BULLE OGIER

à 7:30 et à 9:30 seul. verdi 5380 St-Laurent 277-3233

Après le Théâtre Noir de Prague CCA présente

LES MARIONNETTES TANDARICA de Roumanie dans "NINIGRA & AIGRU" un conte de fée pour TOUS

GRAND PRIX et MÉDAILLE D'OR au Premier Festival International des Théâtres de Marionnettes.

2 REPRÉSENTATIONS SEULEMENT

Dimanche, 28 JANVIER - 2:00 p.m. en ANGLAIS
6:00 p.m. en FRANÇAIS

Billets \$6 \$5 \$4 \$3. Demi-tarif sur billets de \$6: enfants - étudiants - Age d'Or.

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) & Place des Arts. CHARGEX et Agences 932-2234.

THÉÂTRE PORT-ROYAL

DEMANDEZ LE PROGRAMME COMPLET DU FESTIVAL DES FESTIVALS 99 CHACUN DES FILMS

1248 Boulevard 277-4145

OUTREMONT

bientôt

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

LES CHARLOTS DANS LES FOUS DU STADE

CHAMPIONS DU RIRE!

5e Sem.

MAISONNEUVE FLEUR de LYS

CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

JEAN-TALON CINÉMA de PARIS

CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON 856 STE CATHERINE, OUEST

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION

POUR TOUS

UN FILM DE DENIS HEROUX

QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

CHRISTINE OLIVIER - DANIEL PILON - JEAN DUCEPPE
MYLENE DEMONGEOT - FREDERIC DE PASQUALE

YVAN DUCHARME - ROLAND CHENAIL - DANIEL GAUDOUAS - JACQUES DESROSIERS
JEAN COUTU - GERARD POIRIER - ROSE-REY OUIL
EN PANAVISION - COULEURS

Laissez-passer non acceptés

4e semaine

LE PARISIEN 480 ouest STE CATHERINE

LAVAL GREENFIELD PARK

CENTRE D'ACHATS LAVAL PL. GREENFIELD PARK

Aussi à St-Jean • Drummondville • Victoriaville

PARISIEN: REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 12.35, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20 P.M. - LAVAL-1 ET GREENFIELD-1: Sur Semaine à 6.05, 8.00 et 10.00 P.M. Samedi et Dimanche à 12.30, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00 et 10.00 P.M.

Nos animateurs du 2 s'amuse et nous détendent

Appelez-moi Lise

Vous la connaissez bien, c'est Lise Payette, la femme qui sait faire "avouer" à ses invités leurs grands et petits secrets. Elle nous présente les personnalités de l'heure les plus controversées, les plus insolites, les plus amusantes. Lise Payette est assistée par Jacques Fautoux et l'ensemble de François Cousineau.

Du lundi au vendredi à 23h00

on regarde le 2

Une nomination qui se fait attendre

QUÉBEC (de notre envoyé) — Le grand théâtre de Québec célébrait en fin de semaine son deuxième anniversaire de naissance. La régie du Grand théâtre avait convié à cet effet, diverses personnalités québécoises à une célébration beaucoup plus symbolique qu'officielle.

Sous la présidence d'honneur du ministre des affaires culturelles, la soirée devait se résumer en une séance de projection suivie des allocutions des principaux responsables du Grand théâtre. M. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles et représentant personnel du ministre, devait résumer les positions du ministère en insistant sur les effets positifs de la décentralisation occasionnée par la création du Grand théâtre. Insistant sur la vocation de l'organisme, le sous-ministre a aussi tenu à présenter le Grand théâtre comme un foyer de rayonnement de la culture québécoise.

La cérémonie devait toutefois décevoir ceux qui attendaient une déclaration de Mme Claire Kirkland-Casgrain au sujet de certaines rumeurs qui circulent quant à la nomination éventuelle du nouveau directeur du Service de théâtre du ministère. Ces rumeurs se sont faites de plus en plus intenses au cours des derniers jours et l'on croyait que le ministre en profiterait pour dévoiler les projets de son équipe de fonctionnaires. Toutefois, Mme Kirkland-Casgrain n'a pu faire acte de présence à la cérémonie, étant empêchée par ses obligations et par des engagements antérieurs.

Les spéculations vont toutefois bon train quant à la nomination de l'éventuel directeur du Service de théâtre qui, ainsi que l'avait révélé Mme Kirkland-Casgrain dans une entrevue accordée au DEVOIR, devrait également se charger d'une vaste enquête sur la situation générale des arts du spectacle au Qué-

Israël honore Marc Chagall

NICE (AFP) — Le peintre Marc Chagall a reçu dimanche à Saint-Paul de Vence, près de Nice, le diplôme de docteur honoris causa de l'université de Tel Aviv, des mains du professeur Victor Carter, président du conseil de l'université.

La cérémonie de remise du diplôme s'est déroulée dans la villa du peintre, en présence de ses proches. Le professeur Carter a rappelé l'oeuvre accomplie par Marc Chagall en Israël: la synagogue de l'hôpital Hadassan de Jérusalem est décorée de ses vitraux et le parlement israélien possède trois tapisseries de trente mètres dont il a dessiné les cartons.

Marc Chagall, pendant 70 ans, a créé par ses peintures et par d'autres moyens d'expression graphique des rêves transcendant la réalité, déclare notamment le diplôme remis au peintre.

à la petite semaine

MUSIQUE

Combien de notes dans la gamme?

par Jacques Thériault

Plus de 20.000 jeunes étudiants montréalais devront répondre à cette question cette semaine...

Ayant assisté dans le passé à quelques-unes des Matinées animées par Duschenes, je voudrais témoigner de nouveau de l'aisance avec laquelle il suscite et avive à tout instant la curiosité de cette jeunesse enthousiaste...

En somme, cette nouvelle série de Matinées constitue bel et bien l'événement musical marquant de cette semaine où les manifestations sont peu nombreuses...

cette troupe a connu à l'occasion de spectacles dans ces cegeps que l'idée est née "de développer un vocabulaire de jazz en s'appuyant sur la technique de la danse classique."

MILLES DAVIS, mercredi à 20h.30 à la salle Wilfrid-Pelletier. L'un des monstres sacrés du monde jazzistique. Après plusieurs années d'absence à la scène québécoise...

JOHN McLAUGHLIN et l'orchestre MAHAVISHNU, jeudi à 20h.30 à la salle Wilfrid-Pelletier. Un grand guitariste qui élève la musique au rang d'une religion...

C'est tout, c'est peu, mais c'est autant de gagné pour le jazz qu'on dit en perte de vitesse.

Claude Dubois

Un tour de chant entre deux tours du monde

par Giséle Tremblay

En 1967, il a fait la Comédie canadienne avec Vigneault pendant un mois. "Je restais toujours autour d'un même style de musique qui était de la valse, en fin de compte. C'était l'époque des chansonniers..."

A compter de ce soir et pour une semaine entière, il passe en vedette au Patriote où il effectue une sorte de retour, dans un style beaucoup plus pop. "Je tente par ce spectacle de faire le tour de ces différents styles de chansons présentement en vogue, du rock au blues..."

Entre ces deux moments, cinq années d'errance à travers le monde: la France, l'Angleterre, le Maroc, le Sahara espagnol, le Pacifique, les États-Unis; en alternance avec de brèves réapparitions au pays. Il est une fois de plus revenu il y a deux mois. "Avec, sûrement, une conscience beaucoup plus grande de la planète. Moi, je m'imaginais que le monde entier était comme nous..."

Une pégrination dont le travail n'était pas absent, bien qu'il n'en fut pas le but. C'est ainsi qu'il a produit, en France, un microfilm et quatre 45 tours. C'est ainsi qu'il a enregistré, à Los Angeles, un 45 tours qui vient de sortir ici. C'est ainsi qu'il a beaucoup composé, mais moins qu'auparavant.

"J'ai commencé à mijoter certaines chansons un mois, avant de les écrire. Je ne faisais pas ça jadis: "Comme un million de gens" m'a pris une demie-heure. Mes textes sont donc beaucoup plus précis: ça ne s'évapore pas sur trois ou quatre sujets, fussent-ils intéressants; ça approfondit davantage. Il vaut mieux ne parler que d'une chose et en bien parler..."

Près de dix ans de métier déjà, et Claude Dubois promène toujours sur les

gens, sur les choses et sur lui-même un regard de gamin futé.

Il s'indigne. De la façon dont on oppose ce qui est détendu et ce qui est intellectuel: "Qu'est-ce que c'est l'intellectualité? Ça ne veut pas dire chose plate ou ennuyeuse. Je trouve ça épouvantable de détruire ainsi le sens des mots." De la conception répandue de ce qui est commercial: "Cette mentalité qu'on a de dire qu'il faut faire une chanson commerciale, c'est-à-dire pourrie, pour que tout le monde la prenne! Je me suis rendu compte qu'on pouvait être super-commercial en étant très conscient et en faisant des choses tout à fait valables..."

Il fait volontiers le bilan de ses expériences des dernières années. Le travail? "J'ai toujours pensé qu'il fallait travailler pour gagner sa vie. J'ai vécu longtemps dans une certaine insécurité, croyant qu'il fallait ramasser, empiler... Je me suis aperçu que quand j'avais de l'argent, je vivais plus pauvrement que sans..."

La musique? "On ne s'imagine pas comme c'est différent de faire seulement de la musique, sans chanter. Je joue de la guitare avec les amis, on fait des "jam sessions". Ça, c'est un de mes grands loisirs..."

La mort. "J'ai cru mourir plusieurs fois. La première fois, on se sent très mal; les autres fois, on ne se sent pas très bien, mais on développe une sorte d'auto-défense; on cherche à rester très relaxé face à ça..."

Dieu. "Depuis trois ou quatre ans,

je suis complètement embarqué dans l'au-delà: les extra-terrestres, la naissance de Dieu sur la terre. Pour moi, Dieu c'est l'homme. Je ne me considère pas comme un dieu parce qu'il me manque trop de choses, mais si on éduque un enfant avec tout ce qui est nécessaire à sa croissance physique et mentale, sans pollution ni problèmes psychologiques parentaux, c'est ça Dieu..."

Le goût de l'écriture: "J'écris des nouvelles là-dessus (l'au-delà), qu'éventuellement je publierai, mais quand je sentirai vraiment que c'est bien fait. Présentement, je trouve que j'écris comme un petit collégien..."

Mais c'est quand il parle de voyage que ses yeux s'allument. "J'aime beaucoup la voile. L'aventure: partir sans rien (sauf gilet, pantalon et guitare), partir et ne pas savoir ce qui va arriver, sans argent, juste avec ma guitare, mes mots, mes deux mains et ma tête. Me débrouiller. Pour moi, c'est vivre au maximum..."

Il y a donc un chanteur qui avoue aimer quelque chose plus que la chanson? "C'est la chanson pour moi, ça; parce que, quand on fait ça, on ne peut faire autrement, après, ce d'en écrire des chansons..."

C'est donc un peu tout ça qu'on entendra au Patriote; pas directement, mais intériorisé, transposé dans "les mots de la rue, les mots de tout le monde; je n'ai pas envie de me servir des mots que les gens ne comprennent pas..."

Mais Claude Dubois prend ses précautions: "Faut pas vous attendre à voir le sommet de Dubois. Ça fait deux mois que je suis rentré, et un mois que je répète avec les six musiciens; ça suffit pour un spectacle, mais faut pas s'attendre à la fin du monde. Les gens attendent toujours beaucoup de quelqu'un qui revient..."

Et après? Est-ce un retour définitif cette fois, axé sur la conquête des sommets? Claude Dubois répond d'abord par une question: "Passer mon temps à faire mon métier comme on doit le faire, c'est-à-dire ne faire que ça, être toujours disponible? Je ferai une réponse très honnête: Oui, mais jusqu'à l'échéance..."

télévision

Table of television programs including CBFT, CBMT, CFTM, and CFCF channels with program titles and times.

cinéma

Table of cinema listings with titles, times, and locations.

théâtre

Table of theatre listings including CASANOVA, LE PATRIOTE, and THEATRE D'AUJOURD'HUI.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361. ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR. ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361.

ACHATS DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. ANTIQUITES DEMANDEES. AMEUBLEMENTS A VENDRE.

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ECHANGE VOLVO 544, VOLVO 1967, 123GT, VOLVO 1968, 142S, VOLVO 1968, 1800S.

FEMMES DEMANDEES. SECRETAIRE BILINGUE. DEBROUILLARDE REQUISE. HOMMES DEMANDES.

PROPRIETES A VENDRE. STE-FOY, du proprio. Bungalow, chauffage-electricité, sous-sol entièrement fini.

OUTREMONT 50, WILLOWDALE NOUVEL IMMEUBLE. Immeuble en béton insonorisé.

ASSOCIES DEMANDES. Denturologiste, investissement, BUREAU A LOUER.

CHAUFFEUR EXPERIMENTE, de mandé par usine de fabrication de bois. SI \$1.000. PAR MOIS.

OUTREMONT 624 Stuart, coin Bernard. Totallement redécoré, 8 pièces, 4 chambres à coucher.

LES DAUPHINS NOUVELLE TOUR D'APARTTEMENTS. Face au parc Lafontaine, av. Papineau au nord de Sherbrooke.

RESIDENCE pour personnes âgées de 1200 personnes, loue 3.000 pieds carrés de bureaux climatisés.

HOMME SERIEUX, bonnes références, bilingues, avec expérience travaux de bureau.

POINTE-AUX-TREMBLES: Luxueux cottage trique, 2 foyers, intérieur boiseries en cèdre.

ARTICLES DE BUREAU A VENDRE. COFFRE-FORT, dictaphones, filières, pupitres, chaises.

ESPACE A LOUER dans un superbe centre DOMICILIAIRE et COMMERCIAL.

SOLLICITEURS d'environ 30 ans, pour important quotidien du matin.

TAILLEURS DROLET TAILLEUR SPECIALISTE. HABITS et costumes sur mesures.

ARTISANATS BIBLIOTHEQUES, MEUBLES modernes, par sections démontables.

PORT DE MER 101, Place Charles-Lemoyne. CHALET A LOUER.

PERSONNEL DU BONHEUR ENRG. Agences but amical, social, matrimonial.

OFFRE UNIQUE Une importante entreprise canadienne projette d'investir et de se développer dans la région de Montréal.

AUTOS A VENDRE VOLVO 1969, 142, automatique, toute équipe, très propre.

ENTREPRENEURS PLOMBERIE, CHAUFFAGE, réparons tous troubles, rénovation de sous-sol.

MEMO CONSTRUCTION 11964 LTEE. Réparations et maçonnerie générales.

PROPRIETES A VENDRE CHOMEDÉY: bungalow, sous-sol fini, piscine, 2 cheminées naturelles.

DATSUN SPÉCIAL BALANCE 1972, NEUVE Berra Automobile Inc., 11933Boul. Laurentien, Cartierville, (Montréal) Tél.: 332-4710

FEMMES DEMANDEES

les MOTS CROISÉS du Devoir

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES 5255, avenue Decelles, Montréal 250. SECRÉTAIRE DEMANDÉE POUR DIRECTEUR DE SERVICE.

Horizontalement 1-Couleur noire. - Imposer, comme devoir.

LE SERVICE DU PERSONNEL 343-4316 ou 343-4335. Entre 9h. a.m. et 5h. p.m. les 22 et 23 janvier 73.

Verticalement 1-De façon joyeuse. 2-Rendre sur. - Sentiment délicat des convenances.

HOMMES DEMANDES

LIVRAISON À DOMICILE OCCUPATION - Permanence et plein temps. - Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

4-Détruire sournoisement. - Relative au lieu. 5-Tablette de métal qui sert d'entrée dans un théâtre.

CONDITIONS: Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement. MENTIONNER: Nom - Adresse - Téléphone - Âge - Emploi actuel - Marque et année du véhicule.

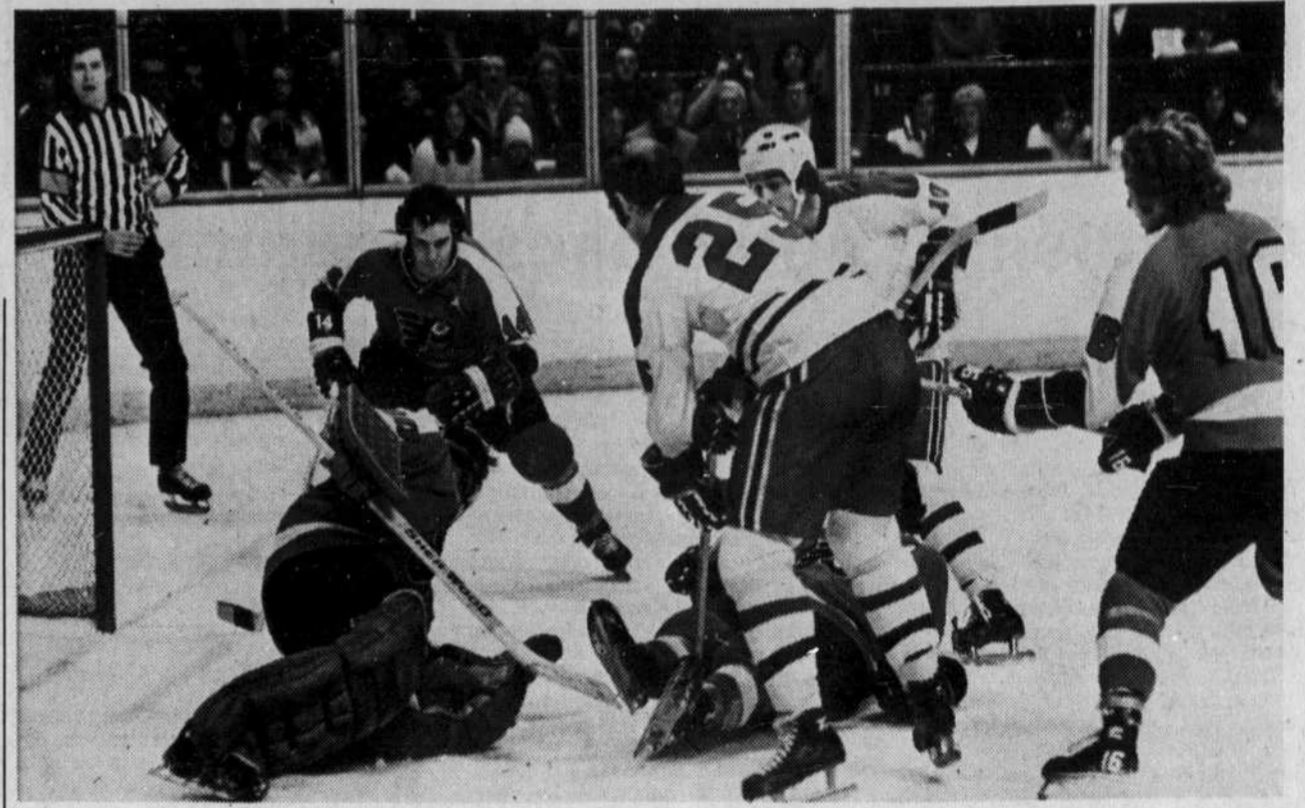
9- Qui confectionne les gilets. 10-Opposé à droit. - Qui sait plus d'un tour. 11-Fuir de quelque lieu (s). - Personne sott.

"Livraison à Domicile" Case postale 6033, Montréal 101, P.Q. "Nous communiquerons avec chaque correspondant" J.N.O.

Solution d'hier 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12 FACILES NILAS UVALE NIFE AU TAPER CAVITE IRLTIS VELOIT LIT GADOUET TICAQUIER USE TFA BALIPSE F INOLE R CO TSARISTES B PUER ETATISE SERRE TERRAIS IIR ETERNELLE

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

IL EN A EU PLEIN LES... MAINS ! Le gardien Bob Taylor, des Flyers de Philadelphie, a subi un véritable bombardement de 46 lancers, samedi soir au Forum. Il fut particulièrement mis à l'épreuve lorsque le Canadien jouait en avantage numérique, comme c'est le cas ici avec Jacques Lemaire (25) et Guy Lafleur. Taylor capte tant bien que mal la rondelle de son gant, derrière un défenseur étendu sur la glace, et sous l'oeil "protecteur" de Joe Taylor (14), Bobby Clarke (16) et l'arbitre Bruce Hood.



Le Canadien domine les Flyers et gagne 6-3

par MARC THIBEAULT

Le match de samedi soir au Forum, disputé devant 17.616 partisans du Canadien, a démontré jusqu'à quel point l'offensive de l'équipe montréalaise roule à pleine vapeur depuis quelque temps. Tant et si bien qu'elle est facilement trop forte pour des clubs qui n'ont encore qu'une attaque de style expansionniste.

Les Canadiens dominèrent tellement leurs adversaires, les Flyers de Philadelphie, qu'ils s'amuserent à diriger pas moins de 40 lancers contre le gardien Bobby Taylor dans les deux premières périodes avant de se limiter à seulement 6 lancers au troisième tiers alors qu'ils jouaient du jeu presque strictement défensif... ce qui n'aidait pas le spectacle qui, durant les 40 premières minutes avait été enlevé du point de vue, précisons-le, des admirateurs du Tricolore.

Cinq des 9 buts du match ont été réussis alors qu'une équipe avait l'avantage numérique, le Canadien en obtenant 3.

Quatre joueurs se révélèrent particulièrement francs-tireurs, soit Guy Lafleur, Guy Lafleur (frère étoile de la partie), Pete Mahovich (choisi 2ème au de la rencontre) et Frank Mahovich, tous quatre exécutant chacun 6 lancers contre un gardien Taylor certes mis à l'épreuve.

Le match permit aussi à la recrue Dave Gardner, ancien centre de Steve Shutt et de Billy Harris (Islanders de New York) avec les Marlboros de Toronto, de marquer son tout premier but dans la ligue Nationale.

Les Flyers tentèrent de ralentir les Canadiens en y mettant un peu de rudesse, inutile d'ailleurs. Cela ne leur porta guère chance.

La première période, bien que n'apportant qu'un pointage nul de 2-2, fut presque totalement dominée par le Canadien, qui enregistra pas moins de 27 lancers contre 12 pour Philadelphie. D'autre part, les deux buts des Flyers furent un peu, beaucoup chanceux.

Celui de Rick MacLeish, 23 secondes après une pénalisation décernée à Réjean Houle, survint lorsque Laperrière rata un disque qu'il voulait éloigner du bâton. Ceci permit à Tom Bladen de s'emparer et de contourner Laperrière tout en l'attirant vers lui. Bladen passa ensuite à un MacLeish ayant le gardien Wayne Thomas à sa totale merci.

Il fallut peu de temps aux

SOMMAIRE

1ère période

1 - Philadelphie, MacLeish (21)	5:29
2 - Montréal, Lafleur (13)	8:11
3 - Montréal, Shurt (3)	8:31
4 - Philadelphie, MacLeish (22)	11:27
5 - Philadelphie, MacLeish (22)	11:27
6 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
7 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
8 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
9 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
10 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
11 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
12 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
13 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
14 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
15 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
16 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
17 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
18 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
19 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
20 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
21 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
22 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
23 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
24 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
25 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
26 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
27 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
28 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
29 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
30 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
31 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
32 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
33 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
34 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
35 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
36 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
37 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
38 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
39 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37
40 - Montréal, P. Mahovich (11)	11:37

2ème période

1 - Philadelphie, Barber (15)	6:33
2 - Montréal, Gardner (1er)	8:29
3 - Montréal, Laperrière (14)	11:11
4 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
5 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
6 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
7 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
8 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
9 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
10 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
11 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
12 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
13 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
14 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
15 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
16 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
17 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
18 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
19 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
20 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
21 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
22 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
23 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
24 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
25 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
26 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
27 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
28 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
29 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
30 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
31 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
32 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
33 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
34 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
35 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
36 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
37 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
38 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
39 - Philadelphie, Barber (15)	11:11
40 - Philadelphie, Barber (15)	11:11

3ème période

1 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
2 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
3 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
4 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
5 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
6 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
7 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
8 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
9 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
10 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
11 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
12 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
13 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
14 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
15 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
16 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
17 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
18 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
19 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
20 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
21 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
22 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
23 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
24 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
25 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
26 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
27 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
28 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
29 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
30 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
31 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
32 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
33 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
34 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
35 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
36 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
37 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
38 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
39 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
40 - Philadelphie, Barber (15)	12:7

4ème période

1 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
2 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
3 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
4 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
5 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
6 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
7 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
8 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
9 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
10 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
11 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
12 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
13 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
14 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
15 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
16 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
17 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
18 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
19 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
20 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
21 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
22 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
23 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
24 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
25 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
26 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
27 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
28 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
29 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
30 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
31 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
32 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
33 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
34 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
35 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
36 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
37 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
38 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
39 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
40 - Philadelphie, Barber (15)	12:7

5ème période

1 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
2 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
3 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
4 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
5 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
6 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
7 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
8 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
9 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
10 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
11 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
12 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
13 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
14 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
15 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
16 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
17 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
18 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
19 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
20 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
21 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
22 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
23 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
24 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
25 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
26 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
27 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
28 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
29 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
30 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
31 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
32 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
33 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
34 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
35 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
36 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
37 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
38 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
39 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
40 - Philadelphie, Barber (15)	12:7

6ème période

1 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
2 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
3 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
4 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
5 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
6 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
7 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
8 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
9 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
10 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
11 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
12 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
13 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
14 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
15 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
16 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
17 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
18 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
19 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
20 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
21 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
22 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
23 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
24 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
25 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
26 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
27 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
28 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
29 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
30 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
31 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
32 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
33 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
34 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
35 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
36 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
37 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
38 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
39 - Philadelphie, Barber (15)	12:7
40 - Philadelphie, Barber (15)	12:7

Samedi dans la Nationale

Les Bruins blanchis 3-0

Les équipes expansionnistes semblent prendre un malin plaisir à vaincre les Bruins de Boston. Encore tout bouversés du revers de 9-7 que leur ont infligé les Islanders de New York jeudi, les Bruins ont encaissé samedi leur premier blanchissage de la saison, baissant pavillon au compte de 3-0 face aux Pingouins de Pittsburgh.

Pingouins 3, Bruins 0

1 - PITTSBURGH: Rupp (11)	18:16
2 - PITTSBURGH: MacDonald (20)	19:10
3 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
4 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
5 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
6 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
7 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
8 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
9 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
10 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
11 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
12 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
13 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
14 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
15 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
16 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
17 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
18 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
19 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
20 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
21 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
22 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
23 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
24 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
25 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
26 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
27 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
28 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
29 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10
30 - PITTSBURGH: Rupp (11)	19:10

North Stars 3, Black Hawks 3

1 - CHICAGO: Maloney (10)	3:47
2 - CHICAGO: Pappin (22)	11:49
3 - MINNESOTA: Libett (10)	14:26
4 - MINNESOTA: Harvey (8)	14:26
5 - MINNESOTA: Libett (10)	14:26
6 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
7 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
8 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
9 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
10 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
11 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
12 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
13 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
14 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
15 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
16 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
17 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
18 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
19 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
20 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
21 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
22 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
23 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
24 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
25 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
26 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
27 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
28 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
29 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40
30 - CHICAGO: Mikita (21)	17:40

Red Wings 4, Sabres 2

1 - BUFFALO: Luce (11)	10:10
2 - DETROIT: Libett (10)	10:10
3 - DETROIT: Libett (10)	10:10
4 - DETROIT: Libett (10)	10:10
5 - DETROIT: Libett (10)	10:10
6 - DETROIT: Libett (10)	10:10
7 - DETROIT: Libett (10)	10:10
8 - DETROIT: Libett (10)	10:10
9 - DETROIT: Libett (10)	10:10
10 - DETROIT: Libett (10)	10:10
11 - DETROIT: Libett (10)	10:10
12 - DETROIT: Libett (10)	10:10
13 - DETROIT: Libett (10)	10:10
14 - DETROIT: Libett (10)	10:10
15 - DETROIT: Libett (10)	10:10
16 - DETROIT: Libett (10)	10:10
17 - DETROIT: Libett (10)	10:10
18 - DETROIT: Libett (10)	10:10
19 - DETROIT: Libett (10)	10:10
20 - DETROIT: Libett (10)	10:10
21 - DETROIT: Libett (10)	10:10
22 - DETROIT: Libett (10)	10:10
23 - DETROIT: Libett (10)	10:10
24 - DETROIT: Libett (10)	10:10
25 - DETROIT: Libett (10)	10:10
26 - DETROIT: Libett (10)	10:10
27 - DETROIT: Libett (10)	10:10
28 - DETROIT: Libett (10)	10:10
29 - DETROIT: Libett (10)	10:10
30 - DETROIT: Libett (10)	

Victoire sans histoire des Canadiens

ATLANTA (Le Devoir) - Si l'on tronque les cinq dernières minutes de jeu, l'opulence des Canadiens s'est encore manifestée hier soir, dans une relative facilité victorieuse de 3-2 des Montréalais sur les Flammes d'Atlanta devant une salle comble, pour la sixième fois cette saison, au magnifique amphithéâtre de forme octogonale d'Atlanta.

Même si le défenseur Guy Lapointe (en plus des absents devenus réguliers) n'a pu participer au match, les ressources inépuisables des Canadiens ont bien pris la relève et bien su imposer leur tempo. Toutefois, au troisième tiers les joueurs des Canadiens ont failli se brûler. Non pas parce qu'ils jouaient contre des Flammes affamés de victoires mais surtout à cause d'un jeu plutôt désinvolte durant les cinq dernières minutes de jeu. Néanmoins, les Canadiens ont poursuivi leur série de succès, n'ayant perdu qu'un match dans leurs 17 dernières parties.

Le premier période fut l'affaire de 40 secondes. C'est en effet le temps que le nouveau et encore excellent trio composé de Steve Shutt, Pette Mahovich et Claude Larose a mis pour déjouer un Daniel Bouchard, impuissant comme pour les deux autres buts comptés contre lui. Après que Steve Shutt se soit esquivé entre les deux défenseurs, il a, en tombant, (une punition s'annonçait alors) lancé le disque à Claude Larose qui le remit à un Pete Mahovich seul, qui n'a eu qu'à soulever le disque par-dessus Bouchard. Ce dernier s'est d'ailleurs distingué devant Guy Lafleur (deux fois) et Jacques

Le but a en quelque sorte été la répétition du premier période. Le but a encore bien posté à sa position a déclenché le même genre de passe qui avait permis à Pete M de marquer.

Jim Roberts a complété le pointage pour les Canadiens à la suite du beau travail d'Henri Richard qui a laissé derrière lui les joueurs d'attaques du Atlanta trop préoccupés à égaliser le compte. Roberts n'eut aucune difficulté tel devant un Bouchard laissé à lui-même.

Le but a en quelque sorte été la répétition du premier période. Le but a encore bien posté à sa position a déclenché le même genre de passe qui avait permis à Pete M de marquer.

Le but a en quelque sorte été la répétition du premier période. Le but a encore bien posté à sa position a déclenché le même genre de passe qui avait permis à Pete M de marquer.

Boston gagne enfin

BOSTON (PA) - Wayne Cashman a compté trois buts pour la première fois de sa carrière avec les Bruins de Boston, pour conduire les Bruins vers une victoire de 5-2 sur les Golden Seals de la Californie hier soir.

Cashman a reçu l'aide d'Ace Bailey sur les trois buts comptés en deuxième tiers. Comme la perte de Mike Walton et la pierre tenue des Bruins de Boston se faisaient de plus en plus sentir, l'instructeur Tom Johnson a modifié ses trois offensifs et c'est ainsi que Cashman s'est retrouvé avec Bailey et Fred Stanfield.

Les autres buts des vainqueurs sont allés à John Bucyk, qui ne peut être tenu responsable des récents déboires du Boston, et à Fred Stanfield.

Table of hockey game statistics for Boston vs California Seals, including goals, assists, and penalties for both teams.

Table of hockey game statistics for Stars 5 vs Wings 3, including goals, assists, and penalties for both teams.

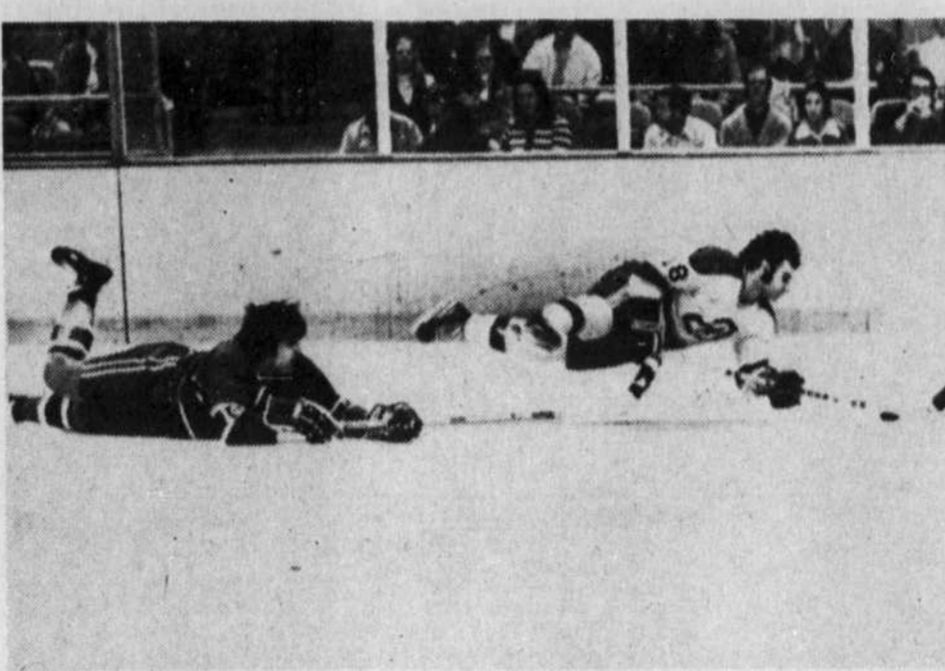
Table of hockey game statistics for Detroit vs Minnesota North Stars, including goals, assists, and penalties for both teams.

Table of hockey game statistics for Flyers 4 vs Sabres 3, including goals, assists, and penalties for both teams.

Table of hockey game statistics for Crusaders vs Sharks, including goals, assists, and penalties for both teams.

Table of hockey league standings for Ligue Nationale and Ligue Majeure du Québec, listing teams and their records.

Table of hockey league standings for Association Mondiale, listing teams and their records.



A PLAT VENTRE ! Serge Savard et Reynald Comeau (18) ont-ils décidé de révolutionner le hockey en jouant à plat ventre ? Quoiqu'il en soit, Savard s'est relevé à temps pour aider les Canadiens à vaincre les Flammes d'Atlanta 3-2, hier soir. (Téléphoto PC)

LES SPORTS À LA PIGE

KAREN MAGNUSSEN, de Vancouver, et Toller Cranston, de Toronto, qui ont conservé en fin de semaine leur championnat respectif, aux épreuves nationales de patinage artistique qui ont eu lieu à Vancouver, auraient d'excellentes chances, surtout la première, de remporter des titres mondiaux, à Bratislava (Tchécoslovaquie) du 27 février au 4 mars, à l'occasion des championnats du monde de la discipline. Karen s'était classée 2ème l'an dernier aux épreuves de Calgary, et Cranston avait dominé tous ses rivaux en style libre. L'équipe canadienne comprendra aussi, côté féminin, Cathy Lee Irwin, de Toronto, et Lynn Nightingale, d'Ottawa, tandis que Ron Shaver, de Galt, et son concitoyen Robert Rubens appuieront Cranston.

SYLVIA BURKA, 18 ans, de Winnipeg, a remporté hier, à Assen en Suisse, le championnat mondial junior en patinage de vitesse, en remportant l'épreuve des 1,000 mètres et en se classant 2ème dans celle des 3,000m. La veille, Sylvia avait gagné les 500 et 1,500 m pour facilement devancer la Hollandaise Froukje Jongsma. Elle y a toutefois perdu le record mondial du combiné aux sprints, qu'elle avait établi une semaine auparavant en Hollande. C'est l'Américaine Sheila Young, 22 ans, qui le lui a ravi avec 173,45 points contre 175,65.

EVONNE GOOLAGONG, la favorite et ancienne championne de Wimbledon, n'a eu aucune difficulté à remporter, hier à Christchurch, le championnat en simple de tennis de la Nouvelle-Zélande, en battant sa compatriote australienne Janet Young 7-6 et 6-2. Elle a ensuite fait équipe avec cette dernière pour gagner le double. A San Francisco avant-hier, une autre Australienne, Margaret Court, a gagné la finale d'un tournoi en salle doté de \$25,000 en bourses, grâce à une victoire de 6-3 et 6-3 sur Kerry Melville, également une compatriote. Et tout comme Mlle Goolagong, elle a ensuite fait équipe avec sa rivale pour décrocher les honneurs du titre en double. La championne a ainsi empoché \$6,000 et Mlle Melville \$3,000.

L'AMERICAIN STEVE SMITH a emporté la meilleure performance mondiale du saut à la perche en franchissant 17 pieds et 11 pouces, samedi au cours de la réunion d'athlétisme en salle de Los Angeles.

LE "PRO BOWL", le match qui met fin à une saison de football de plus en plus longue aux Etats-Unis et qui oppose depuis quelques années les vedettes de la division Nationale de la NFL à celles de la division Américaine, a été gagné hier à Dallas par l'Américaine au compte de 33-28. Mais les vainqueurs durent pour ce faire combler un déficit de 14-10 à la mi-temps et contenir leurs rivaux au 4ème et dernier quart. Plusieurs des meilleurs joueurs du circuit étaient absents de la rencontre pour diverses raisons.

Table of men's ice hockey players and their statistics, including names like B. Crampton, G. Archer, L. Harris, etc.

Victoires de Kaserer et Neureuther en slalom

LES CONTAMINES, France (d'après AFP) - L'Autrichienne Monika Kaserer a remporté sa 2ème victoire internationale de la saison en s'adjugeant hier le slalom géant des Contamines, disputé en une manche en remplacement de celui de Maribor (Yougoslavie), annulé récemment en raison de l'enneigement insuffisant.

Kaserer, déjà gagnante à Grindelwald, a été créditée du temps de 1:23,10 minute, battant l'Allemande Traudi Treichl et l'Américaine Marilyn Cochran. Anne-Marie Proell, grande favorite de ce slalom, a perdu toute chance d'ajouter à son avance au sommet du classement individuel de la Coupe du Monde féminin en devant presque s'arrêter pour replacer ses lunettes. La veille, Proell, qui a maintenant 178 points contre 126 pour Mlle Kaserer, avait gagné le slalom géant de Saint-Gervais, sa 7ème victoire de la saison en 10 courses. Elle a alors devancé Kaserer et la Française Jacqueline Rouvier.

Le contingent canadien était de la partie lors de ces deux géants, mais n'a pas trop bien fait. Hier, la Torontoise Judy Crawford a terminé en 10ème place, un bel exploit malgré tout parce qu'elle dut vaincre le brouillard et les rafales de neige. Kathy Kreiner a pris la 18ème position. Samedi, Laurie Kreiner, l'aînée des deux sœurs de Timmins (Ont.), s'est classée 6ème, un rang très enviable.

Christian Neureuther l'emporte. MEGEVE, France (AFP) - Avec une autorité souveraine, l'étudiant en médecine munichois Christian Neureuther, maintenant âgé de 23 ans, a remporté hier le slalom du 29ème Grand Prix de Megève et s'est imposé comme le meilleur spécialiste actuel. Depuis 1969, année au cours de laquelle il gagna le slalom géant des championnats d'Allemagne fédérale, Neureuther était considéré comme le grand espoir du slalom.

Une décision du CRTC frustre les amateurs de hockey abonnés au câble

par ANDRÉ TARDIF

Plusieurs amateurs de hockey, du moins dans la métropole, n'ont pu voir intégralement hier, à cause d'une décision du Conseil de la radio et de la télévision canadiennes, le match télévisé entre les North Stars de Minnesota et les Red Wings à Détroit. Il s'agit d'un groupe d'abonnés, dont il est à peu près impossible d'évaluer le nombre, de National Cablevision Limited, qui dessert l'est et le nord de Montréal.

Le match de la ligue Nationale de hockey était à l'affiche pour midi, tant au canal 12 (CFCF-TV Montréal) que 5 (Plattsburgh, N.Y.). Or, la qualité de réception au canal 5, du moins avant et au début de la partie, était tellement mauvaise que l'amateur était à toute fin pratiqué forcé de regarder la partie au 12. Mais il s'avère qu'à cause de difficultés techniques, National Cablevision est incapable d'assurer une réception parfaite du 12 dans certains secteurs qu'elle dessert. Et l'usage d'une antenne intérieure ("oreilles de lapins" ou autre) n'y peut rien non plus pour améliorer cette réception si le récepteur n'est pas placé dans un endroit privilégié.

Le CRTC, qui s'efforce de protéger ses stations canadiennes contre les "méchants" concurrents américains situés juste de l'autre côté de la frontière, aurait forcé National Cablevision, du moins dans le cas du match dominical que le réseau américain NBC télédiffuse depuis quelque temps, à substituer la programmation du canal 5 en faveur de celle du 12. C'est du moins ce que j'ai pu apprendre en téléphonant à CFCF-TV.

Le plus cocasse de l'affaire, c'est que la station montréalaise s'alimente elle-même à Plattsburgh pour retransmettre le match.

Des annonceurs mal servis

Imaginez ma surprise, hier midi, lorsque j'ai voulu moi-même regarder la partie Minnesota-Détroit au canal 5, éprouvant énormément de difficultés à bien capter la station montréalaise (avec ou sans câble). Alors que l'image était parfaite avant qu'on nous "transporte" à Détroit, elle est devenue atroce, sans parler du son inexistant, dès que commença la télémission. Or, aucun message écrit n'est venu nous avertir, comme c'est le cas quand une station éprouve des difficultés de retransmission, que celle de Plattsburgh était en faute. On était en droit de penser les pires choses, même du sabotage.

Ma curiosité fut éveillée à l'occasion des "commerciaux", vantant tous des produits bien canadiens, en somme à peu près les mêmes réclames que l'on retrouve lors de parties télédiffusées directement du Forum. Et elle étaient toujours précédées d'une image indiquant le chiffre 12 (assez anormal pour le canal 5). Un tour de bouton m'a vite fait comprendre que cette réclame venait du 12. Or, au bout de quelque 10 minutes, j'ai finalement réussi à obtenir la communication de National Cablevision. La téléphoniste en devoir a dûment pris mes nom et adresse, en me précisant que plusieurs autres abonnés s'étaient également plaints que les canaux 5 et 12 semblaient être muets.

Un appel téléphonique au 12 a confirmé mes soupçons. Une téléphoniste apologetique m'a appris qu'un long décret du CRTC, signé par Monique Coupal, forçait National Cablevision à passer à ses abonnés la programmation du 12 sur le canal 5. Que l'entreprise de câble ait ou non l'équipement nécessaire pour opérer un tel changement (et il semble que non) n'a évidemment pas pesé dans la balance. Et que certains abonnés (les nombreux appels de plaintes à NCL en font sûrement foi), incapables d'obtenir une bonne réception du 12, manquent ainsi leur partie de hockey, ne semble nullement perturber les autorités du CRTC.

Quant aux annonceurs, de deux choses l'une: ou bien ils versent un supplément à CFCF-TV (ou à National Cablevision, ce dont on peut douter) pour obtenir un "marché captif" sur deux stations simultanément, en quel cas ils sont très mal servis par le canal 5 "transformé"; ou bien ils ont eux-mêmes incité le CRTC à réglementer dans ce sens, en quel cas ils méritent bien ce qui arrive à leurs "commerciaux" du dimanche au canal 5.

Plusieurs questions, on le voit, demeurent sans réponse, justement parce qu'il est plutôt difficile d'en obtenir par un beau dimanche après-midi ensoleillé. Mais il faudrait quand même que le CRTC, ou CFCF-TV, ou encore les annonceurs, nous expliquent exactement ce qu'il en est de cette manigance qui tient plus ou moins du burlesque.

Advertisement for Renault cars, featuring the slogan 'Il y a des automobilistes qui y goûtent à l'hiver!' and 'D'autres goûtent les vrais plaisirs de l'hiver.' It includes an image of a Renault car and details about a winter driving contest.

Table of hockey league standings for Ligue Majeure du Québec, listing teams and their records.

SANTIAGO

Des conseillers militaires au ministère de l'économie

SANTIAGO (AFP) — Des militaires conseilleront le gouvernement chilien en matière d'économie, a annoncé hier le ministre de l'économie, M. Orlando Millas.

Quatre officiers, parmi lesquels un général, ont été présentés au président Salvador Allende avec qui ils ont discuté de leur tâche, précise-t-on à Santiago du Chili. Il s'agit notamment de rendre plus effective la distribution des articles essentiels au pays, conformément à la nouvelle étape que doit aborder la politique économique du Chili, ajoute-t-on.

Les postes qu'occuperont ces officiers seront précisés la semaine prochaine. Par ailleurs, M. Salvador Allende a réuni samedi les chefs de services de l'administration, les chefs des entreprises du secteur de propriété sociale (entreprises étatisées) et les hauts fonctionnaires des services décentralisés afin de leur faire voir la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'appareil d'Etat et les responsabilités qui leur incombent dans la consolidation et la progression du processus de changement qui vit le pays.

Au cours de la réunion, à laquelle assistaient également les ministres des Finances et de l'Économie, M. Salvador Allende a qualifié à plusieurs reprises les chefs de service de bureaucrates.

Le président, qui a affirmé que les travailleurs ne cessaient de réclamer, des salaires plus élevés a ajouté qu'il y avait trop de réunions politiques au cours des heures de travail et que la production de toile des entreprises textiles du secteur de propriété sociale, l'année dernière, a été inférieure d'un million de mètres aux prévisions.

Reprochant aux chefs d'utiliser les biens fiscaux, M. Allende a critiqué les pertes importantes que les pesanteurs administratives et le sectarisme faisaient subir aux entreprises du secteur de propriété sociale.

Le chef de l'Etat chilien, évoquant l'action de l'opposition, a affirmé: elle veut m'éliminer de mon poste de président à la faveur des prochaines élections législatives en obtenant les deux tiers des sièges. Le président a également déclaré que l'opposition prépare un arrêt de l'activité économique, similaire à celui d'octobre dernier, pour les élections de mars prochain.

A ce propos, le parti communiste chilien, membre de la coalition de gauche gouvernementale, a rendu public un manifeste demandant à chacun des partisans du gouvernement de demeurer attentif à son poste de combat. Le parti communiste affirme qu'il est nécessaire de passer à l'offensive pour attaquer et dénoncer les objectifs anti-patriotiques et réactionnaires que poursuivent les ennemis du peuple.

Le document critique durement ensuite la démocratie chrétienne (opposition), les centristes et le parti national (droite) pour s'être unis en vue des élections par haine du peuple et du gouvernement.

Un procès suit l'autre

4 ans et demi à Panagoulis

ATHENES (AFP) — Le tribunal militaire d'exception d'Athènes a condamné samedi soir à quatre ans et demi de prison M. Stathis Panagoulis qui avait tenté d'organiser l'évasion de son frère Alecos Panagoulis.

Des peines de quinze mois à deux ans et demi de prison ferme ont été prononcées d'autre part contre quatre accusés, tandis que sept autres ont bénéficié de peines légères avec sursis et qu'un accusé était acquitté.

Mme Lorna Briffa Caviglia, en nationalité italienne, a été condamnée à vingt mois de prison, mais elle doit être incesamment expulsée.

Le tribunal d'exception a moins voulu punir les accusés que discréditer la résistance au régime issu du coup d'Etat de 1967.

Les inculpés ont en effet été condamnés à des peines inférieures à celles qu'avait demandées le procureur.

En revanche, le procureur royal, M. Nikolodimos, s'est attaché tout au long du procès à démontrer que les résistants démocrates grecs vivaient très confortablement à l'étranger, et notamment en Italie, grâce aux subsides accordés par certains partis socialistes comme le parti socialiste italien.

La sécurité allemande en état d'alerte

BONN (d'après Reuter) — Toutes les forces de sécurité allemandes ont été mises en état d'alerte aux aéroports et aux postes-frontières à la suite de rapports faisant état de la présence en Europe de l'un des guérilleros palestiniens impliqués dans le massacre des Jeux Olympiques de Munich.

Selon "une source étrangère autorisée", l'un des trois survivants du drame de Munich et libérés en octobre dernier par des pirates de l'air palestiniens se trouve "quelque part" en Europe. Le ministère ouest-allemand de l'intérieur n'a pas voulu révéler de quelle source il s'agit, mais on déclare de source bien informée qu'il s'agit d'Interpol.

On rappelle que lors de leur arrivée à Tripoli sur l'avion de la Lufthansa détourné par des commandos palestiniens, les trois fuyards survivants du drame de Munich, Ibrahim Badran, Sammar Abdullah et Abdel Kader Dannawi, s'étaient engagés à continuer la lutte contre Israël au Proche-Orient et en Europe.

On peut rapprocher cette affaire de l'arrestation, samedi en Autriche, de trois Arabes porteurs de faux passeports israéliens. Les trois hommes ont refusé de révéler leur nationalité et ont nié être mêlés aux mouvements de résistance palestinienne. Selon la presse israélienne, la police autrichienne pense qu'ils avaient l'intention d'attaquer un centre de transit pour les Juifs émigrés d'Union soviétique, près de Vienne.

Selon le correspondant du Maariv à Vienne les forces de sécurité autrichiennes ont arrêté les trois Arabes dans le train qui les amenait de Suisse, au passage de la frontière. Leurs passeports ont été transmis à l'ambassade d'Israël à Vienne pour complément d'enquête.

Les forces de sécurité autrichiennes croient, ajoute le correspondant, qu'un autre groupe de fuyards pourrait avoir réussi à pénétrer en territoire autrichien, et les forces de police et de sécurité sont en état d'alerte.

Une surveillance très stricte s'exerce en particulier sur tout le chemin que parcourent les Juifs arrivant d'Union soviétique, depuis la gare où s'arrête le train qui les amène d'URSS, jusqu'à l'avion d'El Al où ils s'embarqueront plus tard, y compris bien entendu le centre d'accueil.

Pékin-Tokyo: un dialogue dans une phase déjà active

TOKYO (par Pierre Brisard, de l'AFP) — La visite à Pékin du ministre du commerce, M. Yasuhiro Nakasone a jeté les bases de la coopération sino-japonaise, particulièrement dans le Sud-Est asiatique, promise dans le communiqué conjoint signé le 1er septembre dernier à Pékin par le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, et porte les relations des deux pays à un niveau sans précédent.

En trois jours, M. Nakasone a rencontré M. Chou En-lai trois fois, alors que le programme ne prévoyait qu'un seul entretien, et a conféré avec de nombreuses personnalités chinoises, notamment le ministre des affaires étrangères, M. Chi Pen-fei, dans une atmosphère que les autorités de Pékin se sont ingeniées à rendre particulièrement amicale.

Parallèlement, la mission parlementaire du parti libéral démocrate conduite par M. Takeo Kimura, qui est très proche de M. Tanaka, a reçu un accueil chaleureux.

Les observateurs politiques de Tokyo remarquent que les déclarations publiques de M. Chou En-lai et des autres dirigeants chinois faites pendant le séjour de MM. Nakasone et Kimura à Pékin, vont plus loin qu'un simple appel à l'amitié mutuelle, mais suggèrent une coopération de la Chine et du Japon, notamment dans le Sud-Est asiatique et en Extrême-Orient.

Le premier ministre Chou En-lai a notamment souligné que l'aide économique aux pays du Sud-Est asiatique était un des domaines où les deux pays devaient coopérer et travailler la main dans la main pour la prospérité de la région dans l'esprit du communiqué sino-japonais du 1er septembre dernier. De son côté, M. Liao Cheng-chih, président de l'association d'amitié sino-japonaise, a déclaré au cours d'un dîner en l'honneur de M. Kimura, que la Chine et le Japon pouvaient certainement développer leurs relations amicales et faire des efforts concertés en vue de contribuer à la paix en Asie et dans

le monde.

M. Nakasone, qui s'est rendu samedi après-midi à Shanghai, est rentré hier à Tokyo. Il aura donc engagé les relations sino-japonaises, nouées en septembre dernier par M. Tanaka, dans la phase du dialogue actif. Cela pourrait déboucher sur une coopération des deux pays malgré la différence de régime politique, estiment les observateurs politiques de la capitale japonaise. On mesure ici le changement radical intervenu à Pékin qui, il y a encore moins d'un an, refusait même l'idée de parler avec le prédécesseur de M. Tanaka, M. Eisaku Sato.

Ces observateurs rapprochent l'ébauche de coopération sino-japonaise en Extrême-Orient jetée ces jours derniers à Pékin, des déclarations faites cette semaine par le ministre japonais des affaires étrangères, M. Masayoshi Ohira.

Il est encourageant de constater, avait-il dit en substance, que les grandes puissances ont tendance à diminuer leur ingérence dans les affaires d'Extrême-Orient. A une question lui demandant s'il s'agissait des Etats-Unis et l'URSS, et s'il entendait ainsi que seuls les Asiatiques devraient s'occuper des affaires de l'Asie, M. Ohira ne s'est pas expliqué très clairement et a laissé planer quelques doutes sur le fond de sa pensée.

Il est certain que le rapprochement rapide entre Pékin et Tokyo fait pièce à la politique soviétique dans cette région. Les relations nippo-soviétiques, mauvaises depuis longtemps et handicapées par la question des îles Kouriles réclamées par le Japon, continuent d'être tièdes malgré quelques gestes soviétiques après le voyage de M. Tanaka à Pékin.

En revanche, les gouvernements de Pékin ont constamment fait preuve de compréhension envers le Japon ces derniers mois. Dès septembre, ils se sont déclarés pour le retour au Japon des îles Kouriles occupées par les Russes au nord d'Okkaido.

La visite de M. Nakasone à Pékin a également révélé la limite de la coopération sino-japonaise envisagée par Pékin: M. Chou En-lai a refusé l'offre japonaise tendant à une prospection commune des ressources pétrolières du plateau continental chinois.

Londres à la défense de ses positions en Asie du sud-est

LONDRES (AFP) — Lord Carrington, ministre de la défense, effectuée depuis hier une tournée en Asie du sud-est et en Extrême-Orient qui pourrait être déterminante pour l'avenir de la présence militaire de la Grande-Bretagne en Asie.

Prévue depuis quelque temps, la tournée de lord Carrington a acquis une importance accrue en raison de l'approche d'un règlement de paix au Vietnam, de l'effritement de l'OTASE, et des projets de dégellement militaire des nouveaux gouvernements travaillistes en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les premiers ministres de ces deux pays, MM. Gough Whitlam et Norman Kirk, avaient annoncé, dans leurs programmes électoraux, leur intention d'abandonner l'OTASE et de rappeler leurs contingents stationnés à Singapour. Jus-

qu'à présent, ils n'ont pas donné suite à ces intentions et l'on s'attend que lord Carrington s'efforcera de les en dissuader.

Les trois pays sont signataires, avec Singapour et la Malaisie, de l'accord des cinq puissances, conclu à Londres en avril 1971. Chacun des trois pays fournit un bataillon à la brigade Anzok et la présence militaire britannique comporte en outre un groupe d'artillerie, une escadrille d'hélicoptères, six frégates et des avions de reconnaissance Nimrod. L'Australie maintient en outre une quarantaine de Mirage à Butter-World (Malaisie).

Cette présence militaire à un autre objectif, dont les cinq gouvernements ne désirent pas parler: empêcher le renouvellement des troubles raciaux ou de toute confrontation entre Singapour et la Malaisie.

La mer rejette des munitions

Dublin demande une enquête internationale

DUBLIN (AFP) — La police irlandaise a demandé aux autorités américaines et néerlandaises de l'aider à découvrir l'origine de conteneurs remplis de munitions découverts ces jours derniers au large de la côte occidentale de l'Irlande, apprend-on à Dublin. Interpol a également été saisi.

Samedi, plusieurs conteneurs de plastique renfermant plus de 500 rouleaux de munitions ont été découverts sur la côte irlandaise près de Ross Carbery (com-

té de Cork). Dans la nuit de vendredi à samedi, un conteneur de huit tonnes renfermant plus de mille obus anti-chars avait été découvert sur des hauts fonds près de Ballyalla (comté de Cork).

Selon la police de Dublin, les munitions étaient destinées à l'IRA. Elles auraient été accidentellement abandonnées par un navire au cours d'une tempête dans la nuit de vendredi à samedi. Des inscriptions portées sur les conteneurs indiquent qu'ils avaient été embarqués à New York à destination d'un port néerlandais.

Par ailleurs, la télévision indépendante britannique a diffusé hier une interview de David O'Connell, l'un des chefs de l'IRA provisoire, qui est activement recherché par la police des deux Irlandes.

Réfugié dans la clandestinité, David O'Connell a accordé cette interview à Dublin à la journaliste Mary Holland, spécialiste des questions irlandaises du journal dominical britannique l'Observer.

Il a notamment affirmé que l'IRA continuerait à se battre jusqu'à ce qu'elle ait sapé la volonté des Britanniques de demeurer en Irlande. S'ils s'en vont, l'IRA s'en ira aussi, a-t-il déclaré.

Selon David O'Connell, l'IRA provisoire est mieux équipée, ses effectifs sont plus nombreux et ses finances meilleures qu'il y a un an. Il a admis que l'opération Murtoran — l'invasion des sanctuaires de l'IRA à Belfast et à Londonderry en juillet dernier — avait momentanément porté un coup sensible à l'organisation, mais ces jours derniers, a-t-il aussitôt ajouté, l'IRA a prouvé qu'elle était toujours capable de frapper en plein centre des zones de haute sécurité.

A ce propos, une voiture piégée a explosé samedi après-midi en plein centre de Dublin, causant la mort d'un homme de 25 ans et blessant plusieurs autres passants dont l'un, grièvement atteint, a eu une jambe arrachée.

Selon la police, la charge explosive, environ 25 kilos de gélinite, avait été placée à bord d'une voiture particulière abandonnée devant un pub de Sackville Place, en plein quartier commerçant de Dublin. L'attentat aurait pu être beaucoup plus meurtrier en raison du nombre considérable de personnes qui faisaient leurs courses dans les magasins des alentours.

L'explosion de samedi est la première qui se soit produite à Dublin depuis l'adoption par le parlement irlandais (le Dail) de la loi anti-IRA sur les délits contre l'Etat, le 1er décembre 1972.

Les retombées de l'interview de Mme Golda Meir

JERUSALEM (AFP) — On réagissait assez vivement hier soir dans les milieux proches de la présidence du conseil israélien aux informations recueillies dans les milieux diplomatiques proches du St-Siège, selon lesquelles l'interview accordée vendredi par Mme Meir au Maariv sur ses entretiens avec le pape Paul VI, était "sans précédent".

Ces informations faisaient état du vif mécontentement du Saint-Siège en raison notamment des termes jugés offensants pour le pape, utilisés par Mme Meir dans la relation qu'elle avait faite de son entrevue avec le souverain pontife.

A aucun moment les déclarations du premier ministre israélien ne peuvent être jugées offensantes pour le pape, affirme-t-on dans ces mêmes milieux. On ajoute que le porte-parole du Vatican, ayant déclaré que l'audience avait été demandée par le chef du gouvernement israélien, Mme Meir se devait d'exposer à l'opinion de son pays l'historique de cette rencontre.

Le décret soviétique sur l'émigration

MOSCOU (AFP) — Le décret du Soviet suprême de l'URSS obligeant les Soviétiques autorisés à émigrer et notamment les Juifs soviétiques à rembourser leurs frais d'études a été publié dans le bulletin du Soviet suprême du 27 décembre 1972.

Le texte précise que les diplômés des écoles supérieures doivent rembourser à l'Etat les frais de leurs études.

Le document ne donne pas de précisions chiffrées sur le montant des remboursements, dont les conditions, indique-t-il, sont précisées par un décret du conseil des ministres de l'URSS.

En retard? Et sans chambre? Consolez-vous. Pour votre voiture, vous pouvez compter sur Hertz.



Ça arrive, ces choses-là. Mais qui en veut en voyage d'affaires? Heureusement, vous pouvez compter sur Hertz pour votre voiture. Que ce soit une Ford ou une autre bonne marque. Il suffit de l'avoir réservée.

Vous pouvez compter sur Hertz parce que Hertz connaît vos besoins et vos problèmes d'affaires. Aussi parce que Hertz est la compagnie de location de voitures qui a le plus d'expérience, au Canada, pour répondre à ces besoins et trouver solution à ces problèmes.

Question de confiance, c'est Hertz le leader.

